

LE JOURNAL DE PRISON DE DANIEL TIMSIT.
APPROCHE PRAGMATIQUE

by

Maria Petrescu

A thesis
presented to the University of Waterloo
in fulfillment of the
thesis requirement for the degree of
Master of Arts
in
French

Waterloo, Ontario, Canada, 2008

© Maria Petrescu 2008

Author's Declaration:

I hereby declare that I am the sole author of this thesis. This is the true copy of the thesis, including any final revisions, as accepted by my examiners.

I understand that my thesis may be made electronically available to the public.

RÉSUMÉ

La présente étude analyse d'une perspective pragmatique le journal de prison de Daniel Timsit. Le but de notre approche pragmatique est de définir le genre du journal intime, et d'observer si le texte de Timsit correspond aux attentes du lecteur. C'est ainsi que la première partie de notre premier chapitre est consacrée aux caractéristiques génériques de l'autobiographie et du journal intime. De l'analyse du deuxième et du troisième chapitre, il ressort que dans le journal de Timsit quelques-uns de ces principes ne sont pas respectés : le rejet de la fiction et de la poésie, la calendarité, la simultanéité et l'insouciance de la beauté du style. Dans le deuxième chapitre, l'analyse narrative révèle un narrateur qui écrit son journal au jour le jour en prison et un narrateur qui a une perspective rétrospective. Cette structure entraîne la division du récit : d'un côté, il y a le journal intime, de l'autre, l'autobiographie. Le contraste entre les deux types de discours est mis en évidence par l'analyse de la simultanéité au niveau des déictiques. La narration hétérodiégétique introduit un troisième type de récit, qui relève de la fiction. Dans le troisième chapitre, l'analyse des déictiques fait ressortir l'intrusion de traits fictionnels dans le journal proprement dit, par le biais des réflexions projetées au-delà de l'expérience carcérale. C'est toujours dans le troisième chapitre que nous estimons que la deuxième et la troisième personne du singulier représentent des marques de la subjectivité dans le journal intime, tout comme la première personne. Le pronom *nous* exprime la subjectivité intégrée dans la collectivité des prisonniers. L'approche pragmatique nous aide aussi à examiner le contexte plus large, le contexte social, politique et économique, qui fait que cet ouvrage ne correspond pas aux attentes créées par les conventions formelles.

REMERCIEMENTS

Maintenant, venue au bout de la centaine de pages de mon travail, j'aimerais bien que cette page témoigne de ma véritable reconnaissance. C'est pourquoi je quitte le *nous* d'auteur utilisé dans la thèse. Longtemps auparavant, j'avais compris que mon souci devrait concerner le bon travail. C'est à quelqu'un d'autre de préparer les conséquences de mes efforts. Je remercie tout premièrement Dieu, qui s'occupe de tous les détails pragmatiques que je ne pourrais jamais mieux gérer. Grâce à Lui j'ai pu jouir du plaisir dans mon travail de recherche. Ancienne sagesse orientale : jouir aussi bien du chemin que de l'aboutissement.

Le premier plaisir a été de travailler avec madame Tara Collington. Je lui suis redevable de la clarté et la précision de ses observations, de toutes les suggestions, de l'empathie et de l'appui permanent. Je lui suis reconnaissante des discussions qui ont apporté de la lumière dans mes projets, d'avoir corrigé mon travail pendant le « long week-end », des réponses promptes à mes courriels envoyés le soir et des encouragements qui m'ont donné de la force. Son profil s'est érigé pour moi en modèle professionnel. Son aide dans la préparation du dossier pour la bourse OGS m'a permis de recevoir un support financier supplémentaire et très utile.

Je remercie tous mes professeurs du Département d'Études Françaises de l'Université de Waterloo d'avoir contribué à l'enrichissement de mes connaissances : madame Anne-Marie Miraglia, madame Svetlana Kaminskaïa et surtout monsieur François Paré, sensible aux détails de ma vie estudiantine. Je dois mes remerciements au département pour son soutien financier constant. Valérie Miller et Julie-Anne Desrochers m'ont aidé avec beaucoup de détails administratifs et je leur en suis reconnaissante.

*À mes parents, au souvenir du jour où, au seuil de notre maison, je leur ai promis que je
serais fière d'eux.*

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
1. Corpus, objectifs, méthodologie	7
2. Personnalité de Daniel Timsit et présentation de son journal	8
2. 1. Timsit dans le contexte social de l'Algérie coloniale	9
2. 2. L'engagement politique de Timsit, la guerre et la prison	11
2. 3. Structure de <i>Récits de la longue patience</i> , un aperçu	14
3. Le schéma de la communication : du structuralisme à la pragmatique ..	16
3. 1. Le schéma de la communication de R. Jakobson	16
3. 2. Les « fonctions d'évocation » chez Eugenio Coşeriu	18
Chapitre 1. Contributions à la poétique du journal intime	24
1. 1. La poétique des écritures personnelles et du journal intime	24
1. 1. 1. La définition de l'autobiographie et les genres « voisins »	24
1. 1. 2. La poétique du journal intime	27
1. 1. 3. La poétique du journal carcéral	33
1. 2. L'approche pragmatique	35
1. 2. 1. Un modèle d'analyse pragmatique : convention et présupposé	37
1. 2. 2. Les déictiques	42
1. 3. Conclusion	48
Chapitre 2. Analyse des structures narratives	50
2. 1. Structures narratives dans les notes de prison	55
2. 2. Structures narratives dans les passages insérés	60
2. 2. 1. Narration homodiégétique dans les fragments insérés	62
2. 2. 2. Narration hétérodiégétique dans les fragments insérés	66
2. 3. Conclusion	70
Chapitre 3. La subjectivité au niveau des déictiques	72
3. 1. La subjectivité en solitude	73
3. 1. 1. Formes de la subjectivité dans le journal intime : <i>je, tu et il</i>	74
3. 1. 1. 1. Le pronom <i>je</i>	75
3. 1. 1. 2. Le pronom <i>il</i>	77
3. 1. 1. 3. Le pronom <i>tu</i>	78
3. 1. 2. Subjectivité verbale en l'absence du pronom	79
3. 2. La subjectivité intégrée dans la collectivité des détenus : <i>nous</i>	82
3. 3. La simultanéité entre le moment de l'instance énonciative et « l'histoire » racontée	84
3. 3. 1. La simultanéité au niveau des verbes	85
3. 3. 2. La simultanéité au niveau des adverbes temporels	88
3. 4. Le « degré zéro » de la subjectivité	92
3. 5. Conclusion	94
Conclusions finales	96
Annexe : Tableau chronologique. La vie de Timsit dans le contexte historique de l'Algérie	101
Bibliographie	105

INTRODUCTION

1. Corpus, objectifs, méthodologie

Notre travail se consacre à une analyse pragmatique d'un journal intime issu d'une expérience carcérale. Le corpus est formé du livre de Daniel Timsit, *Récits de la longue patience. Journal de prison 1956 – 1962*. Nos observations s'appuient aussi sur son autobiographie, *Algérie, récit anachronique* (1998). Daniel Timsit est un juif d'Alger ; médecin militant pendant la guerre d'Algérie, il a été emprisonné entre 1956 – 1962 en Algérie et en France. Même si un autre livre, *Suite baroque* (1999), lui a valu le Prix François Billeldoux en 1999, le total de son œuvre n'a pas reçu l'attention critique qu'elle mérite. Le choix d'étudier le livre de Daniel Timsit est motivé par sa structure inédite, qui le situe au croisement de plusieurs genres littéraires. *Récits de la longue patience* est un journal qui comprend des notes et des lettres écrites en prison, où « l'écriture secrète, patiente, obstinée, tissa jour après jour son filet protecteur » (21)¹. Mais il se révèle encore plus intéressant par l'insertion de fragments rédigés par Timsit environ quarante ans après la séquestration, en vue de la publication du journal. Il s'agit de passages insérés dans le corps du journal, de même que de notes en bas de page.

L'objectif de notre recherche est de préciser dans quelle mesure l'approche pragmatique contribue à la définition du journal intime et à repérer la position du livre de Daniel Timsit par rapport à ce genre. Notre analyse utilise le modèle d'analyse pragmatique littéraire créé par Marilyn Randall (1990) à l'aide des notions de « convention » et de « présupposé ». Ce modèle convient le mieux parce qu'il permet d'observer le contexte du livre analysé sous deux aspects : le contexte des autres œuvres appartenant au même genre

¹ Chaque fois qu'une page apparaît seule entre parenthèses, il s'agit de la page de l'édition consultée pour *Récits de la longue patience. Journal de prison 1956 – 1962*. Pour les autres écrits de Timsit, nous allons utiliser entre parenthèses le titre court et la page.

et le contexte social et politique qui a influencé la relation du texte avec ce genre. C'est ainsi que notre méthodologie consiste en une approche pragmatique, dans laquelle nous allons intégrer une analyse de la structure narrative et des déictiques de la subjectivité. Le linguiste Oswald Ducrot estime que la pragmatique étudie ce qui « tient à la situation dans laquelle l'énoncé est employé, et non à la seule structure linguistique de la phrase utilisée »¹ (Ducrot, 1995, p. 111). Le critique Jean-Marie Schaeffer (1997) considère qu'à partir de 1970 l'analyse littéraire répond au structuralisme dominant de l'époque en se penchant plutôt sur le domaine pragmatique. Il définit la pragmatique de cette manière :

[...] sous ce terme, on regroupe l'ensemble des questions qui surgissent dès lors qu'on s'est rendu à l'évidence que les œuvres littéraires sont des actes discursifs et que donc leur dimension verbale doit être replacée dans le cadre plus global de leur situation communicationnelle. (Schaeffer, 1997, p. 556).

L'importance de la « situation de communication », ou du contexte extra-verbal, est évidente dans l'analyse du journal intime, étant donné qu'il prétend « dire la vérité » sur la réalité extralittéraire. Le texte de Timsit appelle tout particulièrement une analyse pragmatique, vu l'insertion de paragraphes et de notes lors de sa publication, qui a forcément joué sur l'inscription discursive du couple locuteur – interlocuteur.

2. Personnalité de Daniel Timsit et présentation de son journal

Daniel Timsit² (1928 - 2002) est un juif d'Algérie qui a participé activement dans la guerre d'indépendance (1954 – 1962, voir l'Annexe). Plus précisément, son activité est réduite aux deux premières années de la guerre et à la période qui la précède, car à partir de 1956 il est détenu politique. Il écrit en français, la langue de son éducation ; étant né en

¹ Cette définition correspond à la pragmatique en tant que discipline qui étudie l'effet du contexte sur l'énoncé. Selon une autre acception (Ducrot 1995, p. 112), la pragmatique étudie l'effet « de la parole sur la situation ».

² La meilleure source pour les renseignements concernant la vie de Timsit est sans doute *Algérie, récit anachronique*, où les données sur sa vie sont systématisées chronologiquement, l'autobiographie profitant plus (que le journal intime) du regard rétrospectif. Pourtant, il faut préciser que, dans le « Prologue » du journal, beaucoup de passages sont repris de l'autobiographie (*Algérie*).

Algérie, il ne parle pas l'arabe, ni même dans son enfance : « ma sœur aînée parlait parfaitement l'arabe – comme mes parents -, pas moi. L'arabe, je l'ai retrouvé ou réappris plus tard¹. Mais je l'avais oublié, alors que c'est la langue maternelle de mes parents. » (*Algérie*, p. 15)². Après la guerre, il a vécu en France de 1965 jusqu'à la fin de sa vie.

2. 1. Timsit dans le contexte social de l'Algérie coloniale

La question de l'origine, de l'ethnie ou de la religion des habitants est très importante dans l'Algérie coloniale. À la population indigène formée d'Arabes, de Berbères et de Juifs s'ajoutent « les Européens », colonisateurs de France mais aussi d'autres pays. De plus, en 1870, le décret Crémieux³ apporte une dissociation des indigènes, par le statut spécial accordé aux Juifs seuls. La question qui se pose, c'est de savoir si on peut considérer Timsit un pied-noir.

Les dictionnaires (*Robert ; Larousse ; The Concise Oxford*) insistent sur l'origine européenne du pied-noir⁴, qui s'oppose aussi bien aux Algériens « indigènes », voire non-européens, qu'aux Français de France. Si l'on comprend par cela « Européen qui a vécu en Algérie pendant l'occupation française », en ajoutant à cela la citation d'en haut et les données que Timsit fournit au sujet de ses grands-parents⁵, originaires d'Algérie, jamais « assimilés » à la vie européenne, ni même par le décret Crémieux, alors on peut décider que Daniel Timsit n'était pas un pied-noir. Ce serait une définition du côté européen.

Par contre, si l'on considère la signification du terme en Algérie, les pieds-noirs sont identifiés par opposition aux musulmans. Timsit lui-même précise qu'il s'agit d'un :

¹ En prison.

² La deuxième phrase de ce fragment apparaît aussi dans le journal (13).

³ En 1870 le décret (voir l'Annexe) « accordait la nationalité française à tous les juifs indigènes d'Algérie. » (12, note en bas de page).

⁴ Il est intéressant de noter que le dictionnaire anglais donne une définition très précise du mot : « A person of European origin who lived in Algeria during French rule, especially one who returned to Europe after Algerian independence » (*The Concise Oxford*, 2006).

⁵ Sa « lignée », à laquelle il se déclare fidèle (dans le journal, p. 11 ; *Algérie*, p. 11).

« Terme populaire désignant à l'origine tous les immigrants installés en Algérie après la conquête. Ils étaient d'origines diverses (français, espagnols, italiens). Par extension, il englobera tous les non-musulmans d'Algérie qualifiés ainsi improprement d' "Européens". » (15, note en bas de page). Vidal-Naquet (2002a) apporte plus de lumière dans la compréhension du terme : « Il y eut un temps, sous la III^{ème} République, où, lorsque l'on parlait d'un Algérien, on voulait dire ce qu'on appellera plus tard un Français d'Algérie, ou, familièrement, un pied-noir. Ces pieds-noirs étaient issus de France, d'Espagne et de Malte. Le gouvernement de la Défense nationale, en 1870, y avait agrégé les juifs "indigènes", qui bénéficièrent de ce cadeau quelque peu empoisonné. » (p. 106).

Parfois, il ressort du texte que les Algériens d'origine arabe prenaient Timsit pour un Européen, à cause de son éducation et de sa culture, et aussi parce qu'il n'était pas musulman. Bref, par rapport à la définition classique du mot corroborée par la lignée algérienne de Timsit¹, nous allons conclure qu'il n'était pas un pied-noir. Il a été juif d'origine algérienne, appartenant dès son enfance à la culture française par l'éducation et par la langue, et vivant pendant trente-sept ans (sauf durant les années en prison) en France.

Philippe Lejeune (2003) constate qu' « il n'existe pratiquement pas de journaux personnels publiés » (§13) en Algérie, sauf celui de Mouloud Feraoun², un cas isolé. Les sondages l'assurent que la pratique du journal personnel chez les jeunes, à l'exception des étudiants, est pratiquement impossible. Les raisons relèvent surtout des pressions du groupe familial et de la religion d'État (l'islamisme). Juif appartenant à la culture française (et

¹ « Mes ancêtres, depuis des millénaires, sont là-bas... Mes parents, mes grands-parents... » (*Algérie*, p. 71).

² Prolifique auteur algérien, tué par l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète, formation militaire française qui luttait pour la résistance des Français en Algérie) en 1962, peu après l'indépendance (*Larousse*, p. 1325).

même à la société française, après 1965), Daniel Timsit représenterait une exception¹ à cette situation.

2. 2. L'engagement politique de Timsit, la guerre et la prison

Enrôlé très jeune dans le PCA (Parti Communiste Algérien), au début de la guerre d'Algérie, Timsit se trouve parmi les responsables des étudiants communistes (15). En dernière année de ses études en médecine, il s'engage dans la guerre du côté du FLN (Front de Libération Nationale), en acceptant de fabriquer des explosifs, destinés, précise l'auteur (dans le journal, p. 16, 17 ; *Algérie*, p. 32, 37), seulement aux maquis, et non pas pour les attentats terroristes dans la ville. En 1956, à Alger, l'une des bombes qu'il gardait dans une partie désaffectée de l'hôpital Moustapha, où il travaillait, explose. Heureusement, il n'y a pas de victimes. C'est le moment où il commence à être recherché par les autorités. Comme il était plus difficile et plus risqué de gagner le maquis (les montagnes Aurès², via Tlemcen), il revient à Alger. Quelques mois plus tard, il recommence à préparer des explosifs, mais il est capturé, battu, insulté, jugé et emprisonné. La progression n'est pas inversée : il avoue que les insultes « sont plus dures à encaisser que les coups, font plus mal » (276), elles « blessent peut-être plus encore que les coups » (20).

C'est le 8 octobre que commence son « aventure » carcérale dans cinq prisons, en Algérie et en France (voir l'Annexe). De cette époque datent aussi les débuts de ce qui, une quarantaine d'années plus tard, deviendra son journal de prison. Il s'agit de cinq cahiers des écrits, et un autre cahier contenant des croquis de ses camarades, auxquels il ajoute d'autres

¹ Sur le site *Autopacte* le journal de Timsit apparaît dans la liste des journaux publiés entre 1997 – 2007. Si Lejeune n'y fait pas référence, c'est parce qu'il s'appuie sur la base de données LIMAG : « On pourra sans doute m'opposer quelques titres qui auront échappé à LIMAG. Les écrivains algériens ne publient pas de journaux, et on chercherait en vain une littérature de témoignage fondée sur la publication de journaux d'inconnus. » (Lejeune, 2003, ¶12).

² Aurès représentait l'une des zones révolutionnaires. Les autres étaient : le Nord Constantinois, la Kabylie, l'Algérois et l'Oran (Slimane Chikh, 1998, p. 91).

notes prises en prison. C'est d'ailleurs l'un des buts déclarés plusieurs fois de (la publication de) son journal : faire connaître la personnalité de ceux qui, engagés ou non activement dans cette guerre, ont dû souffrir des coups, des insultes, la torture ou la réclusion, comme nous pouvons bien le voir dans les trois passages suivants :

Il y a longtemps, au fil des jours et des nuits de la prison, j'ai écrit ce journal. Pourquoi se ressouvenir de ce passé ? Pour vous rendre hommage, mes compagnons sans noms, sans visages, sans histoires, et qui étaient des hommes. (9),

Il faudrait un jour décrire dans tous ses détails la journée et disséquer les compagnons de salle un à un. Belle galerie ! Hommes mis à nu, toutes enveloppes dissoutes par l'ennui et l'inaction ? Pas tout à fait. Seules les grandes épreuves découvrent les hommes. (83),

Le seul travail qui serait utile dans ces notes serait la description honnête, minutieuse, à ras de terre, de la vie d'ici, des hommes, au jour le jour. La description laborieuse de notre vie quotidienne, heure par heure, homme par homme, pierre par pierre. (141).

Le journal, en vérité, abonde en portraits et en informations sur ses camarades, de Ben Bella, qui allait devenir le premier président de la république après l'indépendance, et Maurice Audin, professeur de mathématiques à Alger, assassiné par les troupes françaises (dans le journal, p. 206 ; *Algérie*, p. 25 – 26 ; Vidal-Naquet, 2002a, p. 106, Chick, 1998, p. 212), jusqu'aux paysans et aux ouvriers auxquels il enseigne le français et l'hygiène (69, 79, 130).

L'auteur souligne à la fois la valeur de son livre comme document historique (et c'est surtout sur cet aspect que la critique s'est penchée), et comme création littéraire :

Ce livre peut être considéré de deux façons. C'est un document brut sur la guerre d'Algérie. Sa rédaction est contemporaine de ces années de guerre. Et cette guerre est présente à travers la description de la vie des prisonniers et leurs luttes. Elle est racontée dans ses multiples aspects à travers les récits des prisonniers. Ce journal exprime aussi l'état d'esprit du peuple des prisons, son esprit de résistance et sa dignité. Mais ce livre est aussi le « journal-roman » d'un jeune homme. [...] Il ira, nouveau Jonas, jusqu'aux confins de ce temps inexorable et destructeur. (Timsit, « La dédicace de l'auteur », 2002).

Même si son œuvre a eu peu de retentissements critiques¹, il est important de préciser que son journal a bénéficié d'une mise en scène par la compagnie théâtrale Bagage de Sable², qui en a donné des représentations en France (aux salons de l'Hôtel de Ville de Paris et à d'autres endroits aussi) en 2002 et 2003, lors des manifestations concernant la littérature algérienne et « l'histoire commune de la France et d'Algérie » (*Algériades.com*, s. a.). Cela prouve une fois de plus la valeur testimoniale du livre. Pour ce qui est de ses mérites littéraires, Vidal-Naquet (2002a) en fait quelques observations, sans pourtant faire abstraction du caractère de l'écrivain :

Je dois cependant l'avouer : le plus beau de tous ces livres [qui parlent de l'Algérie pendant la guerre – notre note – M. P.], celui qui m'a le plus touché, est le *Journal de prison 1956-1962* de Daniel Timsit. L'homme est extraordinaire. [...] Etonnant document brut [...]. C'est le Journal d'un jeune juif qui lit et admire la Bible [...]. C'est surtout le Journal d'un jeune homme qui se veut passionnément algérien [...]. Un beau livre, un grand livre. (p. 106 - 107).

Mais est-ce qu'il est possible d'écarter la personnalité de l'auteur de sa création, lorsque celle-ci est un journal littéraire ? Est-ce qu'il est possible de se passer de tout un contexte sociopolitique alors qu'il s'agit d'un journal écrit par un prisonnier politique ?

L'autobiographie et le journal intime relèvent de la « littérarité conditionnelle » (Genette, 1991), ce qui veut dire qu'ils sont des « genres sans visée esthétique institutionnalisée »³ (Schaeffer, 1997, p. 556 ; Schaeffer, 1995, p. 172). C'est pour cette raison que nous avons considéré que l'approche pragmatique, donc une interprétation selon le contexte, est la plus appropriée pour ce genre littéraire. Une approche stylistique par

¹ L'entretien avec Rolland Doukhan (s. a.), concernant surtout *Suite baroque*, se préoccupe de la valeur littéraire de son écriture, et, pour le reste, il y a plutôt des comptes-rendus.

² Adaptation par Patrick Michaëlis, en collaboration avec le dramaturge Messaoud Benyoucef (information prise du site *Algériades.com*, s. a.).

³ Même si le but des écrits autobiographiques n'est pas esthétique, Schaeffer (1997) n'enlève pas à ceux-ci le droit d'appartenir à la sphère littéraire, car « dès qu'ils font l'objet d'une attention esthétique, [ils] entrent dans le champ littéraire » (p. 556).

exemple ne correspond pas à l'analyse du journal intime, car son but est de « dire la vérité », non pas de plaire.

2. 3. Structure de *Récits de la longue patience*, un aperçu

Le journal de Timsit se divise en deux parties : la première partie représente des notes prises dans les prisons d'Algérie (Barberousse, El-Harrach et Lambèse) et s'intitule « Chroniques de temps difficiles ». La deuxième partie, « Récits de la longue patience », comprend les cinq cahiers écrits dans les prisons françaises (Marseille, les Petites Baumettes, et Angers). Mais, à ce que nous avons précisé, le caractère particulier de ce journal¹ réside dans l'insertion des paragraphes en italiques, structure saisie aussi par Vidal-Naquet (2002a) :

en romains, les notes quotidiennes de prison, les rêves, les femmes - une d'entre elles, surtout - qu'il a aimées, les portraits des amis, des ennemis, des gardiens (certains ne sont pas des ennemis), les interpellations, d'abord à lui-même [...] ; en italiques, les récits, brefs ou longs, d'une vie antérieure, d'une aventure, de la future Algérie fraternelle (p. 107).

Au moment où Timsit publie son journal, il y a une quarantaine d'années qui l'écartent des événements narrés dans ses notes. Il est conscient de ce décalage entre « le temps conservé, le temps ressuscité, et le jeune homme d'alors, l'auteur » (22) et le lecteur :

L'Algérie avait un visage dans mon enfance, un visage dans mon adolescence. Et dans ma jeunesse, elle avait le visage des années 50, des années 60, de la guerre de libération. A l'Indépendance, c'était différent. Trente ans après, c'est encore différent. Quelquefois, quand je suis sous l'effet des nouvelles actuelles, je me dis : “Ce que j'ai vécu a-t-il été réel ?” » (*Algérie*, p. 9).

Il s'attache donc à reconstituer, dans les passages en italiques, certains événements qui, narrés dans des notes confisquées plus tard par la police, ne se sont conservés que dans la

¹ Le journal de Steinhardt (1996), dans la littérature carcérale roumaine, présente un modèle similaire d'écriture : il inclut en italiques des bribes des conversations entre les détenus.

mémoire de l'auteur. Le procédé lui permet aussi d'éclairer le contexte politique pour le lecteur et de mieux enchaîner les notes disparates. Finalement, c'est l'occasion d'une réflexion distancée par rapport à celle des notes de prison et, superposée à celle-ci, cela donne lieu à un examen de conscience¹. Ce n'est pas seulement le lecteur qui doit comprendre, mais aussi le narrateur qui essaie de s'interroger, de se comprendre lui-même :

Je n'ai aucune note sur ce séjour à Barberousse, que des souvenirs. [...] J'essaie une reconstitution. Surtout ne pas truquer. Quelle motivation m'anime ? Je me parle à moi-même et je réponds. Ce jeune homme m'interroge – pourtant c'est lui qui a vécu cela – et maintenant j'ose lui répondre, me répondre. (28).

Il n'y a pas une seule voix narrative, celle de l'unique narrateur-personnage qui se confesse dans son journal, mais deux narrateurs distincts : le jeune qui a vécu les événements et qui a écrit les notes de prison et l'homme âgé qui ajoute ses commentaires ; il s'agit donc de deux âges différents et de deux perspectives disparates. La subjectivité est partagée entre les deux voix narratives et elle cohabite avec le dialogue. Notre travail s'applique à l'analyse de cette subjectivité divisée, désignée par les pronoms *je, tu, il* mais aussi faisant partie, dans le cas du narrateur jeune, de l'ensemble plus ou moins homogène des détenus (*nous*) qui font souvent face à la brutalité et à l'arrogance des gardiens.

Dans les paragraphes qui suivent, nous présentons quelques repères que nous trouvons importants dans l'évolution du schéma de la communication et la manière dont cela a affecté l'analyse des écrits autobiographiques. Ce qui nous intéresse avant tout, c'est la transition du structuralisme ou du fonctionnalisme dominant des années 60 vers la conception pragmatique du langage des années 70. La septième décennie du vingtième siècle représente « l'entrée officielle », l'acceptation des genres autobiographiques dans la

¹ Voir, par exemple, les explications et les regrets concernant les bombes explosées en ville. Il le regrette, car « La fin ne justifie jamais les moyens. » (19), mais il ajoute que, de l'autre côté, il y a tout un contexte qui poussait les gens à des actions indésirables.

sphère de la littérature, surtout avec l'apparition du *Pacte autobiographique* de Philippe Lejeune (1975).

3. Le schéma de la communication : du structuralisme à la pragmatique

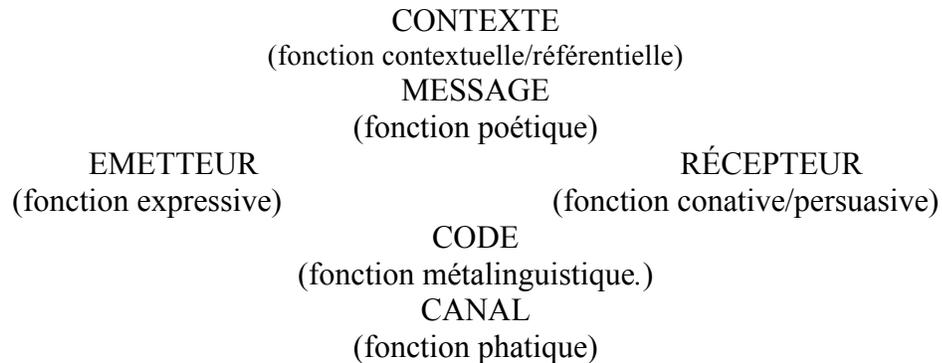
La linguistique se définit comme une science à partir du début du 20^e siècle, par la contribution de Ferdinand de Saussure (1916). Il envisage la langue comme un système où les éléments minimaux forment des structures et se définissent par les relations et les oppositions qui apparaissent entre eux (É. Benveniste, 1966, p. 21). Le structuralisme a eu son époque de gloire entre 1926 et 1939, avec l'activité du Cercle de Prague, dont les représentants les plus importants sont Nikolaï Troubetzkoy et Roman Jakobson, qui ont beaucoup travaillé dans le domaine de la phonologie. Cela n'a pas empêché R. Jakobson de s'orienter vers les recherches dans la théorie de la communication et du langage poétique dans les années 40 (*Larousse*, p. 1425). Le structuralisme a influencé la philosophie et certaines sciences humaines¹ (*Larousse*, p. 968). L'influence du structuralisme dans la littérature se manifeste par le fonctionnalisme russe, dont le représentant le plus important est Vladimir Propp (1970), qui « veut établir la théorie du conte à partir d'une analyse de la structure des fonctions » (Schaeffer, 1995, p. 507).

3. 1. Le schéma de la communication de R. Jakobson

Jakobson (1964) a proposé le schéma de la communication qui contient six éléments et six fonctions du langage. A chaque élément correspond une fonction : 1. Émetteur – la fonction expressive (émotive) : *Je trouve qu'il fait beau.* ; 2. Destinataire – la fonction conative (persuasive) : *Ferme la porte !* ; 3. Contexte – la fonction contextuelle (référentielle) : *Il y a du soleil et il fait -5 degrés.* ; 4. Message – la fonction poétique : « I like

¹ « Lévi-Strauss, Piaget, Lacan, Althusser, Foucault, Derrida, Barthes se rattachent, à des titres divers, au structuralisme » (*Larousse*, p. 968).

Ike. » ; 5. Code – la fonction métalinguistique : *Marron s'écrit avec n à la fin* ; 6. Canal – la fonction phatique : *Allô, tu m'entends ?*.



Jakobson (1964) postulait que le langage poétique constituait une particularisation, un cas spécial du langage en général. Cependant, la fonction poétique n'est pas signalée uniquement dans le langage poétique, mais aussi dans les autres types de langage. Elle n'est pas la seule fonction de l'art verbal, mais elle est sa fonction dominante et déterminante, tandis que dans toutes les autres activités verbales elle se manifeste seulement comme un élément accessoire. Cette perspective a créé la soi-disant stylistique des déviations (Marilyn Randall, 1990, p. 28), « c'est-à-dire d'une utilisation impropre ou spécifique du langage » (E. Coşeriu, 1994, p. 145, notre traduction – M. P.).

L'influence de ces idées linguistiques sur la critique littéraire a fait que les genres autobiographiques ont été jugés comme une manifestation dominante de la fonction expressive et comme une représentation faible de la fonction poétique. Il est évident que la première personne grammaticale est centrale dans le journal intime. Mais si la fonction expressive y est prédominante, il résulte que le journal intime ne relève pas de la littérature. C'est un document, un exercice de style, un défoulement, mais pas de littérature. Si on essaie de relever que la fonction poétique y est prédominante, alors il n'y a plus de journal intime, car le souci du style le transforme dans une œuvre de fiction.

Il est facile de comprendre pourquoi ces genres n'étaient pas considérés comme faisant partie de la littérature ou tout au plus pourquoi on les estimait comme un secteur périphérique :

« Plus l'accent est mis sur la fonction poétique, plus on s'éloigne de l'autobiographie [...] ; plus on insistera sur la dimension de communication, plus l'autobiographie s'écartera d'une création [...]. Cette tension entre deux exigences contradictoires explique notamment la défiance dans laquelle est tenue l'écriture de soi. » (Clerc, 2001, p. 35-36).

Ce n'est que sur des fondements pragmatiques que ces genres ont pu être définis et recevoir le statut de littérature.

3. 2. Les « fonctions d'évocation » chez Eugenio Coşeriu

Eugenio Coşeriu a initié « l'une des plus prestigieuses [écoles] en linguistique romane » (« Eugenio Coseriu », s. a., ¶2) à Tübingen (Allemagne). Il a influencé de manière décisive la linguistique générale et la philosophie du langage au 20^e siècle. Si son œuvre a été moins connue en français, c'était parce qu'elle a été publiée surtout en allemand et en espagnol. Il a été professeur de l'université et directeur de l'Institut de Linguistique de Montevideo (Uruguay), mais il a été aussi professeur à Strasbourg (« Eugenio Coseriu », s. a., ¶1).

Eugenio Coşeriu (1994) offre un regard critique sur le schéma de Jakobson et il y apporte au moins une correction majeure : les six fonctions pourraient être réduites à trois : les fonctions expressive, conative / persuasive et contextuelle / référentielle. Les fonctions phatique¹, métalinguistique² et poétique n'existent pas pour lui. Il n'existe pas de fonction poétique, parce que « la concentration dans la structure du message peut se présenter dans

¹ Ex.: « Allô, tu m'entends ? » - pour Coşeriu la fonction phatique est équivalente avec la fonction conative ou d'appel, parce que l'on demande une attitude de la part du destinataire.

² Ex.: « Marron s'écrit avec *n* à la fin. » - il s'agirait de la fonction référentielle, car le langage ici est un objet représenté, donc un référent.

la poésie, mais ce n'est pas ce qui fait que la poésie soit poésie » (Coşeriu 1994, p. 148, notre traduction – M. P.). Une formule donc ne devient pas poétique par la concentration dans le message¹.

Coşeriu garde deux idées de Jakobson et de son prédécesseur Bühler² (1934) : il est vrai que le langage poétique (pris dans le sens large de « littérature ») se concentre dans le message et il est vrai que le signe dans l'acte linguistique³ (ou le message) fonctionne en rapport avec (1) le destinataire (la manifestation), (2) le récepteur (l'appel) et avec (3) les choses (la dénotation). Mais le signe fonctionne aussi dans un rapport avec (4) d'autres signes – un rapport matériel (la rime, le rythme) ou de contenu (ex. : *chauve-souris*⁴), avec (5) d'autres textes (ex. : si quelqu'un prononce ou écrit *el lugar de Madrid, de qui el nombre no quiero racordarle*, et même si l'on prononce *el lugar de Waterloo...*, les récepteurs avisés savent qu'il s'agit d'un renvoi à *Don Quijote*, de Cervantes). Et, finalement, dans l'acte linguistique, le signe fonctionne en rapport avec (6) nos connaissances sur les choses (ex. : les noms mythologiques). Ce seraient, toutes, des fonctions d'évocation permanentes.

Pour nous convaincre de sa thèse, Coşeriu donne plusieurs exemples – nous n'en citons ici qu'un seul – celui d'un fragment des *Perses* d'Eschyle. Il s'agit d'un passage simple (encadré d'un texte plein de figures de style) mais très significatif quand même : « Allez, enfants des Grecs, délivrez la patrie, délivrez vos enfants et vos femmes, les

¹ Jakobson (1964), par exemple, se servait de la formule *I like Ike* (*I* est inclus en *Ike*, qui est inclus en *like* – une répétition qui crée des effets esthétiques) pour démontrer sa thèse concernant les figures de style, qui justifieraient la littérarité du langage.

² Bühler (1934) avait configuré trois fonctions du langage : l'expression, l'appel et la représentation (Ducrot, 1995, p. 644).

³ Par rapport au signe virtuel, dans le système (c'est-à-dire dans la langue), où il a la fonction de représentation.

⁴ Les exemples sont pris chez Coşeriu (1994).

sanctuaires des dieux de vos pères et les tombeaux de vos aïeux : c'est la lutte suprême ! »¹. Ce sont des moments dramatiques, où il n'y a plus de temps que pour les choses essentielles : on lutte pour la terre, la famille, les traditions, la religion. Mais la victoire des Grecs est encore mieux mise en évidence par le fait que celui qui raconte l'épisode est un messager perse, qui « ne peut pas comprendre comment si peu de gens ont pu vaincre l'empire en luttant pour de telles choses élémentaires » (Coşeriu, 1994, p. 157, notre traduction – M. P.).

La littérarité, finalement, est définie chez Coşeriu non pas comme une déviation du langage quotidien, mais, par contre, comme « le langage avec toutes ses fonctions, c'est-à-dire la plénitude fonctionnelle du langage »² (Coşeriu, 1994, p. 153, notre traduction – M. P.). C'est uniquement dans la littérature que les « fonctions d'évocation », c'est-à-dire toutes les relations du signe, sont actualisées : « Par cela j'ai voulu montrer que, vraiment, ces procédés d'actualisation sont des procédés du langage littéraire et du langage poétique et que l'analyse des textes doit découvrir justement ces procédés, découvrir leur sens, chaque fois. » (Coşeriu, 1994, p. 159, notre traduction – M. P.). Nous retenons cet aspect comme une évolution vers une conception de la littérarité qui est plus large que celle des structuralistes. De même, ce qui nous intéresse ici c'est justement cette relation du signe avec nos connaissances (celles du destinataire et du récepteur, en fait) sur les choses.

C'est par cela que Coşeriu se rapproche de la conception que la pragmatique projette sur la littérature et qui envisage le lecteur comme un interlocuteur qui va décoder le texte à partir d'un « ensemble des connaissances, croyances et suppositions mutuelles »

¹ Pour la traduction française : Eschyle, « La bataille de Salamine ».

² Par contre, le langage quotidien et scientifique serait une déviation, car, par exemple, le mot *chauve-souris* n'y apparaît plus en relation de contenu avec les autres signes (la *chauve-souris* ne peut être une *souris chauve* que dans la littérature).

(Bassano, 1995, p. 418) qu'il partage avec le texte ou avec l'auteur, celui-ci étant conçu comme locuteur : « Ce sont ces ressources, forcément de nature discursive qui font l'objet de la recherche pragmatique de la littérature » (Randall, 1990, p. 21).

Il s'agit donc d'un contexte (linguistique, culturel, social, historique, psychologique, etc.) que les deux doivent connaître pour que le projet du texte littéraire soit accompli. Mais jusqu'à quel point le contexte est-il important ? Coşeriu (1994) n'accepte pas, au moins du point de vue philosophique, la dimension du texte littéraire comme acte discursif : « On ne fait pas l'art pour communiquer, mais seulement pour qu'il existe [...], tandis que le langage se fait pour communiquer avec quelqu'un. » (Coşeriu 1994, p. 162, notre traduction – M. P.). La littérature ne parle pas d'une réalité, mais elle la crée, car elle est « l'institution de l'universel dans l'acte individuel, concret, qui est un individu, mais en même temps modèle d'universalité. » (Coşeriu, 1994, p. 160, notre traduction – M. P.). Par conséquent, de cette perspective, la bataille de Salamine n'est pas la bataille comme réalité physique ; c'est la création d'Eschyle, qui a une valeur en soi et qui construit un univers où l'on peut entrer sans avoir de connaissances historiques. C'est pourquoi une œuvre garde sa valeur en dehors du contexte qui l'a générée. Cela fait aussi que l'approche structuraliste, conçue pour la linguistique, n'est pas suffisante dans l'étude de la littérature.

Sans trop entrer ici dans des discussions d'ordre philosophique et stylistique, nous poursuivons notre démarche sur le terrain de la pragmatique, tout en acceptant ces limites circonscrites par Coşeriu. Le contexte, le « commun ground » est important, mais une œuvre littéraire est dénouée en même temps de la réalité. Elle construit sa propre réalité, car le sujet créateur de l'art est un sujet universel et il a assumé la responsabilité de tous les sujets.

Le but des paragraphes ci-dessus était de faire un aperçu de l'application de la méthode structuraliste vers l'application des approches pragmatiques. Nous avons observé que la perspective formaliste initiée par Jakobson ne favorisait pas l'acceptation de l'autobiographie en tant que genre littéraire. Nous avons montré que les critiques du schéma de la communication ont orienté l'analyse littéraire vers la pragmatique.

Au premier chapitre nous poursuivons cette discussion dans des termes plus techniques. Nous allons préciser et expliquer les instruments de notre analyse, notamment les déictiques, et la manière dont ils relèvent de la pragmatique littéraire. C'est toujours dans le premier chapitre que nous faisons un survol de la critique concernant la poétique de l'autobiographie, principalement du journal intime. Nous introduisons aussi une sous-catégorie nouvelle dans le genre de journal intime et nous tentons de configurer sa définition : le journal carcéral se présente sous une forme hybride et le contexte de sa rédaction y joue un rôle important. Le cadre de notre analyse est fondé sur les termes de « convention » et « présupposé » du modèle d'analyse de Marilyn Randall (1990).

L'analyse de la subjectivité dans le journal de prison de Daniel Timsit se cristallise sous la forme des structures narratives dans le deuxième chapitre. Nous utilisons le modèle d'analyse de Jaap Lintvelt (1981), qui convient le mieux à cause de la distinction qu'il permet de faire entre le personnage-acteur, le narrateur-protagoniste et le narrateur-témoin. Dans le livre de Timsit, ces instances contribuent différemment à la structure du texte et à son caractère hybride.

Dans le troisième chapitre, l'analyse met en évidence différentes formes de la subjectivité à l'aide des déictiques suivants : le pronom personnel, les désinences verbales et les adverbes. Chez Timsit, la subjectivité apparaît soit en solitude, soit intégrée dans la

collectivité des co-détenus. Nous identifions dans certaines parties du texte la manifestation du « degré zéro » de la subjectivité et nous observons la relation entre celle-ci et la simultanéité temporelle. Le but de l'analyse narrative et des déictiques est de révéler en quelle mesure les structures du livre de Timsit se conforment à la convention générique qui annonce le genre du journal intime.

CHAPITRE 1 CONTRIBUTIONS À LA POÉTIQUE DU JOURNAL INTIME

1. 1. La poétique des écritures personnelles et du journal intime

Dans les paragraphes suivants nous faisons un survol de la critique concernant le statut de la littérature autobiographique en général et du journal intime en particulier. Nous comprenons par la poétique du journal les caractéristiques qui rendent ce type d'écriture particulier par rapport aux autres écrits. Notre but est de prouver qu'une analyse formelle du genre ne parvient pas à le distinguer des autres genres et que l'étude pragmatique se révèle une exigence.

1. 1. 1. La définition de l'autobiographie et les genres « voisins »

Philippe Lejeune (1975) a placé les recherches des écrits autobiographiques sous le signe des théories des actes discursifs. La définition qu'il a donnée de l'autobiographie est restée un point de repère dans la critique actuelle¹ : « Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. » (Lejeune, 1975, p. 14). Le journal est défini comme un genre voisin de l'autobiographie et ce qui l'en délimite c'est que la perspective de son récit n'est pas rétrospective (Lejeune, 1975, p. 14).

Susana Arroyo Redondo (2007) considère que cette définition de Lejeune se situe dans le domaine de la pragmatique, car il envisage l'autobiographie comme un « pacte de confiance » proposé par l'auteur au lecteur. Le lecteur est censé avoir confiance dans le fait que le narrateur est une personne réelle, inséparable de l'auteur, et que tout ce qu'il raconte dans son récit est vrai. La définition cerne aussi les limites formelles de l'autobiographie :

¹ « La définition désormais classique de l'autobiographie prise comme genre littéraire est celle de Philippe Lejeune [...]. Même s'il est revenu quelques années plus tard [...] pour l'amender sur quelques points de détail, Philippe Lejeune a ouvert par cette définition, et la réflexion qui la précède et la continue, une véritable perspective critique. » (Clerc, 2001, p. 15)

l'identité entre le nom de l'auteur, du narrateur et du personnage. Après la publication de *Fils* de Serge Doubrovsky (1977) et l'introduction d'un nouveau terme, « autofiction », pour définir ce type de récit, la poétique de l'autobiographie se trouve face à de nouveaux défis. Il faut prouver la spécificité de l'autobiographie par rapport à la fiction aussi bien que par rapport à l'autofiction. En constatant l'échec d'une circonscription formelle du genre, les critiques plus récents se sont orientés vers le domaine de la pragmatique pour distinguer entre les trois genres :

L'échec des modèles poétiques traditionnels, à l'heure de décrire la nature de l'autofiction en termes sémantiques ou syntaxiques, a entraîné la progression de modèles pragmatiques expliquant comment cette catégorie littéraire est créée et reçue comme un produit différent du roman et de l'autobiographie. (Redondo, 2007, ¶6).

Redondo (2007) fait un survol de la critique ultérieure à la définition de Lejeune (1975) : Doubrovski (1977) prouve que l'identité auteur – narrateur - personnage peut se retrouver aussi dans la fiction, donc il crée le concept d'autofiction. Jacques Lecarme (1992) donne une définition formelle de ce nouveau genre en soulignant l'importance de l'appareil paratextuel et de l'intitulé générique indiquant qu'il s'agit d'un roman. Les informations du titre et de la couverture représentent un indice important aussi dans le pacte autobiographique ou romanesque établi par Lejeune (1975). Gérard Genette (1991) introduit la perspective pragmatique pour distinguer l'autofiction de la fiction. Redondo (2007) trouve que seule l'approche pragmatique peut définir l'autobiographie de manière convenable, pour pouvoir la distinguer des autres genres :

[...] la clé qui distingue l'autobiographie des autres genres ne réside pas dans le texte, mais plutôt dans le pouvoir des lecteurs à imputer des valeurs différentes à la relation du texte avec la réalité. C'est pour ce motif que le genre autobiographique, même s'il peut être considéré comme fictif à un niveau génétique, fonctionne comme un discours sincère vis à vis du lecteur. (Redondo, 2007, ¶11).

Thomas Clerc (2001, p. 18) décrit la fiction comme un genre ludique, car elle relève du faux et « repose sur une suspension de l'incroyance ». L'autobiographie, par contre, prétend dire la vérité et « l'autobiographe est tenu à sa parole, il ne peut se démettre du réel puisque c'est le réel qui est le garant de son discours » (Clerc, 2001, p. 18). Dans le roman à la première personne, il peut y avoir un narrateur qui raconte sa propre histoire, mais ce n'est qu'une « instance de papier » (Clerc, 2001, p. 20). Si « l'autobiographe est tenu à sa parole » c'est parce qu'il y a une relation qui s'établit entre l'auteur et le lecteur, ce qui relève de la pragmatique.

Eugen Simion est un critique roumain qui a consacré un ouvrage complexe (Simion, 2001) au journal intime. Nous trouvons qu'il est important de faire référence à son étude, parce qu'elle représente une synthèse de la critique européenne, notamment française, concernant le journal intime. Son ouvrage est aussi important au sujet du journal carcéral, vu la richesse que la littérature roumaine offre dans ce domaine. Il trouve que, même si « le journal intime se déclare un écrit non fictif, non littéraire, il cache aussi une *fiction involontaire*, c'est à dire il produit une forme de littérature » (Simion, 2001, p. 94, notre traduction – M. P.). Le journal a donc une certaine valeur esthétique.

Dans son résumé des opinions critiques sur le journal, Simion (2001, p. 18) soutient cependant que celui-ci se définit par un pacte entre l'auteur et le texte : « le journal est un contrat de l'auteur avec soi-même, un contrat ou un pacte de confidentialité, qui, s'il n'est pas détruit à temps, devient public et pousse les portes de la littérature » (Simion, 2001, p. 18, notre traduction – M. P.). Or, Redondo montre que les écrits autobiographiques se distinguent de la fiction et que l'unique critère est le pacte établi entre l'auteur et le lecteur :

L'autobiographie ne peut pas s'envisager seulement dans les termes de la relation du "moi" avec le texte, car le sujet se biographiant est immergé dans un cadre pragmatique. Un dialogue social (ou « pacte de lecture ») gouverne le comportement pragmatique de l'autobiographie : l'auteur se sert de la rhétorique biographique pour se confesser et convaincre le lecteur de la véracité de son récit; les lecteurs possèdent une connaissance sur la lecture qui les invite à assumer comme faits réels les énoncés émis sous les conventions du genre autobiographique. (Redondo, 2007, ¶11).

Selon Philippe Lejeune (1975), les autres genres voisins de l'autobiographie sont : les mémoires, la biographie, le roman personnel, le poème autobiographique et l'autoportrait ou l'essai. Par contre, selon Thomas Clerc (2001, p. 17), les mémoires sont « une modalité ou un sous-genre » de l'autobiographie, et le journal intime est « une variété de la sphère autobiographique » (Clerc, 2001, p. 63). Simion (2001, p. 17) considère comme genres biographiques : la confession, l'autobiographie, le journal intime et les mémoires. Doubrovsky (1977) a ajouté un nouveau genre voisin : l'autofiction. Georges Gusdorf (1991a, p. 275) insiste sur le fait que le journal intime et l'autobiographie sont des « genres » différents, à côté des autres, comme la correspondance, les papiers intimes, qui font tous partie des « écritures du moi ».

1. 1. 2. La poétique du journal intime

En 1979, Roland Barthes (article reproduit en 1984) publie quelques fragments de son journal et des considérations sur ce genre. Sa méfiance pour de tels écrits et même son dégoût pour la pratique de diariste¹ sont fondés uniquement sur des principes esthétiques : « je puis sauver le Journal à la seule condition de le travailler *à mort* » (Barthes, 1984, p. 413). Mais, comme il le bien dit, « travailler *à mort* » le journal signifie le transformer, le vider de son propre contenu et de l'un de ses principes fondamentaux.

¹ Lejeune (2008) attire notre attention sur l'origine du mot *diariste*, emprunté à l'anglais et introduit par Michèle Leleu (1952) dans la critique littéraire pour désigner « l'auteur de journal intime ».

Barthes (1984) trouve quatre motifs pour justifier le journal intime du point de vue littéraire : (1) poétique, car le journal présente un style propre à l'auteur ; (2) historique, parce qu'on y trouve la marque d'une époque ; (3) utopique, car le journal intime attire l'attention sur la personne en défaveur de l'écrivain¹ ; (4) le motif « amoureux » ou « idolâtre de la Phrase », car il voit dans le journal un atelier de phrases. Pourtant, il le trouve dépourvu de toute mission littéraire², inessentiel, non nécessaire et inauthentique³, ayant une « forme inconstituée, inévoluée et immature » (Barthes, 1984, p. 411).

Par contre, Gusdorf (1991a) exprime son irritation « devant la floraison des commentaires sur l'autobiographie, au cours de la période récente, dans le contexte de l'engouement général pour l'analyse formelle du discours écrit » (p. 9). C'est sa manière de protester contre la manifestation du structuralisme dans l'analyse littéraire. Gusdorf avoue qu'il a développé sa théorie concernant les écritures du moi pendant la seconde guerre mondiale, dans un camp nazi en Allemagne. Juif, il a été fait prisonnier durant cette période et il « profite » de cette réclusion et de cette expérience pour investiguer les bibliothèques du camp au sujet de l'autobiographie et de « la découverte de soi ». Il comprend que « [l]'épreuve révélatrice de la captivité, qui laissait l'esprit intact, découvrait les ressources de l'âme [...] ; elle ouvrait les chemins mystérieux vers l'espace du dedans. » (Gusdorf, 1991a, p. 7). C'est donc d'une perspective très avisée qu'il dit, comme une réplique à Barthes (1984) :

¹ Motif pas tellement « utopique », vu que Simion (2001) avoue que le succès de ses propres livres autobiographiques a dépassé celui de ses écrits théoriques.

² Selon Barthes le journal intime n'a pas de fin sociale, morale, esthétique ou mythique, et il n'est pas « architectural et prémédité » non plus. Pour avoir une mission littéraire, il devrait avoir ces caractéristiques. Par contre, Barthes (1984) trouve que le journal n'est qu'une « collection de feuillets non seulement permutable [...] , mais surtout *suppressibles à l'infini* » (p. 410).

³ « Écrivant mon Journal, je suis, par statut, condamné à la simulation. Double simulation même : car, toute émotion étant copie de la même émotion qu'on a lue quelque part, rapporter une humeur [...] c'est copier une copie [...] . » (Barthes, 1984, p. 411)

Les écritures du moi ne sont pas des exercices de style [...]. Par les soins de virtuoses plus ou moins doués, experts dans le maniement des figures de style et des spéculations rhétoriques, la parole des hommes est vidée de sa substance de vie, réduite à l'état abstrait et décomposée en système de signes [...]. L'écriture de la réalité humaine en quête de l'expression libératrice est réduite au statut d'une coquille vide, d'où la vraie vie s'est définitivement absentée. (Gusdorf, 1991, p. 9).

La perspective de Gusdorf est sûrement plutôt philosophique. Mais l'avantage de la pragmatique est de pouvoir intégrer toute conception de vie qui pourrait se manifester dans le réseau de connaissances de l'écrivain en tant qu'émetteur et du lecteur en tant que récepteur. Maingueneau (1990, p. 183) considère à ce sujet que : « Aujourd'hui, la pragmatique est moins une approche parmi d'autres du texte littéraire (à côté d'approches sociocritiques, psychanalytiques, thématiques, etc.) que l'horizon intérieur duquel sont contraintes de s'inscrire les divers approches. ». Le passage suivant expose très clairement l'exigence d'une analyse des écrits personnels qui englobe le contexte qui les a fait surgir :

[...] les écritures du moi exposent des attestations de la présence humaine sur la terre des vivants, indissociables des cycles et rythmes de la conscience individuelle et de la conscience communautaire qui se prononcent à travers elles. Abstraire la parole écrite de son contexte spirituel, la désincarner pour l'examiner sur le mode de l'absence [...] c'est lâcher la proie pour l'ombre. (Gusdorf, 1991, p. 9 - 10).

La définition du journal intime, que nous pouvons dériver de celle de l'autobiographie donnée par Lejeune (1975), serait la suivante : *récit en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur sa personnalité*. De tous les aspects de cette définition, celui qui nous intéresse le plus dans notre thèse porte sur la subjectivité dans le journal intime :

Sujet traité : vie individuelle, [...] personnalité. *Situation de l'auteur* : identité de l'auteur (dont le nom renvoie à une personne réelle) et du narrateur. *Position du narrateur* : [...] identité du narrateur et du personnage principal [...]. (Lejeune, 1975, p. 14).

Le deuxième chapitre de notre thèse concerne les marques de la subjectivité au niveau narratif du journal de Daniel Timsit. Le cas de ce journal est particulier en ce qui concerne la position du narrateur : l'identité entre le narrateur et le personnage principal est parfois démolie à cause de la scission entre le narrateur jeune et le narrateur âgé. Le personnage principal reste sans doute le narrateur jeune, qui a vécu la guerre d'Algérie et la prison politique, et qui a pris ses notes en prison. Le discours lui appartient en majorité. Mais il y a aussi le narrateur âgé, qui introduit la « perspective rétrospective du récit » (Lejeune, 1975, p. 14) et rapproche le journal de l'autobiographie et des mémoires. Il se laisse interroger par lui-même, le jeune d'autrefois, qui est le héros de son récit, il le contemple et essaie de mieux le comprendre.

Dans sa synthèse des théories, Simion (2001) configure la poétique du journal à l'aide de sept caractéristiques : (1) le rejet de la fiction ou de la poétique, transformé dans une poétique de la négation¹ ; (2) le caractère fragmentaire ; (3) le principe de la calendarité (la loi Blanchot, 1971) ; (4) la règle de la simultanéité ; (5) « l'artifice de la sincérité » (la loi Barthes, 1984, p. 399)² ; (6) l'authenticité et la confidentialité ; (7) le rapport entre le dedans et le dehors, au profit du premier. On pourrait y ajouter (8) l'insouciance de la beauté du style, car plus le style est soigné, plus le journal manque de sincérité, d'authenticité (Simion, 2001, p. 145) et même de simultanéité.

¹ Le journal intime se définit comme opposé à toute œuvre de fiction. Il n'accepte pas de règles d'écriture, car il est représenté par la spontanéité et par une certaine négligence de l'expression, comme par exemple l'omission du pronom *je*. Cependant, cette négligence se transforme dans un trait spécifique du journal intime.

² Barthes (1984) trouve qu'après l'influence de la psychanalyse dans la littérature, la sincérité ne peut plus être considérée qu'un « imaginaire au second degré » (p. 400). De plus, Barthes estime que la sincérité ne peut pas décider du statut du genre du journal intime. Celui-ci devrait se justifier seulement par des critères littéraires. Cependant, Simion (2001) soutient que la sincérité, quoique douteuse parfois, représente un point de repère dans la définition du journal intime.

En ce qui concerne le principe de la simultanéité (4), Simion en discute plusieurs aspects importants. Tout premièrement, c'est un principe idéal : le diariste peut noter ce qui se passe ce jour-là, mais il peut aussi écrire ce qui lui vient à l'esprit au moment où il écrit. Pourtant, de tous les écrits personnels, le journal est le plus proche de l'événement décrit, tandis que les mémoires peuvent s'en éloigner au maximum. Simion reprend la formule de Lejeune pour décrire l'écriture du diariste comme un pacte autobiographique, car celui-ci est l'objet de son discours, et celle du mémorialiste comme un pacte avec l'histoire. La simultanéité peut se manifester par rapport *aux événements* vécus, mais aussi (ou plutôt) par rapport *au souvenir* des faits achevés. Il est convenu qu'il est impossible de vivre les événements et de les écrire en même temps, tout comme il est illusoire de dire toute la vérité sur soi (le principe de la sincérité), car pour le faire on devrait passer toute sa vie seulement à écrire. Simion définit pourtant la simultanéité comme la moindre distance entre l'événement et le moment de la notation : un jour, une nuit, etc.

Il appelle le temps du vécu « histoire » et le temps du témoignage « écriture », et il analyse les relations qui s'établissent entre les deux : (4a) la synchronisation parfaite entre l'histoire et l'écriture, cas où l'écriture est une forme d'existence. Le diariste ne fait pas la sélection des événements, ni de leur ordre, ni de leur importance et il ne se soucie pas du style. Mais dans cette relation aussi il y a des réflexions, atemporelles en principe, qui interviennent et qui dilatent le temps :

Le présent porte en lui tous les temps. Ce qui est sûr, c'est qu'au moment où le diariste commence à noter, il vit ou revit les actes qu'il écrit... Lui, le scripteur, il est la seule présence certaine, il unifie les temps et les événements, le temps du vécu et le temps du témoignage. Nous devons dire, par la suite, que l'écriture est l'acte essentiel dans la confession... (Simion, 2001, p. 119, notre traduction – M. P.).

Le deuxième type de relation (4b) représente une petite distance entre l’histoire et l’écriture, exprimée surtout par le passé simple. Le diariste relate ce qui s’est passé la veille, par exemple. Ici même il peut y avoir des épisodes qui renvoient à d’autres moments dans le temps. Finalement, la troisième relation (4c) représente une grande distance entre l’histoire et l’écriture. C’est souvent le cas du journal de détention, quand les circonstances empêchent le diariste d’écrire son journal.

Il est intéressant de noter que Simion soutient que le principe de la simultanéité est occulté plus souvent qu’on ne le pense. Il ne s’agit pas des journaux sans destinataire public (s’il en existe¹ !), par exemple celui de Delacroix. Pourtant, même dans ces cas-là, au moment où l’auteur décide de publier son journal, il est possible que la maison d’édition intervienne dans le texte. S’ils sont publiés posthumément, il est encore possible que l’époux ou l’épouse y intervienne, comme dans le cas de Virginia Woolf. Mais dans le cas des journaux destinés à être publiés, la simultanéité connaît le plus grand nombre de déviations, surtout s’ils sont destinés à être publiés pendant la vie de l’auteur. La sincérité et l’authenticité y sont sérieusement altérées. André Gide, Ernest Jünger, Julien Green, Mircea Eliade sont des exemples de cette dernière catégorie.

Il y a tout un processus ultérieur à l’écriture initiale : on relit le texte, on y ajoute et on y élimine des fragments par des opérations successives. Le résultat représente plusieurs séances d’écriture écartées dans le temps, un souci du style, une trahison de la simultanéité qui fait partie des règles de l’écriture et qui peut être bénéfique. Mais là où la simultanéité est violée plus grièvement, le journal commence à s’approcher de la fiction : « Plus

¹ Notre remarque relève du fait que toute action d’écrire envisage au moins un seul lecteur (que ce ne soit que l’auteur même). Il y a donc une autocensure dans toute écriture.

l'*Album*¹ tend à devenir *une Œuvre*, plus le nombre des infractions augmente et les codes du diariste s'adaptent aux codes générés par la littérature de fiction. » (Simion, 2001, p. 124, notre traduction – M. P.).

1. 1. 3. La poétique du journal carcéral

Même si les ouvrages que nous avons consultés ne mentionnent pas le journal de prison comme un sous-genre de l'écriture intime, nous nous proposons de lancer ci-dessous l'idée qu'une telle catégorie mérite d'être considérée. Nous allons nous appuyer sur les recherches de Simion (2001) pour prouver que ce type de journal se distingue parmi les autres par des caractéristiques spécifiques. Ces particularités découlent notamment du troisième type de relation (4c) entre l'histoire et l'écriture décrite dans le paragraphe précédent. À cause de la grande distance entre les événements vécus et le moment de l'écriture, la calendarité [caractéristique (3) du journal] est affectée, mais aussi le rapport avec la fiction et le souci du style [caractéristiques (1) et (8) de la poétique du journal].

Dans cette situation, à notre avis, le journal de prison se rapproche non seulement de la fiction, mais aussi des mémoires (conformément à Simion). Simion trouve que le principe de la simultanité y est respecté uniquement dans la mesure où la reprise des événements narrés ajoute une nouvelle émotion à l'impression du vécu. Le journal de Timsit respecte en général la calendarité et la simultanité. Il a été l'un des prisonniers qui ont eu la possibilité d'écrire et de lire en captivité. Mais il semble qu'il y a toujours des émotions puissantes quand on revit un tel passé : elles poussent Timsit à ajouter les commentaires en italiques.

¹ Ici Simion (2001) utilise les termes employés par Barthes (1984, p. 410 - 411). Il trouve que le journal intime n'est qu'un Album formé des images disparates et qu'il n'arrive jamais à constituer une Œuvre.

Ces insertions particularisent son journal par rapport au journal en général, mais, selon nous, elles ne font qu'exprimer d'une manière très évidente les caractéristiques du journal de prison relevées par Simion (2001, p. 121 - 122) : (1) un nouveau calendrier que le diariste suit, récupéré de sa mémoire ; (2) une simultanéité simulée ; (3) une confession fixée sur une expérience précise ; (4) deux cadres temporels : celui de l'expérience et celui de la remémoration et de l'écriture ; (5) deux narrateurs : l'un qui se rappelle les événements (ou, dans le cas de Timsit, qui les a vécus et les a notés au jour le jour) et l'autre qui revit ces événements. Pour résumer :

[...] l'écriture ou la transcription de l'histoire vécue constitue le moment essentiel du discours diaristique. Cette opération engage un vécu (*une histoire*), mais aussi un processus complexe, émotionnel, spirituel et imaginaire, simultanément avec le moment où le discours diaristique devient un texte. (Simion, 2001, p. 122).

Le journal carcéral garde les caractéristiques du journal personnel, mais il ajoute des éléments de l'autobiographie et des mémoires. De plus, le processus de l'écriture entraîne le diariste vers l'emploi des procédés propres à la fiction. Dans le journal de Timsit, par exemple, la reconstitution semble ajouter aux événements une aura qui, peut-être, n'existait pas au moment du vécu : « *Le jour de mon entrée en prison fut un des plus beaux jours de ma vie. C'est du moins la trace qu'il laisse dans ma mémoire alors que je reconstitue, des années plus tard, ces journées d'octobre 1956.* » (27)¹.

Timsit réussit bien à combiner les récits de reconstitution en italiques et les notes du journal proprement dit afin de produire des effets esthétiques qui rapprochent une fois de plus son journal d'une œuvre de fiction. Un exemple en est l'inclusion de la première note

¹ Puisque la distinction entre les passages en italiques et le corps du journal en caractères romains est très importante dans notre analyse, nous garderons les caractères tel qu'ils apparaissent dans le journal. Pour mettre en évidence certaines formules, nous intervenons dans le texte en utilisant le caractère gras (superposé aux caractères romains ou italiques de l'original).

du journal de Lambèse à la fin de certaines pages en italiques ; il s'agit d'une prière qui, placée dans ce contexte, touche le lecteur :

Mon Dieu, je me remets en ta garde. Protège tous ceux qui me sont chers et fais que je sois digne quoi qu'il arrive. Donne-moi la force de supporter toutes les épreuves. Que ta volonté soit faite. Que ton nom soit béni, ô mon Dieu ! (52).

D'autres exemples des techniques de la fiction seraient les rêves qu'il se raconte (71 - 72), mais aussi les histoires des co-détenus, rapportées toujours en italiques. Les réflexions sur la vie sont une permanence du journal de prison et elles aussi situent la lecture au-delà des événements proprement dits, dans la sphère de la fiction. Cependant, malgré toutes ces intrusions des autres genres, le livre de Timsit reste un journal dans la mesure où il engage son lecteur dans le « pacte de confiance » (Redondo, 2007). Le pacte est établi par le titre et par le fait qu'il réussit à nous convaincre que son livre est issu d'une expérience précise, qu'il dit la vérité sur lui-même et sur les événements rapportés et qu'il essaie de respecter, dans la mesure du possible, le principe du calendrier et la simultanéité du récit.

1. 2. L'approche pragmatique

Dans notre introduction, nous avons constaté que le schéma de communication de Jakobson (1964) a subi des transformations qui traduisent l'évolution des approches à l'analyse des textes littéraires, notamment à l'analyse du journal intime. Dans la section suivante, nous poursuivons cette réflexion, et nous allons expliquer avec des détails plus techniques la manière dont la pragmatique impose ses instruments et tend à englober plusieurs approches de la linguistique et de l'analyse littéraire. Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 218) trouve que « dernière-née des disciplines linguistiques, la pragmatique connaît à l'heure actuelle une expansion tous azimuts », car les considérations pragmatiques ouvrent la linguistique « aux problèmes connexes de la psychologie et de la sociologie ». La place

de la pragmatique est toujours incertaine, parfois intégrée à la linguistique, d'autre fois l'englobant ou bien en étant séparée. Jacques Moeschler (Moeschler et Reboul, 1994) montre que par rapport à la linguistique, la pragmatique peut être « intégrée » (à la sémantique) ou « radicale ». La pragmatique radicale ne fait pas partie de la linguistique. Moeschler discute aussi deux directions de la pragmatique qui ne relèvent pas de la linguistique non plus : l'orientation sociolinguistique et l'orientation psycholinguistique. Dans le cadre des théories du langage, la pragmatique peut faire partie des théories de la performance, au dehors de la linguistique (la théorie chomskienne), mais elle peut aussi englober la linguistique.

Kerbrat-Orecchioni (1980) apporte des modifications importantes au schéma de Jakobson, en l'orientant de manière plus radicale vers la pragmatique. Au lieu de dire, par exemple, que le message a une fonction référentielle s'il est centré sur le contexte¹ (c'est-à-dire sur la réalité référentielle, chez Jakobson), Kerbrat-Orecchioni postule que l'émetteur aussi bien que le destinataire sont conditionnés par un certain « contexte » de communication et par plusieurs compétences - l'un pour encoder le message, l'autre pour le décoder. Il s'agit de compétences linguistique et paralinguistique, compétences idéologique et culturelle, déterminations « psy- » du l'émetteur ou du récepteur et les contraintes de l'univers de discours spécifiques pour l'un et pour l'autre. De plus, à l'émetteur correspond un modèle de production et au récepteur un modèle d'interprétation (Kerbrat-Orecchioni,

¹ Les conceptions du terme *contexte* sont différentes d'un linguiste à un autre. « L'entourage linguistique d'un élément (d'une unité phonique dans un mot, d'un mot dans une phrase, d'une phrase dans un texte) » (Ducrot, 1995, p. 631) devient *cotexte* chez Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 40). Le « réseau quasi-infini de connaissances » (Randall, 1990, p. 20) ou l'« ensemble d'informations dont dispose l'interlocuteur et qui lui servent pour interpréter le discours » (Moeschler et Reboul, 1994, p. 526) est nommé *situation de discours* chez Ducrot (1995, p. 631). Nous allons utiliser les termes *contexte linguistique* et *contexte sociopolitique* ou *contexte extra-verbal*.

1980, p. 19). Nous essayons de reproduire le schéma de Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 19) à l'aide du tableau suivant :

Tableau 1. Le schéma de la communication chez Kerbrat-Orecchioni

ÉMETTEUR – encodage -	RÉFÉRENT -- MESSAGE -- canal	- décodage - RÉCEPTEUR
Compétences linguistique et para-linguistique		Compétences linguistique et para-linguistique
Compétences idéologique et culturelle		Compétences idéologique et culturelle
Déterminations « psy- »		Déterminations « psy- »
Contraintes de l'univers de discours		Contraintes de l'univers de discours
Modèle de production		Modèle d'interprétation

1. 2. 1. Un modèle d'analyse pragmatique : convention et présupposé

Marilyn Randall (1990) s'appuie sur l'approche pragmatique dans l'analyse littéraire du contexte. Pour elle, il semble que le modèle de production de Kerbrat-Orecchioni (Tableau 1) porte le nom de « convention ». Elle comprend par cela les « stratégies discursives » utilisées par l'auteur pour atteindre son but communicationnel. En même temps, le modèle d'interprétation serait assimilé au concept de « présupposé »¹, c'est-à-dire les connaissances du lecteur actualisées au moment de la réception du message (à la lecture) et « nécessaires à la compréhension / interprétation de l'information » (Randall, 1990, p. 28). Notre analyse s'appuie sur le schéma de Randall (1990) en insistant surtout sur le rôle de la « convention ».

Les conventions et les présupposés peuvent être formels ou propositionnels, comme Randall le montre dans le tableau que nous reproduisons ci-dessous :

¹ Le sens commun du *présupposé* en pragmatique est illustré par l'énoncé *Jean a cessé de fumer*, dont le présupposé est *Jean fumait* (Ducrot, 1995, p. 113 ; Jacques Moeschler et Anne Reboul, 1994, p. 533).

Tableau 2. Convention et présupposé formels et propositionnels (adapté de Randall, 1990, p. 31)

Élément de contexte	formel « Il était une fois »	propositionnel [un petit prince] pas plus grand que le pouce »
Convention	/Il était une fois/ (conte de fées)	référence
Présupposé	suspension de la référence Correction/	existence Mais : les petits poucets n'existent pas Échec

Pour éclaircir l'information du Tableau 2, nous donnons l'exemple suivant : dans un quotidien, une nouvelle annonce la naissance d'un nouveau-né du roi d'Espagne, qui serait « pas plus grand que le pouce ». Il est évident qu'un tel message serait destiné à l'échec, donc le lecteur ne pourrait pas le déchiffrer, car en réalité « les petits poucets n'existent pas » (Randall, 1990, p. 31). Par contre, si après avoir lu l'expression « un petit prince, pas plus grand que le pouce », le lecteur s'aperçoit qu'elle fait partie d'un livre ou d'un récit qui commence par « il était une fois », alors il reconnaît le genre « conte de fées ». Il ne cherche plus à s'expliquer le sens de l'expression par rapport à la « réalité », mais uniquement par rapport à la fiction.

Les conventions et les présupposés formels relèvent du « domaine purement discursif de la communication littéraire », tandis que les conventions et les présupposés propositionnels « touchent au niveau du social et du référentiel » et « suscitent la lisibilité par le biais d'une référence à des données phénoménales accessibles aux récepteurs » (Randall, 1990, p. 30). Les conventions et les présupposés formels aident le lecteur à classer un texte comme appartenant à un tel genre selon les indications paratextuelles qui se trouvent sur la couverture. Par exemple, en lisant le sous-titre sur la couverture du livre

de Daniel Timsit, le lecteur reconnaît cette convention qui lui indique l'appartenance au genre de « journal intime ». Cette convention le conduit vers quelques présupposés avant même de passer à la lecture du texte. Ces présupposés « provoqueront des attentes concernant, par exemple, les composantes [...] du personnage, et de la forme » (Randall, 1990, p. 29), ou du narrateur.

Maingueneau (1990) se situe dans le même ordre d'idées quand il fait l'analyse des genres littéraires d'une perspective discursive. Il utilise même le terme de « convention tacite » pour signaler qu'une fois que le lecteur comprend de quel genre il s'agit, il oriente ses attentes dans cette direction-là :

Les lois du discours sont donc modulées ; le public, sachant à quel genre il va avoir affaire, structure ses attentes en conséquence. [...] les attentes du public dérivent d'un contrat tacite, celui qu'a passé l'auteur avec lui en produisant une comédie de boulevard, un roman policier ou un pamphlet. (Maingueneau, 1990, p. 122).

Mais les attentes du lecteur peuvent être transgressées. Pour revenir au cas du journal de Timsit, le lecteur sera étonné de trouver des stratégies étranges pour une écriture appartenant au genre « journal » : deux narrateurs autodiégétiques, une perspective rétrospective pour certaines parties du récit, la suppression des repères du calendrier pour les mêmes fragments. De plus, l'auteur insère des récits appartenant à d'autres narrateurs, comme les camarades de prison de Timsit, qui racontent les horreurs du colonialisme.

En faisant référence au roman moderne, Randall (1990, p. 29) trouve que le lecteur contemporain avisé devrait détenir « *moins* d'attentes formelles qu'un lecteur relativement peu expérimenté » (souligné par l'auteur cité). À notre avis, cette remarque est valable pour tous les genres dans la littérature contemporaine, y compris pour le journal intime. Elle affirme cependant que « le recours au genre est une façon de situer le texte dans son

contexte de discours antérieurs, source de son identité » (Randall, 1990, p. 66). Après avoir situé le texte dans le contexte d'un certain genre, il faut bien observer sa relation avec ce genre. Maingueneau (1990) fait remarquer :

Les genres ne suffisent pourtant pas à définir tous les contrats possibles de la littérature, puisque les œuvres aussi peuvent instituer des contrats singuliers. Sur cette base, on peut en distinguer trois types :

- ceux qui s'inscrivent exactement dans les limites d'un genre ;
- ceux qui jouent avec les contrats génériques (en mêlant plusieurs genres [...]) ;
- ceux qui se présentent hors de tout genre, c'est-à-dire prétendent définir un pacte singulier.

[...] En d'autres termes, *d'avantage que l'appartenance à un genre, ce qui importe c'est la manière dont l'œuvre gère ses relations à ce genre.* (p. 122)

Le journal de Timsit s'inscrit, à notre avis, dans le deuxième type d'œuvres. La convention formelle au niveau générique du sous-titre rend le lecteur capable de repérer le genre « journal », et, de plus, la période où le livre a été écrit : *Journal de prison 1956 - 1962*.

Les présupposés créés par la reconnaissance de cette convention formelle, conformément aux connaissances du lecteur, relèvent des principes qui fondent le genre de « journal intime ». Les attentes du lecteur configurent en conséquence des stratégies discursives propres au genre : un narrateur – personnage dont le nom serait Daniel Timsit et dont l'écriture, simultanée avec l'expérience carcérale, comprendrait des notations au jour le jour pendant la période 1956 – 1962.

Si le lecteur était plus avisé, il pourrait présupposer qu'un détenu ne peut pas décrire son expérience carcérale simultanément, au moins pas toute son expérience et pas toutes les réflexions qui en surgissent. Dans cette situation, nous trouvons que le lecteur repérerait, encore mieux, ce que nous avons nommé le sous-genre du journal carcéral, par l'intermédiaire de la convention générique : *Journal de prison*. Ses attentes sont donc

configurées autour d'un sous-genre qui mélange les stratégies discursives du journal intime, de l'autobiographie et des mémoires.

Pourtant, la lecture du livre de Timsit peut surprendre même les attentes les plus avisées. Même si l'on fait attention au fait que le journal a été publié quarante ans après l'expérience du diariste, pendant sa vie, et que l'on s'attend à des interventions soit du diariste, soit de la maison d'édition, il y a encore des stratégies discursives qui nous épatent. Mais, il faut le dire, toutes déroutantes qu'elles soient, les techniques narratives dont Timsit se sert contribuent de manière agréable au projet du livre : rendre compte d'une expérience controversée et compliquée.

Il s'agit de communiquer la complexité de la guerre d'Algérie : il y a d'un côté la politique équivoque du général de Gaulle et la pression brutale des Français culminant par l'activité de l'OAS (Organisation Armée Secrète, voir l'Annexe), et, de l'autre côté, il y a les luttes internes entre les Algériens. Toute cette situation politique obscure a généré des formes de combat inédites à l'époque : les attentats, souvent suicidaires, en pleine rue. Après la guerre, d'autres circonstances tortueuses apparaissent : ceux qui avaient lutté, au prix de leur liberté, pour l'indépendance, sont obligés de quitter leur pays ou, pire, ils sont torturés par les partis adverses.

Si le lecteur présuppose tout ce contexte du livre, alors il peut mieux comprendre les intrusions imprévisibles pour un journal typique. Timsit, le narrateur âgé, devait intervenir dans le récit pour éclairer, autant pour le lecteur de France, que pour celui d'Algérie, le contexte de son expérience relatée dans le journal et son rôle dans ce contexte.

Comment publier un journal en tant que médecin qui a fabriqué des explosifs dans l'hôpital où il travaillait ? Comment justifier sa participation à une guerre où il n'était pas

obligé de s'engager ? N'oublions pas qu'il était juif, et que toute son éducation était française. De plus, il y a eu des Juifs qui se sont engagés du côté des Français dans la guerre. Le prologue, les notes en bas de page et les insertions en italiques y apportent des éclaircissements. Les histoires des co-détenus, toujours en italiques, révèlent le visage obscur du colonialisme, qui a déclenché la réaction des indigènes, comme l'on peut voir dans ces deux fragments :

Adda conclut : "Trente ans de politique et on n'a rien obtenu, on demandait l'égalité seulement. Si la France nous avait donné du travail et de l'égalité elle aurait peut-être réussi. [...]" (239 - 240).
« Si la France n'avait pas tant tué dans la région, peut-être que la révolution n'aurait pas pris. Mais après le 20 août¹, ils prenaient tous les jeunes, sans discussion, les faisaient monter dans les camions et les fusillaient. C'est ce qui a allumé le feu. Mourir pour mourir, autant mourir avec ses frères, et tuer le plus qu'on peut. » (271).

De plus, la scission entre le narrateur-personnage jeune et le narrateur âgé reflète la tension intérieure entre l'Algérien dévoué à son pays et l'Européen éduqué dans le respect des valeurs occidentales.

Ayant brièvement cité Timsit afin de montrer la complexité du texte à l'étude, nous pouvons citer Randall (1990) pour énoncer les rudiments de notre approche pragmatique :

À partir d'un corpus institutionnellement consacré comme littéraire, l'analyse explorera les rapports qui se dessinent entre les stratégies discursives du texte (conventions) et les présupposés du niveau non discursif, rapports qui gouvernent la réception esthétique du texte. [...] ce réseau de rapports inclura un ensemble de conditions sociales, politiques et culturelles dont il s'agit d'expliquer la contribution à la situation de communication littéraire. (p. 32).

1. 2. 2. Les déictiques

Comme nous l'avons déjà indiqué, au niveau des conventions, nous allons analyser les structures narratives et les déictiques. Dans les paragraphes suivants, nous allons

¹ Une note en bas de page nous explique: « Le 20 août 1955 marque le début du soulèvement du Nord-Constantinois » (271).

présenter les déictiques comme marques de la subjectivité, tel qu'ils apparaissent chez Kerbrat-Orecchioni (1980). La problématique de son livre soutient que toute personne choisit entre un discours « objectif » ou « subjectif », soit pour s'effacer, soit pour s'avouer en tant qu'énonciateur. La manifestation de la subjectivité est analysée à l'aide des catégories suivantes : les déictiques (les pronoms personnels, les démonstratifs, la localisation temporelle, la localisation spatiale, les termes de parenté) ; les substantifs ; les adjectifs ; les verbes ; les adverbes. Dans notre thèse, nous limitons l'étude de la subjectivité à l'analyse des déictiques.

Chez Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 206 - 208) le sens global d'un certain énoncé est déterminé par deux composantes : (1) « la nature des signifiants pertinents » et (2) « la nature des compétences » (voir le tableau ci-haut) qui permettent à l'émetteur et au récepteur d'associer à ces signifiants des « valeurs sémantico-pragmatiques » : (2a) « les compétences linguistiques et paralinguistiques » et (2b) les « compétences culturelles et idéologiques ». Les compétences culturelles et idéologiques « recouvrent l'ensemble des connaissances, croyances, systèmes de représentation et d'évaluation de l'univers référentiel dont disposent les énonciateurs au moment de l'acte de parole (et en particulier les savoirs que L [locuteur] et A [allocutaire] possèdent sur la situation de communication et sur leur partenaire discursif, c'est-à-dire les images que L se fait de A et imagine que A se fait de lui, et que A se fait de L et imagine que L se fait de lui) » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 208).

« La nature des signifiants pertinents » (1) comprend elle aussi deux composantes : (1a) le « matériel *verbal* et "*paraverbal*" [...] : signifiants lexicaux, syntaxiques, prosodiques et mimo-gestuels [...], typographiques » et (1b) la situation de communication

(« contexte extra-verbal »). La situation de communication (1b) comprend des composantes hétérogènes : « l'environnement physique » et « l'ensemble des conditions matérielles, économiques, socio-politiques qui déterminent la production / réception du message verbal » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 206 - 208).

La situation de communication se manifeste par : **les déictiques** et la polysémie (*contenus littéraires sémantiques*) ; le « problème des “conditions de félicité” des actes illocutoires » (*contenus littéraires pragmatiques*) ; l'ironie, la métaphore, les tropes (« valeurs dérivées » sémantiques) ; la connaissance de « la situation particulière » dans laquelle le discours se produit¹ (« valeurs dérivées » pragmatiques). De toutes ces composantes qui contribuent finalement au sens global d'un énoncé, nous allons nous limiter à l'analyse des déictiques comme manifestation de la situation de communication (1a) qui est une composante de la nature des signifiants pertinents (1).

Cette manière de situer les déictiques nous fait poser la question suivante : est-ce qu'ils s'inscrivent dans le domaine de la sémantique ou bien dans celui de la pragmatique ? Loin d'accepter une opposition pragmatique / sémantique, Kerbrat-Orecchioni (1980) prétend que le niveau d'analyse pragmatique est souvent intégré dans la composante sémantique : « la plupart des théoriciens s'accordent pour admettre que les valeurs pragmatiques, tout en s'opposant aux valeurs sémantiques (au sens étroit), constituent un sous-ensemble des valeurs sémantiques (au sens large) » (p. 197). En outre, quoique Kerbrat-Orecchioni traite les déictiques dans un autre chapitre et qu'elle les intègre au niveau sémantique, elle précise plus loin, lors de la description des objectifs de la

¹ Par exemple : « “Nous vous rappelons qu'il ne s'agit pas d'un entracte, mais d'une courte pause”, énoncé au micro dans un certain théâtre : seule la connaissance de la situation particulière de ce théâtre et des comportements usuels de ceux qui le fréquentent permettent de dériver, de la valeur littéraire (informative) de l'énoncé, cette mise en garde : “N'allez donc pas boire un coup au bistrot du coin comme vous avez l'habitude lorsqu'il s'agit d'un véritable entracte”. » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 207).

pragmatique, que « toutes nos considérations précédentes [concernant la subjectivité langagière : déictiques, subjectivèmes affectifs et évaluatifs] pourraient en effet y être reversées » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 185). De plus, dans une note à la fin de l'ouvrage on apprend que plusieurs théoriciens ont intégré les déictiques et « les “adverbes modaux” du type “(mal)heureusement”, “de toute évidence” » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 260, note 112) dans la composante pragmatique.

Les **déictiques** représentent « la référence relative à la situation de communication » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 35), c'est-à-dire au contexte extralinguistique¹. Kerbrat-Orecchioni propose la définition suivante des déictiques :

les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir

- le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,
- la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire (1980, p. 36).

Les déictiques que nous allons analyser dans le journal de Timsit sont les suivants :

(1) Les pronoms personnels, en particulier *je*, *tu*, *il*, *nous* et les relations qui s'établissent entre eux (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 41 - 42). Le locuteur est toujours *je*, même si parfois *je* est inclus en *nous*. La relation entre *je* + *il* + *il* + *il* = *nous* nous intéresse dans la mesure où la subjectivité chez Timsit prend la forme du pluriel désignant la collectivité des détenus par rapport à celle des gardiens : « **Nous** protestions contre l'attitude des gardiens pendant les fouilles et les parloirs. J'avais été élu délégué de **notre** salle, et désigné pour présenter **nos** revendications au nom de toute la détention. » (42 ; italiques dans l'original, souligné par nous – M. P.). Dans cet ordre d'idées, le pronom *on*

¹ Par rapport à la « référence relative au contexte linguistique [...] *La sœur de Pierre* » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 35 – 36) ou à la « référence absolue [...] *Une fille blonde* » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 35).

rejoint la subjectivité, en s'opposant à *il* (+ *il* + *il*) : « *On* disait qu'*il* [un gardien] avait été condamné à cinq ans de prison avec sursis pour avoir enterré des détenus vivants alors qu'*il* était gardien à Berroughia. » (43 ; souligné par nous – M. P.) La relation entre *je – tu – il*, désignant le narrateur-personnage, fera aussi l'objet de l'analyse narrative, dans notre deuxième chapitre.

(2) La localisation temporelle : (2a) les désinences verbales ; (2b) les adverbes et les locutions adverbiales. Chez Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 45), T₀ représente le « moment de l'instance énonciative : référence déictique » et T₁ le « moment inscrit dans le contexte verbal : il s'agit alors de référence cotextuelle ». Nous remarquons au passage que la désinence joue un rôle important dans le journal, parce que, très souvent chez Timsit, le verbe n'est pas accompagné par le pronom sujet, ni par l'auxiliaire : « **Trouvé** Petit Cheik Belkacem en train d'écrire. » (54), « **Pense** trop à nourriture ces jours derniers. » (55 ; notes du 4 avril 1958 ; souligné par nous – M. P.). On pourrait même indiquer cet aspect comme étant typique du journal intime. Barthes (1984, p. 399) en fait la preuve :

j'en ai assez de ces phrases sans verbe [...] ou dont le verbe est négligemment raccourci (« Croisé deux jeunes filles sur la place St-S. ») – et j'aurais beau rétablir la décence d'une forme complète (« J'ai croisé, j'ai eu une nuit d'insomnie »), *la matrice de tout journal, à savoir la réduction du verbe*, persiste dans mon oreille et m'agace comme une rengaine. (souligné par nous – M. P.).

Pour (2b) les adverbes et les locutions adverbiales, Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 47) fait la distinction entre les formes déictiques et cotextuelles (relatives au contexte linguistique). Nous reproduisons le tableau ci-dessous :

Tableau 3. Les adverbes et les locutions adverbiales de temps (adapté de Kerbrat-Orecchioni, 1980, p.47)

	Déictiques Référence : T ₀	Relatifs au cotexte Référence : y exprimé dans le cotexte
Simultanéité	en ce moment; maintenant	à ce moment-là; alors
Antériorité	hier; l'autre jour; la semaine passée (dernière) ; il y a quelques heures ; récemment	la veille ; la semaine précédente ; quelques heures plus tôt ; peu avant
Postériorité	demain ; l'année prochaine ; dans deux jours ; dorénavant ; bientôt ; prochainement	le lendemain ; l'année suivante ; deux jours plus tard ; peu après ; dès lors
Neutres	aujourd'hui ; lundi (= "le lundi le plus proche, antérieur ou postérieur, de T ₀ ") ; ce matin, cet été ; tout à l'heure	un autre jour

Il ne sera pas difficile de trouver les formes déictiques, donc la référence T₀, dans le journal intime. Par exemple, *hier* dans « Lever comme **hier** à une heure normale. » (54 ; souligné par nous – M. P.) représente l'antériorité par rapport au jour où Timsit écrit cette note dans son journal. Donc *hier* désigne le jour du 3 avril 1958. Dans le sens restreint, *hier* désigne l'antériorité par rapport au jour du 2 avril 1958, quand Timsit écrit, mais dans le sens élargi, il représente la simultanéité propre au journal intime. Un jour représente une petite distance entre l'événement et l'écriture. Au contraire, ce ne sera pas le cas pour les passages en italiques, où le repère chronologique et la convention propositionnelle indiquent la violation de la convention formelle : « *je suis resté à "l'isolement" d'octobre 57 à janvier 58* » (51 ; daté « Un matin d'octobre [1957] »). Ce dernier passage n'a pas été

écrit ni en 1957, ni en 1958, mais beaucoup plus tard, vu que c'est un passage en italiques, donc inséré des dizaines d'années après les événements.

Dans les passages en italiques, plus intéressants encore sont les cas où la convention propositionnelle semble confirmer la convention formelle par l'intermédiaire de l'emploi des déictiques indiquant la simultanéité : « *Tous les visages tuméfiés, le mien particulièrement, mais je ne sens rien. Je suis accablé [...]. J'imagine le pire, genre camp nazi.* » (48 ; Automne 57). Ici, le présent n'est que le temps du récit, car le lecteur est averti au début des passages en italiques qu'il s'agit d'une reconstitution, écrite environ quarante ans après les événements relatés : « *Aucune note sur l'arrivée à Lambèse. Je reconstitue les séquences suivantes.* » (47).

Cependant, Kerbrat-Orecchioni (1980) soutient qu'*aujourd'hui* ou *ce matin* indiquent la neutralité parce qu'ils peuvent se combiner soit avec le présent, soit avec le passé ou le futur. Toutefois dans le journal intime (en tant que convention formelle), conformément aux commentaires cités plus haut de Simion (2001), ils expriment la simultanéité. Nous allons donc adapter le tableau de Kerbrat-Orecchioni aux besoins de notre analyse sur le journal intime.

Nous pouvons conclure que, dans la catégorie des déictiques, la subjectivité n'est pas exprimée uniquement par les pronoms personnels. Les démonstratifs, les adverbes, les désinences et les verbes relèvent, eux aussi, de la subjectivité rapportée à la situation de communication.

1. 3. Conclusions

Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, depuis les années 70, les genres autobiographiques attirent l'attention des critiques qui essaient de les circonscrire.

Cependant, une définition convenable n'a pas pu être conçue en dehors des théories des actes discursifs. Philippe Lejeune ouvre cette voie en instituant l'idée d'un « pacte » autobiographique ou romanesque. Ses successeurs ont insisté sur le fait que la définition de l'autobiographie doit être posée dans les termes d'une relation entre l'auteur (l'émetteur) et le lecteur (le récepteur). Une fois que l'on a ajouté que c'est à l'auteur de convaincre le lecteur et au lecteur de reconnaître que le narrateur et le personnage sont la même personne que l'auteur, et que celui-ci dit la vérité sur lui-même, on se trouve pleinement dans le champ de la pragmatique.

La pragmatique se définit comme un domaine englobant plusieurs approches, mais en même temps elle dépasse la conception structuraliste du langage. Notre analyse s'appuie sur le schéma pragmatique proposé par Randall (1990). Celui-ci convient le mieux à notre analyse parce qu'il permet d'observer le contexte du livre analysé sous deux aspects : le contexte des autres œuvres appartenant au même genre et le contexte social et politique qui a influencé la relation du texte avec le genre auquel il appartient. Nous allons maintenant observer les stratégies discursives qui constituent les conventions établies par Daniel Timsit dans son journal et nous allons examiner la manière dont les présupposés créés par ces conventions correspondent aux attentes du lecteur. Nos instruments seront l'analyse narrative, au deuxième chapitre, et l'observation du fonctionnement des déictiques au troisième chapitre.

CHAPITRE 2 ANALYSE DES STRUCTURES NARRATIVES

Le but de ce chapitre est d'analyser les structures narratives dans le journal de Daniel Timsit et d'observer dans quelle mesure elles correspondent aux attentes du lecteur déterminées par le présupposé. Puisque le présupposé est lui aussi créé par les conventions, il est nécessaire d'examiner le rapport entre les conventions formelles établies par le livre de Timsit et les structures retrouvées dans celui-ci. En fait, les conventions formelles annoncent, par l'intermédiaire du sous-titre, un *Journal de prison 1956 – 1962*. Le présupposé consiste donc des connaissances du lecteur concernant le genre de « journal intime » ou le sous-genre de « journal de prison ». Les attentes visent les structures caractéristiques pour ce type d'écriture : récit homodiégétique de forme autodiégétique (Genette, 1972, p. 253, 255 ; Schaeffer, 1995, p. 601) ou récit homodiégétique de type narratif auctorial (Lintvelt, 1981), et un seul narrateur, identifié au héros du récit et à l'auteur, qui, à la première personne, décrit au jour le jour, pendant la période 1956 – 1962, une réalité qu'il présente comme véritable.

Gérard Genette (1972) fait la distinction entre le récit hétérodiégétique, où le narrateur ne s'identifie à aucun des personnages, et le récit homodiégétique, où le narrateur est en même temps personnage dans son récit. Il distingue aussi entre le récit homodiégétique de forme autodiégétique et le récit homodiégétique « simple » :

Il faudra donc au moins distinguer à l'intérieur du type homodiégétique deux variétés : l'une où le narrateur est le héros de son récit [...], et l'autre où il ne joue qu'un rôle secondaire, [...] un rôle d'observateur et de témoin [...]. Nous réservons pour la première variété (qui représente en quelque sorte le degré fort de l'homodiégétique) le terme, qui s'impose, d'*autodiégétique*. (Genette, 1972, p. 253).

Nous avons employé l'expression « récit homodiégétique de forme autodiégétique », alors que d'habitude on utilise « récit autodiégétique ». Ce faisant, nous avons voulu insister sur l'appartenance de l'autodiégétique à la sphère de l'homodiégétique et justifier en quelque sorte notre choix d'employer la terminologie de Jaap Lintvelt (1981).

Lintvelt distingue deux instances narratives : (1) le narrateur et (2) le personnage. Le personnage peut être (2a) personnage-acteur (le héros ou le je-narré) ou bien (2b) personnage-narrateur (le je-narrant). Il est important de préciser que Lintvelt (1981, p. 28 - 29) tient à opposer le narrateur (1) au personnage-acteur (2a), car ils remplissent toujours des fonctions différentes : le narrateur (1) a la fonction narrative / de représentation et la fonction de contrôle, et le personnage-acteur (2a) a la fonction d'action. Si la narration a comme centre d'orientation le personnage-acteur (2a), on a affaire au type narratif actoriel. Si le centre d'orientation est le personnage-narrateur (2b), le type narratif est auctorial.

Dans la narration homodiégétique, à l'intérieur de la catégorie (2b) du personnage-narrateur, on distingue entre le « je-narrant témoin » et le « je-narrant-protagoniste ». Les deux peuvent constituer le centre d'orientation de la narration. L'équivalent du récit autodiégétique (Genette, 1972) serait, par la suite, la « narration homodiégétique par un je-narrant-protagoniste » (Lintvelt, 1981, p. 80), donc un type narratif auctorial. Dans le commentaire suivant, Genette (1972, p. 255) semble différencier le récit autobiographique du récit autodiégétique : « De *Santeuil* à la *Recherche*, le héros pouvait passer du “il” au “je” sans que le “roman” de C. fût autobiographique, ou même simplement de forme autodiégétique »¹. Il est évident que tout récit autodiégétique n'est pas autobiographique. Lejeune (1975) n'hésite pas cependant à remarquer qu'autodiégétique et autobiographique se superposent souvent :

¹ Le commentaire concerne les stratégies narratives dans l'œuvre de Proust.

L'identité du *narrateur* et du *personnage* principal que suppose l'autobiographie se marque le plus souvent par l'emploi de la première personne. C'est ce que Gérard Genette appelle la narration « autodiégétique » dans sa classification des « voix » du récit, classification qu'il établit à partir des œuvres de fiction. (p. 15 - 16).

Lejeune précise toutefois que la personne grammaticale n'est pas un moyen sûr pour qualifier un écrit d'autobiographique. L'identité entre les individus désignés par le narrateur, le personnage et l'auteur est un critère plus important que la marque formelle. Dans les écrits personnels, cette coïncidence des individus peut même parfois être exprimée par d'autres pronoms que « je ».

Michel Braud (2006, p. 15) souligne le rôle de la première personne grammaticale dans le journal intime : « Dans le journal, le diariste occupe la place centrale [...]. Cette place centrale du diariste est celle du *je* : c'est autour du sujet de l'énonciation que s'organise le monde présenté dans le journal. » Les autres pronoms par lesquels le diariste se désigne lui-même le plus souvent sont *tu* et *il*, l'emploi du dernier étant plus fréquent.

Braud (2006) estime toutefois que :

La troisième personne n'a de signification, dans le journal, qu'en rapport à la première à laquelle elle doit à un moment ou à un autre être assimilable. Ce qui explique qu'il n'y a pas, semble-t-il, de journal entièrement à la troisième personne. (p. 17).

Selon les conventions génériques, la personne principale du récit du journal intime est normalement le « je » et la voix prédominante du récit est celle du narrateur autodiégétique.

Nous trouvons qu'il est important de poursuivre nos observations en utilisant les catégories narratives dans la typologie de Lintvelt. L'analyse du personnage-narrateur (2b) nous permettra de faire la distinction entre le « je-narrant-protagoniste » et le « je-narrant-témoin » et d'observer la relation entre ceux-ci et le personnage-acteur (2a), une instance tout à fait distincte des autres. Le personnage-acteur a toujours la fonction d'action et il

n'accomplit jamais la fonction narrative ou de représentation. Par contre, le personnage-narrateur peut avoir cette fonction spécifique au narrateur, la fonction narrative ou de représentation. La convention qui annonce le genre « journal intime » par les informations paratextuelles crée donc des attentes concernant les structures narratives : « une narration homodiégétique par un je-narrant-protagoniste qui raconte à la première personne les vicissitudes de son je-narré » (Lintvelt, 1981, p. 80). Lintvelt utilise ces termes pour la fiction, surtout dans l'analyse du roman. Il est nécessaire donc d'ajouter que le journal intime suppose aussi que le je-narrant-protagoniste représente une personne réelle, identifiée à l'auteur de la couverture du livre.

Nous tenons compte, dans notre analyse de la structure du journal de Timsit, à la fois des notes écrites en prison et des fragments en italiques et des notes en bas de page, insérés ultérieurement. Nous proposerons que les premières constituent le journal proprement dit, tandis que les fragments en italiques introduisent le lecteur dans le monde de la fiction et évoquent un monde romanesque.

Le narrateur des notes écrites en prison est un je-narrant-protagoniste, superposé au personnage-acteur. Dans les passages insérés, on peut observer deux formes de narration. Il y a au début une narration homodiégétique par un je-narrant-témoin, distancé du personnage-acteur. Mais nous avons identifié un moment de rupture qui provoque la bifurcation de la narration : le je-narrant s'efface et la narration devient hétérodiégétique. Ce clivage de l'identité narrative est provoqué par les intrusions fictionnelles dans un récit fixé sur des événements historiques précis, tel que Paul Ricœur (1985) l'estime :

Dans l'échange des rôles entre l'histoire et la fiction, la composante historique du récit sur soi-même tire celui-ci du côté d'une chronique soumise aux mêmes vérifications documentaires que toute autre narration

historique, tandis que la composante fictionnelle le tire du côté des variations imaginatives qui déstabilisent l'identité narrative. (p. 358).

Après deux années dans les prisons algériennes, les remèdes intellectuels contre l'atmosphère concentrationnaire échouent. Ni les lectures, ni les cours d'arabe qu'il suit n'enthousiasment Timsit. Les rêves qu'il fait de Louise le tourmentent et lui enlèvent l'espoir : « Elle me dit : “À quoi bon, Daniel, puisque tout est mort.” » (72). L'un de ses camarades, Lakhadar, a une révélation, « un visage de femme avec des yeux rayonnants » (73), mais cela ne l'exalte non plus. La dépression s'installe : « Mais je me sentais vieux, vieux comme une colline couverte de neige, et l'envie de toute chose s'en était allée. » (73). Ce moment est évoqué par le narrateur jeune, dans les notes de prison, mais il entraîne l'apparition du narrateur hétérodiégétique dans les fragments insérés.

Peut-être la référence à la vieillesse a-t-elle joué un rôle dans l'intervention du narrateur âgé, qui, à partir de ce moment, s'éloigne du personnage-acteur, le contemple et décrit ses états par les procédés de la fiction. La narration hétérodiégétique et les intrusions fictionnelles sont également entraînées par la référence au rêve. Celui-ci représente une sorte de narcose, une solution face à la dépression : « Rêves toutes les nuits, presque réels, ils tissent une seconde vie perpétuant l'ancienne. » (72). Le rêve crée une vie parallèle, dont la meilleure poursuite est la fiction et le récit à la troisième personne : « *Il ne trouvait rien parce qu'il ne voulait rien. Il s'en fichait. Il était devenu sec.* » (74). Ce moment ne constitue pas une démarcation parfaite entre les récits homodiégétique et hétérodiégétique, qui parfois s'entremêlent dans le discours du narrateur âgé¹.

¹ Nous continuons de distinguer entre le « narrateur jeune » et le « narrateur âgé », même si, au niveau de la structure narrative, nous avons identifié trois narrateurs : protagoniste homodiégétique, témoin homodiégétique et hétérodiégétique. Ce faisant, nous soulignons les deux moments de la rédaction.

2. 1. Structures narratives dans les notes de prison

La narration homodiégétique par un je-narrant-protagoniste représente la plus grande partie du journal de Timsit, et satisfait ainsi les attentes du lecteur. Le personnage-narrateur et le personnage-acteur se superposent, et ils s'identifient avec l'auteur de la couverture. Ils correspondent tous à la même personne : Daniel Timsit, âgé de vingt-huit à trente-quatre ans, emprisonné dans cinq prisons pendant la guerre d'Algérie. Il est facile de prouver l'identité auteur – narrateur, plus précisément la coïncidence entre les individus désignés par les deux instances narratives. Toute la critique sur Daniel Timsit prend en compte sa personnalité et son rôle social et politique. Il nous suffit de citer ce fragment de Pierre Vidal-Naquet (2002b), dont le témoignage est très important, parce qu'il a connu personnellement Timsit :

Si peu que j'ai connu Daniel Timsit comme médecin, comme écrivain, comme politique, il n'était pas de ceux qui se laissent facilement oublier. Il avait, la dernière fois que je l'ai vu, au printemps de cette année qui le vit disparaître vendredi 2 août, quelque chose de déterminé et en même temps d'infiniment fragile. [...]

Communiste réduit à la clandestinité, Daniel Timsit organise [...] la première grève à l'université contre la torture. Nous sommes alors à la fin de 1955. [...] Daniel Timsit organise pour le FLN un laboratoire d'explosifs qu'il croit destinés au seul maquis. (¶1, 3).

Dans les passages suivants, nous allons consacrer notre analyse au rapport entre le narrateur et le personnage. Les notes de prison peuvent commencer par des détails insignifiants : « Ai jeûné ce soir. » (87 ; 24 septembre [1958]. « Je jeûne pour Kippour »). Mais le récit continue toujours par une réflexion ou une interrogation qui plonge le lecteur dans le monde de la méditation, comme dans le passage qui suit les mots cités en haut :

Pourquoi cette soumission aux rites, primitive, empreinte encore de crainte magique, de timidité d'homme entravé jusqu'en son esprit par la société ? [...] pouvoir dire à mon père sans mentir : j'étais avec toi ce soir-là. [...]

le sentiment d'évoluer en terrain pleinement humain depuis quelque temps. (87 - 88),

ou, encore, dans le fragment suivant où l'évolution intérieure de l'homme emprisonné est révélée plus clairement :

L'impression qu'autrefois je marchais en aveugle. La prison m'a ouvert les yeux. [...] Je ne m'intéressais pas aux êtres. Je recevais des impressions sans m'efforcer vraiment de comprendre autrui, tout au plus sensible à l'ambiance et à moi-même. (140).

Toutes les notes de prison de Timsit pourraient être représentées par cette phrase :

« Vivre quotidien et réfléchir concret. » (96). L'idée de Gusdorf (1991a), selon laquelle l'homme se découvre soi-même en prison, est très bien représentée dans le journal de Timsit et rend l'écriture révélatrice. Le lecteur peut se sentir même exalté par le foisonnement des idées et par la profondeur des réflexions : « je me sens riche de songes et de réflexion » (105), sans toutefois avoir l'impression que celles-ci relèvent exclusivement du domaine purement abstrait. Les troubles que le narrateur exprime en utilisant le « je » et les conditions concrètes qui ont provoqué son déchirement font passer un message beaucoup plus subtil : je suis une personne réelle, comme vous, lecteur, donc ce qui m'arrive à moi, maintenant, pourrait vous arriver à vous aussi, un jour, car c'est de la vie réelle dont je parle ici¹. Rolland Doukhan retrouve le même projet dans l'œuvre de fiction de Timsit, *Suite baroque* (1999) :

Oui, l'homme que j'ai rencontré est d'abord un être humain, c'est-à-dire parfaitement universel. Toutes ces précisions me semblent importantes à souligner car ce livre ne concerne pas spécifiquement les Juifs en tant que tels, ni les Français en tant que tels, et ni les Algériens eux-mêmes. Il nous concerne tous. De quoi s'agit-il ? D'un homme qui a choisi et qui est allé au bout de ses choix. Ce qui serait banal si cet homme n'était le citoyen d'un pays déchiré aux prises avec les retombées d'une Histoire à laquelle il a

¹ Coşeriu (1994) fait un commentaire similaire pour démontrer le rôle des fonctions d'évocation dans les nouvelles de Kafka.

participé, mais des retombées qui ne vont pas aujourd'hui tout à fait dans le sens qu'il avait rêvé. (Doukhan et Timsit, s. a., p. 93).

Le journal du jeune homme emprisonné comprend ses rêves et les souvenirs des femmes qu'il a connues, surtout de Louise, une constante du journal ; les portraits de ses camarades ; des sentences sur la vie morale ; des exercices stylistiques : « Mal de mer et mal d'aimer. La terre comme un crâne chauve. » (117) ; des analyses littéraires et des notes sur les lectures qu'il fait en prison. Il décrit sa désolation, l'impuissance, le sens de l'absurde, les coups, la torture de ses camarades (188), la mentalité parisienne imprégnée de l'esprit petit-bourgeois et ignorant la vie misérable des autres gens, les gardiens (192), un médecin altruiste et une infirmière méchante (259). Le détenu note ses conversations avec Dieu, surtout des prières pour ses parents. Il confesse des détails pénibles : « Suis obsédé par le besoin de femmes, le souvenir des femmes. Relis quelques passages pornos de livres, ne puis m'empêcher. » (263).

Parfois les idées et les actions sont marquées par des tirets, dans un agenda où il raconte ses activités : l'étude de la médecine¹, les exercices physiques, les repas collectifs, les incidents et les disputes entre les détenus, les lectures et les discussions. Une place importante est accordée aux cours qu'il enseigne en prison. Il faut souligner que la prison politique est représentée dans les journaux des prisonniers (Gusdorf, 1991a ; Steinhardt, 1996) comme le foyer d'une université souterraine². Les intellectuels se sont attachés à tenir des cours, dans les domaines qu'ils connaissaient, devant un public composite. Daniel Timsit enseignait le français et l'hygiène et il suivait des cours d'arabe (79, 116, 118, 123, 126, 129 – 130, 133).

¹ À la sortie de prison, il a passé les derniers examens de médecine en France.

² Notre conclusion est fondée aussi sur la lecture des autres journaux intimes de la littérature roumaine issue de la prison communiste.

Il dépeint son état après la conversation avec Simone Veil, mais non pas l'entretien proprement dit. Vu qu'il s'agit d'une personnalité contemporaine, l'auteur est-il intervenu dans ses notes avant de les publier ? Nous ne pouvons pas le prouver et n'avons qu'à nous fier à l'information de Vidal-Naquet (2002b), qui soutient que « ce journal a été publié sans retouches, sous le titre *Récits de la longue patience* » (§5). De plus, parfois la « perception externe » (Lintvelt, 1981) du je-narrant-protagoniste enregistre les événements sous forme de détails, d'autres fois seulement sous forme de réflexions. Il y avait encore la confidentialité qu'il a voulu sans doute garder en ce qui concerne cette discussion. Un témoignage écrit risquait d'être découvert par les gardiens, et cela aurait pu entraîner la punition du prisonnier qui a dû dévoiler ses conditions de détention dans la prison de Lambèse en Algérie. Timsit dénonce en fait dans son journal la malnutrition imposée aux prisonniers dans cette prison.

Le narrateur du journal s'apostrophe lui-même, en utilisant la deuxième ou la troisième personne grammaticale. Pour utiliser les termes de Lintvelt (1981), le personnage-narrateur (je-narrant) ironise le personnage-acteur (je-narré) : « Tu délires... » (183), « Le voilà qui se prend pour un deuxième Josué. Ils te réduiront en poudre, petit père. » (235), « J'écrirai au directeur [...]. Oui, tape-toi la tête. », « ne désespère pas » (185). Le je-narrant est en permanent dialogue avec son je-narré dans les notes de prison. Cet aspect se manifeste comme un déchirement qui se dévoile dans la structure intégrale du journal. Le combattant actif s'identifie au drame de son pays, l'Algérie. Par contre, l'intellectuel de formation française est impuissant pendant toute la guerre à cause de la détention, et après la guerre à cause de l'exil provoqué par la situation politique de son pays :

Révolutionnaire de romance !

Je sens mon cœur se diviser en deux. Ce sont deux chevaux de course, l'un hardi, délirant, emporté par la fièvre, et l'autre son pauvre frère qui se traîne affolé, souffrant et n'arrive pas à le suivre. Mon cœur enfle à se briser du galop de ces chevaux maudits. (185).

Ce déchirement entre Timsit l'Algérien et Timsit le Français est souligné dans un fragment du « Prologue » qui fait référence à la période où il a dû s'exiler à Paris. C'était après le coup d'État de 1965 en Algérie (voir l'Annexe) et il était déçu de la situation politique dans la jeune République. À Paris, il pratique avec dévouement son métier de médecin, mais le trouble ne le quitte pas :

[...] Je m'exile à Paris, la patrie de ma langue, mon amour adolescent, le pays du siècle des Lumières. Peut-on être à la fois algérien et français ? Oui, en définitive il n'y a pas de contradiction. [...] Je gagne le paradis des enfants, des musiques et des chats...

Bien sûr ce n'est pas si simple. Mais c'est *aussi* vrai. (21).

Nous allons observer comment ce tourment qui trouble Timsit entraîne une scission considérable au niveau des structures narratives de son livre.

Tout ce que nous avons relevé du journal de Timsit correspond aux attentes créées par la convention du genre journal intime, y compris l'emploi d'autres personnes grammaticales pour désigner le je-narré. Le « pacte autobiographique » est respecté en totalité dans les notes de prison, écrites en caractères romains. L'identité auteur – je-narrant – je-narré est exprimée par une narration homodiégétique à la première personne où le personnage-narrateur occupe la place centrale. Ce qui ne convient plus au présupposé concernant le genre journal intime, c'est l'apparition d'un deuxième je-narrant homodiégétique, distancé du je-narré, et qui, plus la lecture avance, plus il se transforme dans un narrateur hétérodiégétique. De ce type d'écriture nous allons nous occuper dans les paragraphes suivants.

2. 2. Structures narratives dans les passages insérés

Les notes de prison du journal de Daniel Timsit datent des années 1956 -1962, mais le livre n'a été publié qu'en 2002, donc après un délai d'environ quarante ans¹. Il s'agit parfois de notes disparates, qui ont pu être sauvées malgré les fouilles des gardiens de prison : « des années plus tard, lors d'un rangement, m'apparurent ces papiers que j'avais oubliés, des enveloppes aux dos couverts de mon écriture d'alors [...]. Je les ai recueillis. » (22). Le contenu de ces notes incohérentes serait peu compréhensible s'il n'y avait pas d'introductions explicatives ou de notes en bas de page. De plus, à cause de cette publication retardée, le journal vise un public trop écarté du contexte qui a généré les événements décrits par Timsit.

De 1965 jusqu'à sa mort en 2002, Timsit a vécu en France, où il est devenu « à la fois un spécialiste d'endocrinologie et un généraliste, une sorte de médecin des pauvres » (Vidal-Naquet, 2002b, ¶5). Son journal a été publié en France, par les Éditions Flammarion, en collaboration avec les Éditions Bouchène. Cette maison d'édition portent le nom d'Abderrahmane Bouchène, éditeur algérien et ancien combattant pour l'indépendance, qui lui aussi a dû s'exiler en France après 1994 (François Geze, 1999, ¶2). Les Éditions Bouchène ont continué leur activité à Saint-Denis², ce qui fait que le journal de Timsit a été publié en France, en collaboration avec les Éditions Flammarion.

Ces détails sont importants pour comprendre que la situation politique avait tellement changé que les anciens combattants n'étaient plus les bienvenus dans leur propre pays. Il est à remarquer aussi que le livre n'était pas destiné seulement aux nouvelles

¹ En 1988 et 1999 Timsit publie *Algérie et Suite baroque*. Le journal a paru en janvier 2002. Nous supposons que le travail nécessaire pour la publication du journal s'est produit entre 1999 et 2002 : retrouver les manuscrits et les notes disparates, les revoir et les mettre ensemble.

² Aujourd'hui même, le site des Éditions Bouchène indique pour contact des coordonnées aussi bien d'Alger que de Saint-Denis, ce qui signifie que la maison d'édition poursuit son activité dans les deux pays.

générations d'Algériens, mais aussi au public français. Sinon, pourquoi donner en bas de page, par exemple, le sens du nom *Aïssa* ? Un Algérien saurait que le mot signifie « Jésus » en arabe.

C'est ainsi que Timsit, au moment où il prépare son journal, décide d'intervenir dans son texte à l'aide des passages insérés et des notes en bas de page. Nous estimons que l'auteur choisit cette stratégie par souci d'authenticité : « *je retrouve et reproduit les rares notes d'alors* » (39). Il semble éviter l'intervention dans les notes écrites en prison. Ce désir le détermine à délimiter visiblement les passages insérés du journal proprement dit par l'emploi des caractères italiques et par des notes en bas de page.

Dès le début du journal de Timsit, le lecteur est confronté à un narrateur qui déclare dans un mot introductif :

Il y a longtemps, au fil des jours et des nuits de prison, j'ai écrit ce journal. Pourquoi se ressouvenir de ce passé ? Pour vous rendre hommage, mes compagnons sans nom, sans visages, sans histoires et qui étaient des hommes.

Lieux, temps visages...

Je raconte l'histoire des prisons, ou plutôt le jeune homme que j'étais raconte cette histoire. [...]

La baleine a traversé les océans...

... et moi nouveau Jonas en son ventre. (9).

Ce paragraphe annonce toute la structure du livre : l'oscillation entre *je* et *il*, entre l'écriture simultanée au vécu et le souvenir, entre l'autobiographique et la fiction. Il est écrit par un narrateur homodiégétique qui se démarque du narrateur des notes écrites en prison : « *Je raconte [...]* ou *plutôt le jeune homme que j'étais raconte* ». Cette phrase peut être analysée en ayant recours à un commentaire de Genette (1999) sur Barthes (1984) : « le *ou plutôt* [...] rétracte la première proposition non comme insuffisante, mais comme

inexacte » (Genette, 1999, p. 336)¹. Cet extrait du début du livre délimite le narrateur jeune, qui a écrit le journal en prison, du narrateur âgé, qui « se ressouvient » du passé. L'allusion biblique des deux dernières lignes anticipe les fragments (209 – 211 et suite) où la fiction se présente sous forme de narration hétérodiégétique.

2. 2. 1. Narration homodiégétique dans les fragments insérés

Au début (pages 9 - 73), les passages en italiques représentent des narrations homodiégétiques par un je-narrant-témoin. Le je-narré (le personnage-acteur) reste toujours le jeune Timsit, tel qu'il était dans les notes de prison. Dans le journal proprement dit, la narration est homodiégétique, effectuée par un je-narrant-protagoniste qui se superpose au je-narré. Par contre, dans les fragments insérés, le je-narrant (Timsit âgé) n'est plus protagoniste et il est écarté du je-narré (Timsit jeune).

Le personnage-narrateur-témoin assume la reconstitution des événements qui ne sont pas présentés dans les notes de prison, comme, par exemple, dans ce fragment, où Timsit restitue les premiers moments dans la prison de Barberousse, en Algérie :

Je n'ai aucune note sur ce séjour à Barberousse, que des souvenirs. [...] J'essaie une reconstitution. [...] On me conduit au "secret", au premier étage. Ce doit être le 17 ou le 18 octobre 56. Rampe de fer et rangées de portes, portes de bois massives, voûtées avec ferrures. (28 - 29).

La fonction explicative de ces textes est très importante. Grâce à ces passages, le lecteur est conduit par le narrateur dans le labyrinthe de la vie en prison, comme Thésée par le fil d'Ariane :

Chaque gourbi devait comprendre des détenus "fortunés" qui recevaient des mandats et des colis de leur famille, et des détenus pauvres qui ne

¹ Pour un plus ample commentaire concernant les valeurs de *plutôt*, voir Genette (1999, p. 335 - 345). Dans ces pages, Genette se lance dans des considérations sur le journal intime ayant comme point de départ la phrase de Barthes (1984, p. 399) : « Je n'ai jamais tenu de journal ou plutôt je n'ai jamais su si je devais en tenir un. ».

recevaient rien. [...] Les repas étaient pris en commun et les tâches reparties. Je m'occupais de la vaisselle. (33).

La nécessité d'un guide dans l'univers de la prison est entraînée par l'abîme qui écarte celui-ci du monde « libre ». Cette séparation est exprimée par l'emploi de l'expression « l'autre monde » dans les fragments relatifs à sa sortie de la prison : « *Jonas est rejeté sur les rives de l'autre monde* » (459), « *Le 14 mai 62, [...] je franchis les portes de la prison d'Angers. Dans le train, seul, tous les visages se pressaient contre mon visage. [...] Tous ces visages de l'autre monde.* » (473).

Dans la note « 16 août [1957]. Destination Lambèse », le narrateur jeune raconte les fouilles et le comportement des gardiens. Timsit est apostrophé par l'un d'eux : « Quand on pense que tu pourrais être chez tes parents si t'avais pas fait le con ! ». Dans un fragment qui précède cette note, le narrateur âgé raconte les événements qui se sont passés avant cette scène et qui ne sont pas révélés dans le journal de jeunesse. Cette explication montre pourquoi les gardiens lui en voulaient : « *Nous protestions contre l'attitude des gardiens pendant les fouilles et les parloirs. J'avais été élu délégué de notre salle, et désigné pour présenter nos revendications au nom de toute la détention.* » (42).

L'entretien avec Simone Veil n'apparaît dans les notes du journal que de manière suggestive : « journée animée : de grands yeux verts qui m'ont paru immenses » (145). Si la note en bas de page ne précisait pas la source de ces impressions vives éprouvées par le prisonnier, le lecteur ne pourrait pas savoir à qui appartiennent les « yeux verts » : « Rencontre avec Mme Simone Veil, lors de la visite d'inspection de la commission du ministère de la Justice (Michelet). Membre de cette commission, elle s'entretint avec moi sur mes conditions de détention. » (145).

Au niveau des instances narratives, le lien le plus fort entre les notes de prison et les fragments insérés est représenté par le je-narré. Le personnage-acteur, Daniel Timsit le jeune, représente le héros et le « centre d'orientation » (Lintvelt, 1981, p. 38) de la narration dans les deux cas. Ce qui est très intéressant, c'est d'observer la relation entre le je-narrant-témoin des passages en italiques, Timsit âgé, et le je-narrant-protagoniste du journal proprement dit, Daniel le jeune. Le narrateur-témoin décrit sa difficulté de déchiffrer et de recopier les manuscrits (94) et, plus tard, dans une intervention entre parenthèses, il semble entrer en dialogue avec le narrateur-protagoniste : « les nuages en nappe craquelée avec des crevasses (ai-je écrit *crevages*¹ ?) des plongées vertigineuses [...] des branches nues et nerveuses. » (147).

Cette relation entre le narrateur âgé et le narrateur jeune est plus évidente dans les commentaires suivants, où le je-narrant-témoin a une perception externe plus élargie que le je-narrant-protagoniste : « *Je ne savais pas ce qui se passait. Je l'appris plus tard.* » (66) ; « *Ancien chef maquisard de l'ALN, il est massacré par ses compagnons de salle. Plus tard j'en apprendrai la cause.* » (50). Les fragments de reconstitution apportent une vision d'ensemble sur les événements, une vision à laquelle le narrateur n'a d'accès qu'après le passage du temps. Il arrive même que le je-narrant-témoin soit en désaccord avec le je-narrant-protagoniste. Celui-ci est dégoûté par un mendiant, emprisonné pour avoir violé une fille, avec lequel il doit partager la même cellule et se désigne dans son journal par des mots durs : « J'ai de la pitié sur mes lèvres, mais pas dans le cœur. Le sens trop corrompu, hypocrite, pourri de juiverie – avec ce que cela comporte de racisme anti-arabe et de

¹ Les dictionnaires consultés n'incluent pas le mot *crevage*, mais la recherche sur internet a mis en évidence plusieurs résultats de son emploi. *Crevasse* et *crevage* sont tous les deux dérivés du verbe *crever*. Tandis que *crevasse* exprime le résultat de l'action représentée par le verbe *crever*, le nom *crevage* signifie l'action de (faire) éclater ou craquer.

pouillerie. » (57). Une note en bas de page essaie de réhabiliter le narrateur jeune et de l'excuser pour ce langage : « J'ai écrit cela. Comment l'expliquer ? Je sais que j'ai toujours affirmé mon origine juive, juif algérien, disais-je [...]. Je crois qu'en ce temps, j'étais tellement net sur ce plan que je n'avais aucunement peur de l'ambiguïté des mots. » (57).

Par contre, dans d'autres passages, la perspective du narrateur âgé est tout aussi limitée que celle du narrateur jeune. Celui-ci est dépourvu d'une extrospection élargie à cause de la pression des événements : « *Le prisonnier ne voit jamais la prison dans son ensemble, il n'en perçoit que des détails, sa cellule, un arbre, une grille.* » (32). Il perd ses notes, car il les trouve moins importantes que les événements qu'il vit : « *J'étais dans le présent et le présent c'était la guerre.* » (39). Le narrateur âgé, à son tour, est entravé par la mémoire : « *Je ne saurais décrire la centrale de Maison-Carrée. [...] Et même du portail de l'entrée je ne me souviens plus ; il se refermait sur moi, je me retrouvais à son envers.* » (32). Il est nécessaire de préciser que l'acte de se souvenir est aussi empêché par la douleur qui doit accompagner certains souvenirs : « *Je n'ai aucune note sur ce séjour à Barberousse, que des souvenirs. Et de moins en moins l'envie de les ranimer.* » (28).

La fonction explicative est essentielle dans le récit homodiégétique des fragments insérés. Elle facilite la relation entre l'auteur et le lecteur, autrement dit, entre l'émetteur et le récepteur du texte littéraire. Cette fonction ne se limite pas aux fragments insérés qui se trouvent avant la page 74, où apparaît le premier texte hétérodiégétique soutenu. Il y a dans tout le livre de courts paragraphes qui assurent le « common ground » (Bassano, 1995, p. 418) nécessaire à la compréhension du texte du journal. Par exemple, la note du 17 septembre 1958 présente quelques informations et réflexions concernant les cours que

Timsit enseigne et suit en prison. Mais l'information ne serait pas claire sans les explications de la note en bas de page et du fragment explicatif : « *Nous avons organisé l'enseignement de l'arabe, du français, de l'hygiène. Comme élève, je suivais des cours d'arabe. J'enseignais le français et l'hygiène.* » (79).

À notre avis, cette technique n'est pas exigée seulement par le contexte historique, mais aussi par la spécificité du journal écrit dans les conditions carcérales. Si le journal avait été rédigé en totalité après la libération de l'auteur, le narrateur aurait pu inclure dans les notes proprement dites ses réflexions et ses explications superposées au souvenir des méditations et des événements de prison¹. Mais le narrateur âgé des *Récits de la longue patience* se voit dans la situation de guider le lecteur dans l'univers concentrationnaire de la prison, un univers décrit à l'époque même de son incarcération. Il est pourtant très important de préciser que la technique narrative utilisée par Timsit aide le lecteur à réceptionner le message transmis, mais non pas à repérer les structures propres au genre du journal intime telles qu'indiquées par le sous-titre.

2. 2. 2. Narration hétérodiégétique dans les fragments insérés

Plus la rédaction du journal de Timsit avance, plus la réflexion remplace le récit des activités quotidiennes dans le discours du narrateur jeune. Le « séjour » en prison se prolonge, « le temps devient élastique » (181), « la tension [et] l'insécurité » (180) augmentent. Parallèlement se développe un type de récit qui surpasse la simple réflexion du narrateur homodiégétique que nous avons observée jusqu'à maintenant dans les notes de prison et dans les fragments insérés. Le dialogue entre les voix narratives met en évidence le fait que le narrateur âgé est aussi le lecteur du narrateur jeune. Plus sa lecture avance,

¹ Steinhardt (1996) est l'auteur d'un tel journal atypique. Il n'a pas eu la possibilité d'écrire en prison et, de plus, la première variante de son journal a été confisquée par la police politique (la Sécurité). Il a écrit donc une deuxième variante du journal, où plusieurs couches de réflexions superposées s'entremêlent.

plus il s'éloigne du personnage-acteur et plus il s'efface en tant que narrateur. Le « je » est remplacé par « il » ou par le nom du personnage, « Daniel ».

Nous tenons à illustrer ce procédé par l'analyse d'un passage plus long, où la troisième personne s'entremêle avec la première et la deuxième, sous forme de fiction. Ce qui est très intéressant, c'est que le passage en italique cette fois-ci ne joue pas le rôle d'un liant entre les notes de prison, mais il est intégré dans une note (non) datée « Mars-avril 60. En cellule. Sans date ». La note suggère un dialogue du personnage-acteur avec lui-même, sans toutefois le rapporter : « Cela pourrait s'intituler : "Robinson et Vendredi" ou "Dialogues avec soi-même". Que resterait-il de ce qui fait un homme si l'on passait tout au crible ? » (209). Il revient au narrateur âgé de retracer ce dialogue, en utilisant des stratégies propres à la fiction. Il parle de Timsit à la troisième personne et l'envisage seul ; la nuit, il entend des voix au dehors de la prison et il fume en compagnie d'une lampe et d'une araignée. Celles-ci sont personnifiées et le personnage-acteur dialogue avec elles : « *Il est seul, il dialogue avec une lampe vieillotte, piquée de poussière. La lampe l'écoute.* » (209)¹. Le passage en italiques présente les troubles nocturnes de Timsit et il est continué par la note écrite en prison, qui évoque le matin suivant : « Au deuxième appel le gardien a claqué le guichet. J'ai remué un bras pour indiquer que j'étais réveillé et non mort ni évadé. Le gardien satisfait est passé. » (211).

La solitude crépusculaire est mise en évidence par « *les voix ignorantes* » des gens de dehors et par le fait que la lampe même l'écoute avec ennui :

Elle écoute sans acrimonie mais avec un ennui discret, elle ne peut faire autrement que de l'entendre comme elle a entendu tant d'autres prisonniers mais ça ne l'intéresse pas. Elle ne cherche pas, peut-être est-elle trop vieille et expérimentée pour cela. (209).

¹ Souligné en gras par nous – M. P., dans tous les passages cités qui suivent.

L'araignée prend la parole et apostrophe le personnage dans un discours direct :

*Il ferme les yeux pour fuir la lampe soucieuse qui **le** veille et l'araignée brillante qui jubile. Elle **le** sait faible et vain, proie facile. Un songeur aux yeux doux « **Tu** es un hôte imbécile et friable. **Tu** es petit et **tu** n'es plus l'enfant aux yeux invincibles. **Tu** es creux comme un emballage de carton, une valise de pauvre. » (210).*

Encore plus intéressante est la voix du je-narré, qui n'est pas mêlée avec celle du je-narrant. Le narrateur est hétérodiégétique et le personnage est désigné à la troisième personne. En observant l'emploi du *il* et du *je* dans le fragment suivant, nous voyons que la première personne fait partie d'un discours indirect-libre du personnage-acteur :

***Il** allume une cigarette. Dehors enfin une voix chante, mais d'autres rient trop fort. [...]*

***Ô mon Dieu !** Chassez cette araignée. Serait-elle **mon** juge ? Elle est accroupie près du trou d'aisance contre le mur moisi d'eau verte. **Il** sait qu'elle ne partira plus, qu'elle ne le quittera plus de ses yeux avides, mille fois avides, ses yeux multipliés par mille qui regardent partout, de partout. **Je** suis prisonnier des murs et de l'araignée. **Ma** vérité n'est plus une femme mais une putain d'araignée qui me guette et me dévorera quand le violoncelle ne jouera plus.*

*Les voix ignorantes s'entremêlent au dehors. **Il** se brûle les doigts à la braise de la cigarette mais **il** s'en réjouit. (210).*

Ce fragment est extrait du deuxième cahier écrit dans la prison Petites Baumettes en France. Le nom de ce cahier, « *Jonas est avalé par le grand poisson* », outre l'allusion biblique, renvoie, lui aussi, au monde fictionnel. Jonas devient le synonyme de Joseph, le héros de *Suite baroque* (Timsit, 1999), un autre ouvrage de Timsit, qui, selon Doukhan, représente un hybride générique qui mélange roman, « biographie d'une époque », autobiographie et poésie (Doukhan et Timsit, s. a., p. 93). Doukhan n'hésite pas à identifier Joseph avec Daniel Timsit (Doukhan et Timsit, s. a., p. 94) et celui-ci ne nie pas ce rapprochement. Nous trouvons que Jonas n'est qu'un autre héros, semblable à Joseph, qui représente le vécu de Daniel Timsit au niveau fictionnel. Son parcours est marqué encore

par trois titres : ceux de deux cahiers écrits aux Petites Baumettes¹ (Marseille) en 1960, « *Jonas dans la soute du temps* » (349) et « *Jonas, les jours et les nuits, nul horizon* » (429), et celui des dernières notes de 1961 - 1962 : « *La prison d'Angers. Jonas est rejeté sur les rives de l'autre monde* » (459).

L'écartement entre le narrateur âgé et son personnage-acteur est évident dans les titres de deux de ces fragments : « 15 mai [1960]. Je m'imagine. Essai de mise à distance » (286) et « Notre quotidien. Je nous regarde » (294). Le narrateur aurait pu dire, par exemple, « je me souviens », mais il choisit « je m'imagine », justement pour communiquer son intention de plonger dans la fiction. Dans les deux fragments, le narrateur désigne son personnage toujours à la troisième personne et parfois par son nom : « *Il ne sut comment, il se retrouva à la nuit.* » (286), « *Daniel n'a pas envie de causer de la situation politique* » (294). Dans ces extraits, le narrateur suit son personnage dans la nuit, rapporte le dialogue de celui-ci avec soi-même et raconte les promenades et les discussions politiques des détenus.

En plus de la nécessité d'assurer le terrain commun essentiel pour une communication réussite entre l'auteur et le lecteur², les passages insérés affirment un déchirement qui entraîne la scission entre les deux narrateurs. Il nous semble que le fragment cité en haut n'aurait pas pu rendre la douleur si vive que par le biais de la fiction. Dans son autobiographie, *Algérie*, Timsit avoue son désir d'exprimer la souffrance et certains épisodes de son activité de combattant par la voie de la fiction. Celle-ci serait plus apte à révéler la profondeur et la vérité : « on ne va pas raconter cela comme ça, parce que

¹ Au total, il a écrit cinq cahiers dans la prison française Petite Baumettes.

² Nous faisons référence ici à l'auteur et au lecteur concrets, tel qu'ils sont définis par Lintvelt (1981). Personnalités qui mènent une vie indépendante du texte littéraire, ils doivent partager, au moins partiellement, le même « code esthétique, moral, social, idéologique, etc. » (p. 16).

cela mérite la profondeur et la vérité du roman » (*Algérie*, p. 33). Le déchirement est très évident au sujet des attentats terroristes dans la ville :

Pour moi, les explosifs, c'est pour les forces armées, c'est pour le maquis... Vous savez, c'est terrible... Si vous voulez que... c'est trop dur, c'est très dur, très dur... même encore aujourd'hui... les attentats terroristes dans la ville... C'est atroce, on en souffrait tous d'ailleurs, on en souffrait tous parce qu'on te dit : "Ils bombardent des *dechras*", et des enfants étaient tués... [...]

Il y a toute une réflexion que je ne vais pas faire comme ça, maintenant, parce qu'il faut vraiment réfléchir sur tous ces épisodes... Mais c'est extrêmement douloureux, jusqu'à aujourd'hui. Pour moi, c'est très douloureux... (*Algérie*, p. 32 - 33).

Un an après la parution de l'*Algérie* (1998), Timsit revient à cette idée de la « vérité du roman », avec la publication de *Suite baroque* (Timsit, 1999). Et trois ans après, il introduit de la fiction dans son journal, comme dans le passage cité en haut et dans d'autres fragments (74 – 76, 107 – 109, 154 – 155, 286 – 289, 294 - 298). Le récit reste hétérodiégétique dans certains textes en italiques qui présentent les histoires d'autres narrateurs, les co-détenus qui racontent les horreurs du colonialisme (Chaouchi, Si Salah, Hindi le Simple, etc.). Mais souvent le « je » y revient pour désigner le je-narrant-témoin qui orchestre les discours de tous les autres narrateurs.

2. 3. Conclusion

La nécessité de compléter les notes écrites en prison par des explications et le déchirement entre Timsit le combattant algérien et Timsit le Français entraînent la scission en trois types de narrateurs : le je-narrant-protagoniste homodiégétique, le je-narrant-témoin homodiégétique et le narrateur hétérodiégétique. Le je-narré est le même pour les trois types de récit, mais il se superpose seulement au je-narrant protagoniste homodiégétique. Cette scission détermine la contradiction de la convention formelle du sous-titre, qui annonce le genre du journal intime. L'autobiographique et la fiction

s'entremêlent dans le livre de Daniel Timsit sous forme de plusieurs types de récit, ce qui nous fait observer que le titre, *Récits de la longue patience*, avait maintenu dès le début un certain équivoque : entre récit homodiégétique, hétérodiégétique et récits emboîtés des codétenus, entre autobiographique et fiction.

Le narrateur âgé donne la vision d'ensemble du livre, car il a une « perception externe » (Lintvelt, 1981) plus élargie que le je-narrant-protagoniste. Il régit tous les types de discours : il rassemble les notes de prison et les lettres, il introduit des passages explicatifs, des réflexions superposées à celles du narrateur jeune, des reconstitutions d'événements et de sentiments et des histoires des codétenus du personnage-acteur. Ces stratégies narratives contribuent au projet du livre : présenter la vie de Timsit pendant la guerre d'Algérie, les personnes rencontrées et les événements vécus dans toute la complexité d'une réalité qui ne peut pas être comprise en dehors du contexte sociopolitique.

CHAPITRE 3 LA SUBJECTIVITÉ AU NIVEAU DES DÉICTIQUES

Dans le chapitre précédent, nous avons analysé la structure narrative dans le journal de Daniel Timsit et nous avons observé une subjectivité divisée au niveau des voix narratives. Dans ce chapitre, nous examinons la représentation de la subjectivité sur le plan plus détaillé des déictiques. En tant que référents à la situation de communication (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 35), ceux-ci expriment la convention propositionnelle dans le livre analysé.

Les déictiques contribuent à la détermination du sens global d'un énoncé par la référence au contexte extra-verbal (Kerbrat-Orecchioni, 1980), non pas par rapport aux repères du contexte linguistique. Par exemple, pour la localisation spatiale, un démonstratif devrait être accompagné du geste qui montre l'objet : « ces murs ». En ce qui concerne la littérature, un tel emploi n'est possible que dans les représentations théâtrales. Cependant, dans ce chapitre, nous estimons que le fonctionnement déictique de diverses catégories grammaticales repose sur le pacte initial entre l'auteur et le lecteur. En vertu de ce pacte, le narrateur est perçu comme une personne réelle, identique à l'auteur de la couverture, qui raconte, au jour le jour, sa propre vie. Même si le lecteur ne peut pas voir le narrateur désignant d'un geste « ces murs », la convention formelle fait comprendre qu'il s'agit des murs de la prison où il se trouve comme détenu au moment de son énonciation. Nous considérons donc cet emploi comme étant déictique.

Dans ce chapitre, nous examinons les déictiques dans les notes écrites en prison et dans le récit homodiégétique des passages insérés. Notre but est de souligner que, dans le journal proprement dit, les moyens d'expression de la subjectivité relèvent du contexte

extra-verbal, tandis que, dans les autres fragments, celle-ci se construit surtout par référence au contexte linguistique. Nous ne réservons plus d'espace au récit hétérodiégétique, car l'effacement de la subjectivité y est évident. De plus, nous avons déjà discuté le caractère fictionnel de ces fragments. Il nous reste maintenant à montrer que la fictionalisation du récit (à la fois dans le journal écrit en prison et dans le récit homodiégétique du narrateur âgé) résulte des réflexions abondantes lancées sur différents sujets : la politique, la vie carcérale, la souffrance, l'hypocrisie, etc. Nous révélons la simultanéité et le décalage entre « l'histoire » et « l'écriture » (Simion, 2001, p. 119) à l'aide des repères temporels de l'instance énonciative. Par la suite, nous estimons qu'une partie des passages insérés relève de l'autobiographie. C'est ainsi que le livre de Timsit se trouve à la confluence de plusieurs genres : journal intime, autobiographie et fiction.

Dans le journal de Timsit, nous analysons notamment les pronoms *je, tu, il, nous* et les relations qui s'établissent entre eux. Par la suite, nous prenons en considération aussi les possessifs et les pronoms réfléchis. La subjectivité se manifeste aussi en l'absence du pronom personnel, par la référence des désinences à la première personne. Les constructions temporelles révèlent des repères subjectifs différents pour les deux narrateurs. Ce qui est plus intéressant, c'est le chevauchement des deux repères dans le discours du narrateur âgé, qui cherche à reproduire le même effet de simultanéité que l'on retrouve chez le narrateur qui écrit son journal, au jour le jour, en prison.

3. 1. La subjectivité en solitude

Le journal intime traite, par définition, de la « vie individuelle » (Lejeune, 1975, p. 14) du diariste et met l'accent sur sa personnalité. Celui-ci écrit dans la solitude, et le principe de la confidentialité l'oblige à éviter le regard d'autrui. Cette caractéristique est

prédominante dans le journal que Timsit rédige en prison. Elle se manifeste soit par le pronom personnel, soit par les désinences verbales. Nous opposons cette subjectivité manifestée en solitude à la subjectivité intégrée dans la collectivité des co-détenus, que nous analysons par la suite.

3. 1. 1. Formes de la subjectivité dans le journal intime : *je, tu et il*

Nous avons déjà remarqué l'emploi de la deuxième et de la troisième personne à côté de la première pour désigner le seul et même personnage-acteur. Néanmoins, il faut nettement distinguer l'emploi de *il* dans le récit du journal proprement dit de son emploi dans les passages insérés. Le *il* désigne, dans les fragments insérés, le personnage-acteur qui se trouve écarté du narrateur-témoin. Le *il* y apparaît comme marque du discours fictionnel, parallèlement à l'effacement du narrateur homodiégétique.

Braud (2006, p. 16) considère que, dans le journal intime, *il* et *tu* représentent des « formes de distanciation intime ». Nous nous écartons de ce point de vue en ce sens que nous estimons que, dans le journal intime, la deuxième et la troisième personne se présentent comme formes de la subjectivité, tout comme la première personne grammaticale. Notre affirmation est fondée sur le fait que, dans le contexte extra-verbal, une seule personne correspond à toutes les trois formes du pronom. Du point de vue narratif, lorsque le narrateur s'apostrophe lui-même en utilisant le pronom *tu*, nous avons estimé qu'il s'agit de deux instances : le personnage-acteur et le narrateur-personnage qui dialogue avec celui-ci. Il n'empêche que, selon la référence à la situation de communication, les deux instances désignent la même personne. Cette identité référentielle des pronoms *je, tu, il* est spécifique et, à notre avis, naturelle pour le journal intime. Il ne

faut pas que l'instance énonciative souffre d'un syndrome maladif pour se désigner soi-même par *tu* ou par *il*.

3. 1. 1. 1. Le pronom *je* est utilisé de façon particulière dans les notes écrites en prison, où il occupe la place centrale. Il désigne le narrateur, le personnage et l'auteur dans une narration simultanée aux événements vécus, suivant les règles du journal intime. Nous avons observé, dans le chapitre précédent, que l'emploi de la première personne dans le journal de Timsit crée l'impression que les événements racontés pourraient arriver au lecteur aussi, car l'auteur prétend parler de la vie réelle. Un autre effet que peut entraîner l'emploi du *je* est le sentiment qu'il s'établit entre le narrateur et le lecteur une relation intime, en ce sens que celui-ci devient le confident des plus profondes pensées du narrateur. C'est l'impression que nous laissent des fragments comme celui-ci : « Et aussi me révoltent (pour combien de temps encore ?) les hypocrites puissants, les sournois, les intelligents sans sincérité et ambitieux et tout ce qui écrase, humilie et nie. » (93). Les discours de ce type réclament un « moi aussi » de la part du lecteur. C'est ainsi que le *je* dans le discours d'une personne réelle qui se confesse ajoute au pacte autobiographique une relation étroite entre l'auteur et le lecteur. Dans le journal intime, la première personne grammaticale fait référence à la situation de communication (au contexte extra-verbal), et elle précise le rôle d'émetteur de l'auteur.

La subjectivité dans le journal de Timsit s'affirme comme modestie lorsqu'elle projette sa perspective sur les « compagnons des jours difficiles » (472). En faisant le portrait de Si Saïd de Makouda par exemple, le diariste esquisse aussi un autoportrait, par son abaissement volontaire : « Type d'homme véritable [...] source toujours de vive bonté.

Vaut mille fois la plupart de ceux que je connais y compris moi-même (bien sûr) et qui ont plus belle apparence. » (123).

Le *je* est la marque du discours autobiographique la plus typique, et il atteste l'appartenance du livre de Timsit au genre du journal intime. Mais le *je* n'est pas la marque suffisante de ce genre, même s'il indique, conformément à la définition de Lejeune (1975, p. 14), que le narrateur fait le récit « de sa propre existence lorsqu'[il] met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. ». Le *je* du journal de Timsit représente, suivant la même définition de Lejeune (1975), « une personne réelle ». Le *je* est déictique en ce sens qu'il ne se définit pas seulement en relation avec le contexte linguistique (élargi) ; il ne se définit pas uniquement par rapport au nom du personnage principal qui se confesse, car ce cas est valable aussi pour le roman autodiégétique. Le *je* du journal intime se définit par rapport à la situation de discours, voire par rapport au contexte extra-verbal. Le *je* de Timsit désigne une personne réelle, et les repères temporels et spatiaux de sa vie peuvent être identifiés et vérifiés non pas seulement dans le contexte du récit, mais dans la réalité extralinguistique.

Ce trait constitutif des genres autobiographiques agit sur la manière dont la subjectivité y est représentée. La situation extra-verbale qui a généré le discours influe donc sur les formes de la subjectivité. Dans le cas du journal de Timsit, la situation carcérale entraîne des techniques discursives hétérogènes, parfois inédites non seulement au niveau de la structure narrative, mais aussi dans le cas des déictiques de la subjectivité. Dans les paragraphes suivants nous analysons d'autres pronoms qui deviennent marques de la subjectivité dans le journal intime et, ensuite, l'effacement du pronom en faveur de la

désinence de la première personne et même le rétrécissement de la subjectivité dans le journal proprement dit.

3. 1. 1. 2. Le pronom *il* n'apparaît pas dans les notes écrites en prison pour désigner le narrateur-personnage, sauf dans l'exemple suivant, où il se combine avec la deuxième personne : « Le voilà qui se prend pour un deuxième Josué. Ils **te** réduiront en poudre, petit père. » (235). Dans cet extrait, le *il* s'empare de la fonction du pronom *tu*, par laquelle le narrateur-personnage s'adresse lui-même. Le *il* remplit dans le journal intime le rôle de contemplation de soi (Braud, 2006), mais en prison, Timsit est plutôt préoccupé à projeter ses considérations sur ses compagnons, sur l'atmosphère carcérale, sur les discussions, etc. Cela ne veut pas dire que l'autoanalyse manquerait dans son journal ; par contre, il y exprime constamment ses états d'âme, son désespoir et ses faiblesses, mais il le fait à la première personne.

Peut-être est-il trop ancré dans la réalité qui le touche concrètement, même physiquement : la famine, l'amaigrissement, l'odeur et l'humiliation des perquisitions quand il devait s'exposer nu, tout cela n'a rien de ce qui pourrait le pencher vers un récit de la contemplation de soi. Le *je* du journal carcéral s'affirme plutôt comme la nécessité d'un témoignage. Selon Anne Levalois (2003, p. 50),

[p]our avoir la qualité à déposer comme témoin, il faut avoir été un combattant. [...] Le combattant est défini comme celui dont la vie est mise en danger. [...] Il faut ainsi ne raconter que ce qu'on a, en personne, vu, perçu, senti, « éprouvé dans sa chair ».

Timsit correspond en totalité à cette définition du témoin, ce qui fait que le discours de ses notes écrites en prison n'est pas aussi détaché comme celui du narrateur âgé, situé à une certaine distance contemplative. La lecture du livre de Timsit nous a constamment dévoilé cette différence entre la représentation des événements narrés chez les deux narrateurs :

plus de dynamisme, mais aussi une compréhension limitée des faits dans les notes de prison, contrairement à une vision d'ensemble sur le fond d'un détachement calme et parfois résigné chez le narrateur âgé. C'est ce qui fait que le premier n'utilise pas le pronom *il* pour se désigner soi-même, tandis que le deuxième, contemplatif et non pas actif, va jusqu'à l'extrême de s'effacer en face du *il*. D'ailleurs, la cause la plus importante de cette différence est le fait que l'objet du discours du narrateur emprisonné est formé à la fois de tous ces éléments que nous avons déjà énumérés : lui-même, les co-détenus, les gardiens, la vie carcérale et même l'engagement politique, qui n'a pas cessé avec l'entrée en prison. Par contre, l'objet principal du narrateur âgé est le personnage-acteur ou même le personnage-narrateur qui écrit en prison.

Les fragments suivants attestent les préoccupations actives du narrateur en prison, qui expliquent l'absence du pronom *il* comme marque de la contemplation de soi dans son récit : « *J'étais dans le présent et le présent c'était la guerre. [...] La guerre était en nous et nous la vivions même emprisonnés.* » (39) ; « *Je préfère dessiner, dessiner, fixer des visages. [...] La prison n'existe plus, le temps est libéré. Seuls existent les visages, les camarades.* » (37). Cette projection sur la personnalité des co-détenus est révélée dès la couverture du livre, où paraît l'un des portraits que Timsit a dessiné dans la prison de Lambèse (Algérie), en 1958.

3. 1. 1. 3. Le pronom *tu* représente une forme de distanciation intime, qui permet au diariste de faire une image de lui-même et de dresser son portrait, « un portrait qui, bien sûr, intègre sa tendance à se tenir à distance de lui-même » (Braud, 2006, p. 51). En tant que je-narrant, il devient le locuteur de son je-narré. Ainsi le journal devient « le lieu d'un

dialogue entre soi et soi » (Braud, 2006, p. 53). Prenons ce paragraphe, où le diariste s'apostrophe soi-même :

Petit homme prétentieux [...]. **Tu** ne peux nier que **toi-même tu** pèses de tout **ton** ventre sur cette terre – et les sous de la cantine **te** préoccupent – mais au moins **tu** en as honte ! Et que Dieu **t'**aide à sortir de cette boue où tous nous barbotons. (119 – 120).

Dans la situation de communication, le *tu* de ce fragment désigne la même personne que le *je*, l'auteur-narrateur-personnage Daniel Timsit qui écrit ses notes en prison. C'est ce qui nous fait estimer que, dans le journal personnel, la deuxième et la troisième personne sont des formes de la subjectivité, tout comme la première personne.

Au lieu d'interpréter l'emploi de la première, de la deuxième et de la troisième personne du pronom comme manifestation des fonctions expressive, conative et référentielle, l'approche pragmatique nous permet de concevoir l'auteur et le lecteur, ou bien le narrateur et son personnage, comme locuteur et interlocuteur dans un dialogue permanent. Cette approche nous autorise aussi à identifier, dans le contexte extra-verbal, la personne qui est désignée par ces pronoms. La pragmatique offre l'approche la plus appropriée pour l'analyse du journal intime. Celui-ci s'affirme comme un genre où la frontière entre l'auteur, le narrateur et le personnage n'est qu'un instrument, utile à mieux cerner les stratégies du diariste, car derrière toutes ces instances se trouve, de manière déclarée, la même personne.

3. 1. 2. Subjectivité verbale en l'absence du pronom

En l'absence du pronom, les désinences verbales jouent un rôle très important pour désigner la première personne grammaticale et, implicitement, le je-narrant-protagoniste. La suppression du pronom est spécifique aux notes écrites en prison, donc au journal proprement dit :

Étais tendu toute la journée, surtout le soir (orage, prison et gêne du Ramadan, prétexte à tous les ressentiments de l'égoïste). Prétexte de Pa. m'a servi à décharger ma colère. Reconnaisant à Kader de rester calme malgré mon énervement. **Suis** toujours trop ou trop peu. Jamais **ne suis** capable de rester neutre, vraie tare que cette émotivité, toujours obligé de la réfréner. (138).

Dans ce fragment, le diariste supprime non seulement le pronom, mais aussi l'article : « prétexte » et même le verbe copule qui lie le sujet et l'attribut : « reconnaissant » au lieu de « je suis reconnaissant », ou le verbe auxiliaire de la voix passive : « obligé » au lieu de « je suis obligé ».

À notre avis, ces formes relèvent de la stylistique du journal intime, et cet aspect mérite un peu plus d'attention de la part des théoriciens du journal intime. Il est convenu, et nous l'avons accepté dès le premier chapitre, que le souci du style éloigne l'écriture du genre « journal intime » et la rapproche de la fiction. Le but des écrits autobiographiques est de « dire la vérité », non pas de plaire. Cependant, l'auteur de journal intime trouve des moyens d'occulter la désobéissance au principe que nous avons nommé « l'insouciance de la beauté du style ». La négligence ostentatoire représentée par l'abrégement des constructions grammaticales exprime en fait un désir esthétique dissimulé. Tel que l'atteste Simion (2001), dans le journal intime, la négation de la poétique et du style se transforme elle-même en une poétique et en un style particulier.

Ce procédé est très fréquent dans les passages où le narrateur rédige une sorte de liste d'activités et d'événements quotidiens : « **perds** le papiers de cantine, **fais** attendre Bel H. [...]. **Désire** me retrouver en complet isolement. **Cède** à une stupide [...] démonstration d'amitié lors du départ de B. S. » (116), « **ai trouvé** », « **ai fumé** » (123). La suppression du pronom dans ce cas est justifiée certainement par l'affluence des verbes, qui, autrement, entraîneraient une répétition embarrassante du pronom *je*. De plus,

l'absence du pronom met en évidence les verbes, ce qui accentue le caractère d'inventaire des actions décrites.

Mais cette stratégie n'est pas bornée aux seuls paragraphes constituant des listes d'activités quotidiennes. Les réflexions concernant les transformations intérieures du je-narrant peuvent être exprimées toujours par ce moyen : « **Deviens** de moins en moins sociable – **n'ai** plus la patience de me composer un visage, parler, **n'aspire** qu'à travailler, fumer une cigarette puis rêver. » (121). Cette observation nous fait constater que l'effacement du pronom personnel en faveur de la désinence a une explication qui relève de la définition du journal intime comme genre littéraire : dans celui-ci il s'agit, avant toute autre chose, du *je*. La première personne y règne de manière si évidente qu'il est superflu de répéter chaque fois le pronom.

La désinence de l'infinitif renvoie, dans le contexte linguistique de la phrase citée plus haut, toujours à la personne du narrateur-personnage. Nous estimons que, dans le journal intime, l'infinitif peut désigner la subjectivité, même si la première personne grammaticale n'apparaît pas dans le contexte linguistique, construction fréquente chez Timsit. Si d'autres personnages ne sont pas évoqués dans le contexte linguistique immédiat, le lecteur peut identifier l'emploi de l'infinitif comme référant au narrateur, en vertu du pacte initial que l'auteur passe avec lui :

[...] **pouvoir** écrire toute la nuit, **se laisser** aller à cette débauche d'idées, de suggestions, à cette ivresse de vérité parfois. **Écrire** même s'il faut **forcer** la machine, **écrire** en buvant café sur café [...]. Et au matin, **s'abandonner** au sommeil, vidé, apaisé, **posséder** ainsi toute sa vie, la vie dans toutes les dimensions. (136).

Au premier chapitre, nous avons souligné que Roland Barthes (1984, p. 399), dans son désir de renier son activité de diariste, se déclare las « de ces phrases sans verbe [...]

ou dont le verbe est négligemment raccourci ». Il constate que l'abrégement des formes verbales représente « la matrice de tout journal ». Agacé par cette structure obsessionnelle, Barthes ne trouve pas le moyen d'y échapper : « j'aurais beau rétablir la décence d'une forme complète [...], la matrice [...] persiste dans mon oreille et m'agace ». Mais, à notre avis, la répétition du *je* dans le journal intime pourrait gêner plus que cet abrégement des structures.

Il est important de souligner que la suppression du pronom personnel n'efface aucunement la subjectivité ou l'identité du narrateur. Par contre, la désinence de l'infinitif et la désinence de la première personne, quoique homonyme avec celle d'autres personnes, renvoient, en vertu de la convention formelle et du contexte linguistique élargi, à la personne du diariste. Qui plus est, cette stratégie représente un style particulier du journal intime seulement dans le cas des ouvrages écrits dans des langues comme le français, qui exigent la présence du pronom personnel auprès des verbes aux modes personnels. Dans d'autres langues, on peut utiliser d'autres formes d'abrégement, comme la suppression de l'article, de l'auxiliaire ou du verbe copule.

3. 2. La subjectivité intégrée dans la collectivité des détenus : *nous*

Le pronom *nous* se définit comme somme de *je + il + il + il* (Kerbrat-Orecchioni, 1980) référant aux détenus et en opposition avec *il (+ il + il)* référant aux gardiens : « *nous protestions contre l'attitude des gardiens* » (42). Se remarque spécialement le gardien surnommé « le Sanglier », qui aurait « enterré des détenus vivants » (43, 67). La solidarité entre les détenus est soulignée dans l'épisode où les gardiens cherchent en particulier Timsit parmi ses co-détenus, pour le battre, mais ceux-ci le protègent au prix de nombreux coups : « *sous la douche personne ne me désigne et les cris et les coups redoublent* » (47 -

48). Cette subjectivité collective est exprimée d'une manière intéressante à l'aide de la combinaison entre la première personne du pluriel et des verbes à l'infinitif : « la liberté n'est pas pour demain, il n'en est pas question, donc n'y plus **penser** et **faire** cadrer entièrement **notre** vie et **nos** rêves avec la prison, au moins pour six mois » (165).

L'opposition entre l'ensemble des détenus et les gardiens est révélée dans cet épisode de l'infirmerie de la prison Petites Baumettes (Marseille) :

Les gardiens plaisantent, des plaisanteries grossières, **ils** semblent vivre dans un état de satisfaction béate, ou bien sommes-**nous** plongés dans un univers si morne que leur pauvre existence semble heureuse ? [...] **Nous, nous** vivons du provisoire [...]. **Eux** sont installés à vie, assis à leur place miteuse. Dans le couloir passe une infirmière [...]. **Elle ne nous** jettera pas un regard, **nous** sommes des numéros, laissés sur le bas-côté de la voie, de la vie, hors la vie. (170 - 171).

L'apparition fréquente du pronom *nous* fait preuve de l'engagement de l'auteur à la cause des Algériens. Paradoxalement, il trouve le jour de son entrée en prison le plus beau jour de sa vie. Il éprouve ce sentiment parce que c'est en prison qu'il a rencontré diverses personnes qui lui ont montré la beauté du peuple algérien et qui l'ont aidé à retrouver ses racines algériennes, son enfance. C'est ainsi qu'il prend des cours d'arabe organisés par ses compagnons. Mais avant tout, c'est en prison qu'il découvre la solidarité, en compagnie des camarades qui lui disent « frère ». Cette solidarité se cristallise face aux gardiens hostiles. Dans l'exemple cité, le mépris de l'infirmière française pour les Algériens emprisonnés contraste avec l'attitude de Timsit, qui les aime et se consacre à leur cause.

Timsit ne fait pas partie des écrivains qui rédigent leur journal dans l'intimité commode de leur bureau. La seule intimité dont il peut jouir c'est la cellule de l'isolement. Autrement, il écrit à côté de ses camarades avec lesquels il partage l'air, les repas, les idéaux politiques et les connaissances intellectuelles. L'atmosphère carcérale décrite par

Timsit est imprégnée de ce que Michel Foucault (1975) appelle la « souveraineté savante du gardien » (p. 250). Il n'est pas surprenant que la brutalité des gardiens se remarque dans le journal de Timsit. Foucault (1975) nous assure que les violences « inutiles » de ceux-ci existent « dès la naissance de la prison » (p. 251), quand il s'est manifesté l'excès « du “carcéral” par rapport au “judiciaire” ». Le but du système carcéral était de rendre la prison « utile », ce qui a entraîné l'intégration des techniques de type disciplinaire dans le système.

3. 3. La simultanéité entre le moment de l'instance énonciative et « l'histoire » racontée

La simultanéité entre les événements racontés et l'écriture est une caractéristique importante du journal intime. Cependant, nous avons remarqué au premier chapitre que souvent, dans le cas du journal carcéral, le principe de la simultanéité ne peut pas être respecté. Soit le diariste n'a pas de papier et de crayon, soit les notes sont confisquées et le diariste risque la punition. Timsit fait partie des prisonniers qui ont pu écrire et qui ont eu accès à la lecture. Il témoigne avoir reçu la Bible de ses parents et d'autres livres. Il pouvait recevoir de l'argent et se faire acheter certains produits. Pourtant, il lui arrive aussi de perdre ses notes ou que celles-ci lui soient confisquées à la perquisition. Ces circonstances entraînent chez le narrateur âgé, tel que nous l'avons déjà précisé, la stratégie de la reconstitution des événements par des passages insérés. C'est ainsi que la structure temporelle chez Timsit se conforme à la subjectivité divisée du plan narratif.

Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 45) fait une distinction entre T_0 , le « moment de l'instance énonciative », et T_1 , le « moment inscrit dans le contexte verbal ». T_0 représente la référence déictique, tandis que T_1 est défini par rapport au contexte linguistique

(« référence cotextuelle »). T₀, par la suite, est le temps de la subjectivité et tous les autres moments y sont rapportés. Dans le journal de Timsit, il y a deux références déictiques temporelles : T₀ du narrateur-protagoniste, Timsit qui écrit son journal en prison, et T₀ du narrateur-témoin, Timsit âgé, qui reconstitue les événements vécus après une quarantaine d'années.

3. 3. 1. La simultanéité au niveau des verbes

Grâce à la simultanéité de l'écriture intime, les désinences du présent représentent T₀ dans le discours des deux narrateurs : « Les journaux **sont** décourageants. Les jours **se vident** du pauvre espoir [...]. Mon nouveau monde **pèse** du poids de tant de jours [...]. » (167), « *je retrouve les dates grâce au tampon de la poste* » (65). Dans le texte du journal proprement dit, T₀ peut être identifié avec précision, au moyen de la datation des notes. Par contre, dans le cas des fragments ajoutés par le narrateur âgé, il est impossible de cerner T₀, car celui-ci ne se rappelle pas les dates exactes.

Dans les textes insérés, la simultanéité s'accomplit seulement entre l'écriture et la réflexion du narrateur âgé ou son action de reconstitution : « *Aucune note sur l'arrivée à Lambèse. Je reconstitue les séquences suivantes.* » (47). Ce n'est que très rarement qu'il fait référence à son identité parisienne, simultanée avec son écriture, et c'est toujours en relation avec son passé carcéral, comme dans un court passage, où il évoque son numéro de détenu : « *6024, jamais oublié, fait partie de mon identité, suis tenté de l'inscrire sur ma carte d'identité. Daniel 6024.* » (94). La représentation si faible de la simultanéité chez le narrateur âgé est expliquée par le fait que le sujet le plus important de son récit est l'expérience du narrateur emprisonné. Au centre des fragments insérés se trouve la

subjectivité exprimée dans le journal de prison, raison pour laquelle l'instance narrative de ces fragments n'exhibe pas sa propre subjectivité.

Souvent, le présent des verbes n'exprime pas la simultanée dans ces passages, mais il se constitue dans le « présent de narration », qui rend l'action plus proche du lecteur. Bien loin de représenter T₀ du narrateur âgé, paradoxalement, le présent verbal évoque plutôt T₀ du narrateur emprisonné, comme dans ce fragment :

*La bastonnade sélective, quand nous **couvrons**¹ en rangs par cinq. Puis nous **déposons** en tas nos vêtements. Nus. [...] l'on me **cherche** en particulier [...]. Pourtant sous la douche personne **ne me désigne** et les cris et les coups **redoublent**. Les gardiens **se rapprochent** et je **préfère** me désigner de moi-même [...]. (47 - 48).*

L'emploi du présent dans ce fragment est en étroite liaison avec la notion de « reconstitution » utilisée par Timsit dans le contexte linguistique : le narrateur-témoin ne décrit pas seulement les événements vécus en prison par le personnage-acteur, mais il s'identifie aussi avec le narrateur-protagoniste et simule le discours de celui-ci. La simulation de la simultanée entre le vécu et l'écriture est spécifique au journal carcéral.

L'antériorité est plus spécifique aux passages insérés, où le narrateur âgé se souvient de son passé. Dans l'extrait suivant, nous notons le « moment de l'instance énonciative » par T₀ et les « moment[s] inscrit[s] dans le contexte verbal » par T₁, T₂ et T₃ :

*Tant de jours. Que **s'est-il passé** [T₁], peut-être mai 58 ? [...] **J'ai écrit** [T₁] sur les enveloppes dépliées de lettres qui **m'étaient adressées** [T₂] par mes parents [...], mes sœurs, l'une habitant la Réunion, si loin, l'autre qui **sera arrêtée et torturée** [T₃], mes frères internés au camp. C'est sur ces enveloppes découpées que je **retrouve** [T₀] les dates grâce au tampon de la poste [...]. **C'était donc août 58** [T₁]. (65).*

T₀ signifie le moment où Timsit âgé écrit ce passage (vers 1999 - 2001). T₁ (1958) représente l'antériorité par rapport à T₀ et, à son tour, se constitue en référence cotextuelle,

¹ Dans ce contexte, *couvrir* est synonyme de *parcourir* (une distance de bout en bout).

donc relevant du contexte linguistique, pour T₂ et T₃. Par conséquent, T₂ est antérieur à T₁, et T₃ est postérieur à T₁. Ce qui nous intéresse ici, c'est l'antériorité des moments inscrits dans le contexte verbal (des événements narrés) par rapport au moment de l'instance énonciative (de l'écriture). La perspective du récit est rétrospective, donc ces passages ne relèvent pas du genre du « journal intime », mais de l'autobiographie.

Cependant, dans le passage cité, il se produit une simultanéité entre l'action de reconstitution du passé à l'aide des notes écrites sur les enveloppes et la consignation de cette action. Cette simultanéité est presque parfaite : au début du paragraphe, le narrateur pense qu'il s'agit de mai 58 et, à la fin du fragment, il découvre la date réelle : août 58. Le narrateur reconstitue et écrit ainsi en même temps son récit. Cette stratégie discursive, rarement identifiable, rapproche très faiblement les passages autodiégétiques insérés de la structure du journal intime. Évidemment, il manque les repères du calendrier des années 1999 – 2001, quand nous supposons que Timsit a préparé son journal pour la publication et qu'il a inséré les passages en italiques et les notes en bas de page.

Dans le récit autodiégétique des textes insérés, l'antériorité de T₁ (T₂, T₃, etc.) par rapport à T₀ est enregistrée plus souvent que la simultanéité : « *Paoli, "Cadet", le frère du surveillant-chef, qui dirigeait l'infirmerie, me fit la faveur de me prendre à l'infirmerie [...]. Il avait la réputation d'être sévère mais juste, "réglo" disions-nous, pas sadique. Je souffrais atrocement d'une double otite [...].* » (65). Cette stratégie rapproche les fragments insérés de l'autobiographie, par la perspective rétrospective du récit (Lejeune, 1975).

Il faut toutefois observer que l'intention de l'auteur est de s'effacer le plus possible en faveur du narrateur qui écrit en prison. Le passage suivant est très important dans

l'interprétation du livre de Timsit : « *La tentation de tout évoquer, le séjour au “secret”, [...], le procès. Mais il s'agit d'un “journal” tenu en prison, par un jeune homme, non de souvenirs d'un vieux monsieur.* » (28). Pourquoi mettre « journal » entre guillemets et comment expliquer, malgré cette intention de céder la voix au jeune diariste, l'intervention fréquente du narrateur âgé ? Celui-ci a-t-il cédé à la « tentation » du souvenir ? « Journal » entre guillemets parce que ce ne sont que des notes disparates, improprement nommées comme tel¹ ? Ou bien comprend-il par « journal » à la fois les notes de prison et les reconstitutions faites en nom du narrateur emprisonné, par référence à T₀ de celui-ci ? Que la réponse soit l'une ou l'autre, le passage cité justifie la tendance du narrateur âgé de s'effacer et de privilégier soit le discours du narrateur emprisonné, soit la figure du personnage-acteur et de ses co-détenus. Notre interprétation favorise la deuxième réponse : le narrateur-témoin se substitue souvent au narrateur-protagoniste et utilise la référence temporelle de celui-ci. C'est ce qui explique une apparence de simultanéité, donc l'emploi du présent verbal dans le récit des événements vécus une quarantaine d'années auparavant.

3. 3. 2. La simultanéité au niveau des adverbes temporels

Avant de poursuivre notre analyse, nous tenons à justifier l'attention accordée aux adverbes temporels. Nous trouvons que l'emploi de ceux-ci comme déictiques est une stratégie importante dans la définition du genre de « journal intime ». Il est d'autant plus important de les observer dans le livre de Timsit, qui, loin d'être un journal typique, contient beaucoup de parties de fiction. Par exemple, le narrateur d'un roman

¹ Cette situation nous fait songer au titre d'un écrivain roumain emprisonné, Ion D. Sîrbu : *Le journal d'un journaliste sans journal* (1991, notre traduction du titre – M. P.). Les conditions carcérales âpres ne lui ont pas permis de tenir un journal en prison, et même après la « libération » il ne se sentait pas libre de s'exprimer. Le titre de son livre indique exactement ce statut de journal atypique, écrit après l'expérience carcérale, sans même raconter les événements de cette période-là, et sans repères calendaristiques. Plongé totalement dans la sphère des aphorismes, le contexte sociopolitique est plutôt deviné.

autodiégétique peut utiliser sans doute dans son récit l'adverbe « aujourd'hui ». Mais dans cette situation, la référence ne transgresse aucune des feuilles du livre. Ce n'est pas le cas dans le journal intime : *aujourd'hui* renvoie le plus souvent à la date calendaristique exacte, précisée, il est vrai, dans le contexte linguistique de la note. Cependant, dans le journal, *aujourd'hui* désigne, par le biais de la datation de l'événement raconté, un moment repérable dans la réalité extralittéraire, dans la vie réelle de l'auteur, et ce moment correspond à T₀.

Dans les notes écrites par Timsit en prison, le principe de la calendarité est respecté, les notations se poursuivent au jour le jour. Le récit est marqué par des dates qui correspondent au moment où le narrateur écrit, donc les adverbes ont comme référence T₀. Par contre, dans les passages insérés, les repères temporels sont vagues, et, en l'absence de la datation des notes, le narrateur est obligé de construire un contexte linguistique pour rappeler les événements racontés. Même si le narrateur âgé reconstitue les dates des événements, les adverbes utilisés ne sont pas des déictiques, parce que le plus souvent la référence n'est pas le moment où le narrateur écrit. Par la suite, la référence des adverbes temporels est le contexte linguistique construit à l'aide de la mémoire.

L'emploi déictique des adverbes et des locutions adverbiales est un trait spécifique des notes écrites en prison. Ils expriment souvent la simultanéité, comme dans l'exemple suivant : « J'ai été **aujourd'hui**¹ au PHB pour radiographier mon genou » (166). Les sorties à l'hôpital sont des événements très importants dans la vie du détenu, donc elles sont attentivement consignées. Évidemment, le passé composé n'exprime qu'une antériorité exigée par la technique du journal intime : l'écriture doit nécessairement

¹ Au premier chapitre nous avons convenu que dans le journal intime *aujourd'hui* et *ce matin* indiquent la simultanéité, même s'ils peuvent se combiner soit avec le présent, soit avec le passé ou le futur.

succéder au vécu rapporté. L'antériorité et la postériorité sont également représentées dans le journal proprement dit : « pour **demain** j'aurai à raconter comment j'ai voulu rompre cette solitude » (193).

L'antériorité est marquée non seulement dans les passages insérés, où le narrateur raconte son passé, mais aussi dans le discours du narrateur-protagoniste. Le prisonnier a des souvenirs de sa vie en liberté et il fait des comparaisons entre sa condition actuelle et son ancienne vie : « Impression d'être paralysé, intérieurement desséché alors qu'**autrefois** j'avais l'imagination si riche, si vivante. » (166), « l'impression de la vie libre et insouciant de **autrefois** » (168 - 169). *Autrefois* se dessine par rapport au présent de la narration, simultané aux événements vécus en prison. Ces cas sont toutefois rares dans les notes de prison, ce qui confirme leur appartenance au genre de « journal intime ».

Par contre, dans les passages insérés, les adverbes et les locutions adverbiales ne sont pas déictiques, mais relatifs au contexte linguistique. Les repères temporels sont imprécis car l'auteur ne se souvient plus des dates exactes. Au lieu d'écrire *hier soir* et *hier et avant-hier*, le narrateur âgé adopte une technique plus proche de l'autobiographie : « **Au soir de la quatrième journée du procès, le verdict fut rendu. Il n'y avait pas eu de condamnation à mort. Au troisième et quatrième jour, l'aile noire de la condamnation avait plané sur nos têtes [...].** » (30). Au lieu de *ce matin* ou *hier matin*, il écrit : « **Au matin, ils nous rasèrent le crâne.** » (31). Il y a beaucoup de passages où la référence n'est pas T₀, mais elle est exprimée dans le contexte linguistique : « **Le jour de mon entrée en prison fut un des plus beaux jours de ma vie.** ». Dans la phrase « *je retrouve et reproduis de rares notes d'alors* » (39), l'adverbe fait référence au titre du chapitre : « El-Harrach ».

Celui-ci est le nom actuel de Maison-Carrée. *Alors* renvoie donc à la période où Timsit y a été emprisonné.

Dans le fragment suivant, un adverbe déictique se combine avec un adverbe non-déictique, car le narrateur homodiégétique âgé s'inscrit toujours dans la sphère du pacte autobiographique : « *Les visages étaient **alors** anonymes mais **aujourd'hui** je ne puis m'empêcher de nommer ceux qui m'entouraient.* » (33). *Alors* représente la référence exprimée dans le contexte linguistique : « Avril 1957. El-Harrach, Maison-Carrée » (32). La datation ne représente pas, comme dans les notes écrites en prison, le moment où le narrateur écrit. « Avril 1957 » est une date reconstituée de la mémoire. Par contre, pour *aujourd'hui* la référence est T₀ du narrateur âgé. Cette dernière référence n'est pas précisée dans le contexte linguistique. Nous ne savons pas exactement le jour ou la période où Timsit insère les paragraphes en italiques, les notes en bas de page et le Prologue. L'auteur ne le précise nulle part dans le livre ; mais en vertu du pacte autobiographique, *aujourd'hui* signifie le jour où le narrateur écrit ce passage, un jour de la vie réelle de l'auteur, donc l'adverbe fonctionne comme un déictique.

Dans les fragments insérés où le narrateur âgé utilise le présent verbal, nous avons déjà identifié une assimilation entre le narrateur-témoin et le narrateur-protagoniste et le fait que le premier simule le discours de celui-ci. Cette stratégie se répercute aussi sur les adverbes temporels : « *Je sens surtout ma fierté d'avoir de tels camarades que je ne connaissais **il y a quelques jours**.* » (49). *Il y a quelques jours* est un déictique, mais la référence n'est pas T₀ de l'instance énonciative, donc du narrateur âgé, mais T₀ du narrateur jeune auquel il s'identifie.

Les adverbess temporels utilisés dans les passages insérés trouvent leur référence le plus souvent dans le contexte des notes de prison. Cet aspect découle du fait que le narrateur âgé est aussi un lecteur du journal proprement dit. Sinon, ce contexte se construit à travers la mémoire du narrateur. Par la suite, le récit autodiégétique des passages insérés relève d'une autobiographie. L'antériorité des événements racontés est reconnaissable aussi au niveau des désinences. Toutefois, l'observation de cette catégorie révèle le chevauchement des moments des instances narratives. Le narrateur âgé reconstitue et raconte les événements comme s'il était le jeune d'autrefois, en se substituant à celui-ci. Cela découle du désir affirmé de céder la voix au narrateur-protagoniste.

3. 4. Le « degré zéro » de la subjectivité

Dans le chapitre précédent, nous avons analysé l'effacement du narrateur âgé dans le récit hétérodiégétique des paragraphes insérés. Mais les réflexions entraînent, elles aussi, le retrait du narrateur, soit dans les fragments ajoutés en vue de la publication : « *Curieux comme on ignore tout de ce qui va vous arriver. Et l'on croit savoir. Et rien ne ressemble jamais à ce que l'on avait imaginé.* » (30), soit dans les notes du journal proprement dit :

[...] tout homme porte en lui les germes de canailleries (à moins qu'il ne soit une canaille déjà évidente). Et les circonstances difficiles de la prison dévoilent cette canaillerie. Dehors les gens ne sont pas meilleurs, les « bons » ne le sont pas réellement ainsi qu'ils le paraissent, simplement les circonstances n'ont pas permis que se révèlent leur canaillerie naturelle ou leur inconsistance. (473).

Nous désignons l'effacement du narrateur comme le degré zéro de la subjectivité. Évidemment, nous ne tenons pas compte du fait que toute unité lexicale et tout énoncé sont, dans un sens, toujours subjectifs. Kerbrat-Orecchioni (1980) trouve que le locuteur choisit toujours entre deux types de discours. Le discours objectif s'efforce « de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel » (p. 71). Dans le discours subjectif

« l'énonciateur s'avoue explicitement ("je trouve ça moche") ou se pose implicitement ("c'est moche") comme la source évaluative de l'assertion » (p. 71). Le journal de Timsit abonde en méditations sur la politique, sur le monde colonial, sur l'univers concentrationnaire, sur la condition humaine et sur la vie en général :

Il y a des pensées "mesquines" que l'on se dit mais que l'on ne reconnaît pas comme siennes, on feint d'ignorer leur existence, elles restent au bord du conscient, semblant flotter, superficielles, et pourtant quelles racines elles ont ! (229).

Ces considérations sont très proches du « degré zéro » de la subjectivité, comme la narration hétérodiégétique, et renforcent le caractère fictionnel du journal. Timsit lui-même remarque le rapprochement entre ses méditations et la fiction, dans le fragment suivant :

À quoi peuvent bien servir des clefs fabriquées de main d'homme si ce n'est à fermer, enfermer, encager ? La nature ne fabrique pas de clefs parce qu'elle n'invente pas les murs, seul le cerveau des hommes a pu imaginer ces murs qui nous amputent le ciel. [...] Au fond j'éprouve le monde humain poussé à l'extrême logique de son système, de son éthique. Mais tout cela c'est de la poésie, variations sur ce thème qui m'est cher de l'enchaînement des hommes au système social, à leur passé, à leurs préjugés [...]. (168).

L'intervention de l'auteur lui-même pour qualifier la valeur de son récit comme poétique, représente un commentaire subjectif, sans doute. Cependant, cela ne démolit pas le caractère fictionnel de ses réflexions. Dans son analyse du roman de Timsit *Suite baroque* (1999), le critique Rolland Doukhan souligne la poéticité de l'ouvrage et le déclare un hybride générique. Nous voyons que Timsit repère les mêmes traits dans son journal.

Nous n'estimons pas que la fiction représenterait le caractère général du journal de Timsit. Ce que nous avons essayé de souligner c'est l'hybridité de ce texte. Nous constatons que la fiction et les caractéristiques du journal intime cohabitent dans les notes

écrites en prison. Les réflexions à caractère général sont souvent suivies par des considérations subjectives, comme dans l'exemple ci-dessus. Dans les passages insérés, au mélange d'autobiographie et de fiction il s'ajoute de longs textes caractérisés uniquement par la fiction. Le livre de Timsit est plus qu'un journal intime et même plus qu'un journal carcéral. Il représente un genre hybride, situé entre journal, poésie, roman et autobiographie.

3. 5. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons révélé les conventions propositionnelles, qui « touchent au niveau du social et du référentiel » (Randall, 1990, p. 30). Toutes les catégories analysées expriment la subjectivité par référence déictique. Qu'il s'agisse du pronom personnel, du temps verbal ou de la localisation temporelle, dans le journal intime, ils renvoient à la situation de discours, donc au contexte extra-verbal. Le point de référence est le *je* qui désigne une personne réelle ayant pour objet de discours sa propre vie et des événements réels. Le pacte initial que l'auteur établit avec le lecteur est décisif dans la référence déictique du journal.

Cependant, le journal de Timsit présente un cas spécial grâce aux passages insérés une quarantaine d'années après la rédaction des notes en prison. Cela entraîne deux références à la situation de communication : l'une qui relève du narrateur-protagoniste et l'autre qui tient du narrateur-témoin âgé. Cette stratégie agit notamment sur l'emploi des déictiques qui marquent la localisation temporelle. Ceux-ci s'organisent autour de deux moments de l'instance énonciative. Toutefois, lorsque le narrateur âgé reconstitue certains événements, il s'identifie au narrateur-protagoniste et il utilise comme référence T_0 de celui-ci. Il est important de remarquer que le journal de prison privilégie l'antériorité par

rapport au moment de l'instance énonciative. Le prisonnier ne peut pas planifier son avenir et son regard est plutôt rétrospectif, orienté soit vers le passé récent, soit vers la période qui précède son emprisonnement.

Dans les notes écrites en prison, la subjectivité est exprimée par un grand nombre de déictiques. Au niveau des pronoms personnels, *je* apparaît soit en solitude, soit intégré dans la collectivité des détenus, exprimée par *nous* ou *on*. Nous avons toutefois identifié beaucoup de passages où la subjectivité se rapproche du degré zéro. C'est le cas des réflexions que Timsit projette sur différents thèmes. Celles-ci sont typiques pour le genre de journal intime, mais dans le livre de Timsit elles s'associent aux passages de narration hétérodiégétique et amplifient le récit fictionnel.

CONCLUSIONS FINALES

Le journal de Daniel Timsit se révèle atypique par l'insertion de fragments écrits environ quarante ans après la rédaction des notes en prison. Le titre, *Récits de la longue patience*, et le sous-titre, *Journal de prison 1956 – 1962*, devraient se superposer et désigner un seul type d'écriture, subordonnée à la sphère du « journal intime » ou bien du « journal de prison ». Ce que la lecture dévoile, par contre, c'est une technique qui dévie des principes de ce (sous-)genre littéraire. Il semble que le sous-titre *Journal* est approprié seulement pour une partie du texte, celle écrite en prison, qui occupe, il est vrai, la plus grande partie du livre. Par contre, *Récits*, surtout parce qu'il est au pluriel, englobe plusieurs types de narration, qui relèvent de l'autobiographie aussi bien que de la fiction.

Le modèle d'analyse pragmatique de Randall (1990) sert à signaler ce contraste par le biais des notions de « convention » et de « présupposé » aussi bien que celle d'« attentes » du lecteur. La convention formelle annonce le genre de journal intime, le présupposé consiste dans les connaissances du lecteur concernant ce genre et les attentes visent les structures spécifiques pour une telle écriture. Il faut cependant préciser que la définition même des genres autobiographiques repose sur des fondements pragmatiques. L'auteur entame un pacte avec le lecteur, et il essaie de le convaincre que le narrateur, le personnage et le nom qui figure à la couverture représentent la même personne et que son récit présente des faits réels.

Le but de notre approche pragmatique est de définir le genre de journal intime, et d'observer si le texte de Timsit correspond aux attentes du lecteur. Ce dernier aspect suppose le contexte des autres textes du même genre. C'est ainsi que la première partie de

notre premier chapitre est consacrée aux caractéristiques génériques de l'autobiographie et du journal intime : le rejet de la fiction et de la poétique, la calendarité, la simultanéité et l'insouciance de la beauté du style, le caractère fragmentaire, « l'artifice de la sincérité », l'authenticité et la confidentialité, le rapport entre le dedans et le dehors, au profit du premier. De l'analyse du deuxième et du troisième chapitre, il ressort que dans le journal de Timsit les quatre premières caractéristiques ne sont pas respectées.

L'analyse narrative révèle un narrateur qui écrit son journal au jour le jour en prison et un narrateur qui raconte son vécu à la première personne, ayant une perspective rétrospective. Le contraste entre les deux types de discours est mis en évidence par l'analyse de la simultanéité au niveau des déictiques. Au centre de la confession se trouve l'expérience carcérale, ce qui fait que la simultanéité entre l'écriture et le vécu est authentique dans les notes de prison, mais simulée chez le narrateur âgé. Cette structure entraîne le clivage du récit : d'un côté, il y a le journal intime, de l'autre, l'autobiographie. La narration hétérodiégétique dans les passages insérés introduit un troisième type de récit, qui relève de la fiction.

Dans notre troisième chapitre, l'analyse des déictiques fait ressortir l'intrusion de traits fictionnels dans le journal proprement dit, par le biais des réflexions projetées au-delà de l'expérience carcérale. Il s'agit de ce que nous avons nommé le « degré zéro » de la subjectivité. C'est toujours dans le troisième chapitre que nous avons constaté que la deuxième et la troisième personne du singulier représentent des marques de la subjectivité dans le journal intime, tout comme la première personne. Le journal carcéral se distingue par le fait que l'auteur ne peut que rarement jouir de la solitude spécifique à l'acte de l'écriture. Le détenu politique se sent solidaire avec ses camarades, ce qui fait que, dans le

journal de Timsit, la subjectivité intégrée dans la collectivité des prisonniers est exprimée souvent par le pronom *nous*.

L'approche pragmatique nous aide aussi à examiner le contexte plus large, le contexte social, politique et économique, qui fait que cet ouvrage ne correspond pas aux attentes créées par les conventions formelles. Pourquoi Daniel Timsit choisit-il d'intégrer des récits explicatifs et fictionnels dans son journal ? L'analyse du texte nous révèle un auteur scindé : à la fois Algérien et Français, il a besoin de récupérer le contexte historique et personnel qui l'a conduit en prison. Il ne suffit donc pas de dire qu'il a fabriqué des explosifs. Le lecteur français et algérien sait que les bombes ont été utilisées dans des attentats terroristes dans les villes. N'oublions pas que le livre a été publié en 2002, quatre mois après les événements du 11 septembre 2001, moment qui signale la culmination des attaques terroristes et qui domine la conscience collective occidentale. Nous voulons suggérer que les simples faits ne suffisent pas pour comprendre la participation de ce médecin à des événements qui ont provoqué la mort des civils innocents et son incarcération.

En même temps, l'auteur doit rendre compte de cette réalité complexe devant des lecteurs qui n'ont pas vécu la guerre d'Algérie. Il doit expliquer que la guerre impose ses propres règles aux combattants, des règles qui ne sont pas valables pendant la paix. Il ne s'excuse pas. Le livre de Timsit n'est pas une justification pour soi ou pour ses camarades. Il est l'expression d'une âme troublée. Timsit a lutté pour un pays qui n'était pas nécessairement le sien. Il y a eu des Juifs qui se sont engagés dans la guerre du côté des Français. Il a été emprisonné pendant six années pour ce pays, et finalement il a dû s'en exiler. Ce déchirement n'a su trouver une technique meilleure que de se présenter sous la

forme de deux narrateurs, dont l'un s'efface le plus possible, pour laisser son personnage, Daniel ou Jonas, se présenter sur la scène de la fiction. Il semble que cette scène qui représente le mélange le plus évident entre autobiographie et fiction est la seule qui peut, selon l'auteur, exprimer « la vérité et la profondeur » de la vie.

Il y a deux types de réflexion dans le livre : celle du jeune emprisonné, qui écrit son journal en prison, et celle du narrateur âgé, superposée à la première. Mais, soit dans les notes de prison, soit dans les passages insérés, les considérations générales représentent l'effacement de la subjectivité, tel que nous l'avons remarqué au troisième chapitre, grâce à notre analyse des déictiques. Le rapprochement du degré zéro de la subjectivité dans les méditations corrobore l'aspect fictionnel manifesté dans le récit hétérodiégétique. Cela n'empêche pas que plusieurs structures de la subjectivité renvoient à la référence extra-verbale, ce qui confirme le caractère autobiographique du livre de Timsit. La convention générique qui renvoie au genre du journal intime s'appuie sur la simultanéité entre l'écriture et les événements racontés, évidente dans la plus grande partie du livre.

Toutes ces observations mènent à la conclusion que, dans l'analyse du journal de Timsit, l'approche pragmatique est importante pour plusieurs raisons. D'abord, on peut concevoir l'auteur et le lecteur comme un couple en dialogue, en tant que destinataire et destinataire. Ensuite, on comprend que les conventions formelles font que le lecteur encadrer le livre dans un certain genre et elles le déterminent à avoir des attentes en conséquence. Qui plus est, l'approche pragmatique nous aide à distinguer le récit diaristique du récit autobiographique et fictionnel par l'observation des déictiques. En outre, on peut saisir pourquoi le livre analysé utilise des stratégies qui ne correspondent pas en totalité aux règles du genre. Ce dernier volet est très utile dans l'analyse de la littérature

contemporaine, où l'on a affaire à un mélange de genres dans un seul et même récit. En outre, nous trouvons que la pragmatique offre l'approche la plus appropriée pour l'analyse du journal intime, car celui-ci prétend « dire la vérité » sur la réalité extralittéraire.

Finalement, que le livre de Timsit se présente au croisement de plusieurs genres : journal intime, autobiographie et roman.

ANNEXE

TABLEAU CHRONOLOGIQUE. LA VIE DE TIMSIT DANS LE CONTEXTE HISTORIQUE DE L'ALGÉRIE

Année	Contexte historique ¹	Daniel Timsit ²
1847	Les Français conquièrent l'Algérie par brutalité et dévastation (Leclerc, 2008).	
1870	Le décret Crémieux, par lequel les Juifs d'Algérie « autrefois considérés indigènes comme les musulmans » (Timsit, 1998, p. 12), deviennent citoyens français ³ .	Les grands-parents de Timsit, Juifs, mais indigènes algériens, sont naturalisés français.
1881	La France institue le code de l'indigénat, qui distingue entre les citoyens français et les sujets français (Leclerc, 2008). Ceux-ci sont réduits au statut d'esclaves.	
1928		Naissance de Daniel Timsit, à Alger.
1944		Daniel Timsit adhère au Parti Communiste Algérien (à 16 ans).
1946	Au Maghreb le code de l'indigénat est aboli officiellement, mais en Algérie il est maintenu jusqu'à l'indépendance (1962).	
1954 (le 1 ^{er} nov.)	Début de la guerre d'Algérie.	Timsit est « l'un des responsables des étudiants communistes d'Alger » (<i>Récits</i> , p. 15).
1955	La grève des étudiants « pour protester contre l'assassinat sous la torture d'un étudiant d'Oran »	Timsit en est l'un des organisateurs.

¹ Nous avons utilisé comme sources : Leclerc (2008), Mortimer (2001), *Larousse*, Campbell et Coggins (2003) et Timsit (*Algérie et Récits*).

² Les meilleurs sources pour la vie de Timsit sont les écrits mêmes de l'auteur.

³ « En octobre 1870, le décret Crémieux finit par accorder la nationalité française aux seuls Algériens de confession juive, une mesure qui heurta les autres communautés, notamment les Berbères. » (Leclerc, 2008). À l'aide d'un tableau systématisant les statistiques entre 1833 – 1926, Leclerc (2008) explique la politique de colonisation française : l'autorité française en Algérie était assurée par la proportion de population française du territoire, face aux non-français et aux indigènes. On a encouragé pourtant l'immigration des autres Européens (Italiens, Espagnols, Maltais, Allemands, Suisses) comme « un mal nécessaire » (Leclerc, 2008), pour faire face au nombre des indigènes. La naturalisation des Juifs faisait certainement partie de ce plan de stabilisation du pouvoir. Les arabes et les berbères ont perdu « jusqu'à 50%, voire 80%, de leurs terres. » (Leclerc, 2008).

	(<i>Récits</i> , p. 16). Août 1955 : « la dialectique de la répression et la résistance se développent » (Chikh, 1998, p. 95). La réplique des Français est sanglante ¹ .	
1956	« - 19 juin [...], les premiers condamnés à mort [...] sont exécutés ; - 10 août [...], les activistes de “l’Algérie française” déposent à la rue de Thèbes, dans la Casbah une bombe qui fera de nombreuses victimes auprès de la population musulmane ; - le FLN répond en faisant exploser le 20 septembre des bombes [...] au plein quartier européen d’Alger [...]. Le cycle de la violence est ainsi largement engagé. » (Chikh, 1998, p. 102).	Dernière année d’études en médecine. Il entre dans l’illégalité (<i>Algérie</i> , p. 53). 8 mai – l’une des bombes qu’il avait préparées explose (<i>Algérie</i> , p. 30). Il s’enfuit pour gagner le maquis. Juin – il reprend la fabrication des explosifs (<i>Algérie</i> , p. 31). 8 oct. – arrêté.
1956 (- 1962)		Emprisonné dans plusieurs prisons : - en Algérie : Barberousse, Maison-Carrée et Lambèse ; - en France : les Petites Baumettes (Marseille) et Angers.
1957	Décembre 1956 – septembre 1957 : la « Bataille d’Alger ». Les Français perquisitionnent, arrêtent tout suspect, généralisent la torture (Chikh, 1998, p. 103). Le FLN multiplie les attentats. Alger : 28 janvier – 4 février, la grève de huit jours, répétée le 1 ^{er} novembre.	
1958 (- 1961)	Gouvernement provisoire de la République algérienne dirigé par Ferhat Abbas (<i>Larousse</i> , p. 1105).	
1959	16 septembre : le général de Gaulle se prononce sur une politique	

¹ Pour les « 123 tués et 223 blessés » (Slimane Chikh, 1998, p. 95) du côté des Français, il y a 1.275 Arabes tués officiellement, 12.000 morts et disparus selon l’ALN (l’Armée de Libération Nationale représente la résistance armée au sein du FLN). « Encore une fois, les chiffres illustrent éloquemment cette sinistre loi du talion qui fait payer la mort d’un Français par celle de dix musulmans et donne la mesure du surcroît de rancœur accumulé contre le système colonial qui, foncièrement discriminatoire, prolonge l’inégalité devant la vie par l’inégalité devant la mort. » (Chikh, 1998, p. 95).

	d'autodétermination de l'Algérie (<i>Larousse</i> , p. 1121).	
1961	L'OAS (Organisation de l'Armée Secrète) commence à lutter clandestinement contre l'indépendance de l'Algérie (<i>Larousse</i> , p. 1560) et pour y maintenir la présence et l'autorité française.	
1962	Mai : l'indépendance de l'Algérie. 5 juillet : le référendum pour l'indépendance. Les divisions politiques, manifestées même pendant la guerre d'indépendance au sein des Algériens, entraînent une vraie guerre civile (<i>Algérie</i> , p. 56). Il y a des gens arrêtés et torturés (<i>Algérie</i> , p. 61).	Timsit est libéré d'Angers. Il donne ses examens de médecine à Paris. On lui offre un poste à l'hôpital qu'il refuse (<i>Algérie</i> , p. 54). Il rentre à Alger pour voter au référendum (<i>Algérie</i> , p. 53, 54) et il y travaille comme médecin (<i>Algérie</i> , p. 61).
1962 - 1965	Ben Bella président. Entre 1962 et 1989 la constitution autorisait le système politique d'un unique parti (le FLN) ¹ . Commence un processus d'arabisation qui s'accroît aux années suivantes (Leclerc, 2008).	1962 – 1963 : il entre dans le ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire (<i>Algérie</i> , p. 61). 1964 : il se dédie au métier de médecin, toujours en Algérie. Fin 1964 : il entre dans le ministère de l'Industrie.
1965 - 1978	Juin 1965 : le coup d'Etat. Président : le colonel Houari Boumediène	Pendant le coup d'Etat, il se trouve à Paris. Malgré les amis qui ont été ses ministres, il n'est pas d'accord avec ce renversement du pouvoir (<i>Algérie</i> , p. 68). A partir de 1965 il s'exile à Paris en médecin, mais il visite chaque année son pays (<i>Algérie</i> , p. 72).
1979 - 1992	Président : Benjedid Chadli	
1992	Mohamed Boudiaf ² – président provisoire du Haut Comité d'État, assassiné et succédé par Ali Kafi	
1993	« la violence s'accroît (multiplication des attentats islamistes, notamment contre les	

¹ Voir Campbell et Coggins (2003).

² « Acteur important » dans la guerre d'Algérie (Chikh, 1998, p. 88).

	étrangers et les intellectuels) » (<i>Larousse</i> , p. 1121).	
1995 - 1999	Président : le général Liamine Zeroual. Il démissionne avant la fin du mandat, car « la violence se radicalise encore (massacres collectifs de populations civiles) ». (<i>Larousse</i> , p. 1121).	1998 : Il publie <i>Algérie, récit anachronique</i> à Alger ¹ . 1999 : La même maison d'édition Bouchène, exilée elle-même en France (à Saint-Denis), fait paraître <i>Suite baroque</i> , qui lui a apporté le Prix François Billetdoux.
1999 - 2002	Président : Abdelaziz Pouteflika	2002 : En février, <i>Récits de la longue patience</i> – le journal de prison, Bouchène en coédition avec Flammarion. Le 2 août il s'éteint, à Paris.

¹ Une note de la première page du livre nous renseigne que « Ce récit dans sa première version a été publié par la *Revue d'Etudes Palestiniennes*, hiver 1995 [no. 54, p. 40 – 62 – notre note – M. P.]. Le texte en a été recueilli au magnétophone par Elias Sanbar et Farouk Mardam-Bey, et décrypté par Aline Morandi. ».

BIBLIOGRAPHIE

A) Corpus

Timsit, Daniel. 2002. *Récits de la longue patience. Journal de prison 1956 – 1962*. Paris : Flammarion/ Bouchène.

B) Ouvrages critiques

CRITIQUE SUR DANIEL TIMSIT :

*** « Actualités et culture berbères », été 1999. Disponible sur Internet, le site des Éditions Bouchène, mis à jour le 9 octobre 2007, consulté le 1^{er} février 2008 :

<http://www.bouchene.com/entreprise.htm>

Addi, Lahouari. 1999. « *Algérie. Récit anachronique*. Daniel Timsit ». In *Le Monde Diplomatique*, juillet 1999. Disponible sur Internet, consulté le 2 février 2008 :

<http://www.monde-diplomatique.fr/1999/07/ADDI/12234>

*** « Aujourd'hui l'Afrique ». 2007. In *Revue de l'Association Française et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique*. Disponible sur Internet, le site des Éditions Bouchène, mis à jour le 9 octobre 2007, consulté le 1^{er} février 2008 :

<http://www.bouchene.com/entreprise.htm>

Catinchi, Philippe Jean. 2002. In *Le Monde*. Rubrique « Monde des livres », le 15 mars 2002. Disponible sur Internet, le site des Éditions Bouchène, mis à jour le 9 octobre 2007, consulté le 2 février 2008 :

http://www.bouchene.com/r%E9cits_de_la_longue_patience.htm

Doukhan, Rolland et Daniel Timsit. « Entretien à propos de *Suite baroque. Histoires de Joseph, Slimane et des nuages* de Daniel Timsit » (s. a.), article disponible sur Internet, consulté le 1^{er} février 2008 : <http://www.ajhl.org/plurielles/PL8.PDF>, p. 93 – 101.

Gentil, Anne-Valérie. 1999. « Abderrahmane Bouchène, le combat d'un éditeur algérien ». In *Pèlerin Magazine*, le 26 mars 1999. Disponible sur Internet, le site des Éditions Bouchène, mis à jour le 9 octobre 2007, consulté le 1^{er} février 2008 :

<http://www.bouchene.com/entreprise.htm>

- Garçon, José. 2002. « Décès de Daniel Timsit ». In *Libération*, le 11 août 2002, p. 9.
 Disponible sur Internet, le site des Éditions Bouchène, mis à jour le 9 octobre 2007,
 consulté le 1^{er} février 2008 : http://www.bouchene.com/suite_baroque.htm
- Geze, François. 1999. « Déchirements algériens ». In *Le Monde*, le 5 mars 1999.
 Disponible sur Internet, le site des Éditions Bouchène, mis à jour le 9 octobre 2007,
 consulté le 1^{er} février 2008 : <http://www.bouchene.com/entreprise.htm>
- *** 2002. *Le Figaro*. Rubrique: Agenda, Disparitions. Le 13 août 2002.
- Simon, Catherine. 1999. « Abderrahmane Bouchène, l'archéologue-éditeur ». In *Le Monde*,
 le 23 juillet 1999, p. 32. Disponible sur Internet, le site des Éditions Bouchène, mis à
 jour le 9 octobre 2007, consulté le 1^{er} février 2008 :
<http://www.bouchene.com/entreprise.htm>
- Timsit, Daniel. 2002. « La dédicace de l'auteur ». Dans la rubrique « Les dédicaces
 d'auteurs de Radio France ». Disponible sur Internet, consulté le 1^{er} février 2008 :
<http://www4.fnac.com/Shelf/article.aspx?PRID=1257847>
- Vidal-Naquet, Pierre. 2002a. « Quarante ans après, Daniel Timsit raconte TOUS Algériens
 ? ». In *Le Nouvel Observateur*. No 1946, 21 - 27 février 2002, p. 106 – 107.
 Disponible sur Internet, le site des Éditions Bouchène, mis à jour le 9 octobre 2007,
 consulté le 1^{er} février 2008 :
http://www.bouchene.com/récits_de_la_longue_patience.htm
- . 2002b. « Daniel Timsit. Le rêve d'une Algérie plurielle ». In *Le Monde*, le 9 août
 2002. Disponible sur Internet, le site des Éditions Bouchène, mis à jour le 9 octobre
 2007, consulté le 1^{er} février 2008 : http://www.bouchene.com/suite_baroque.htm

D'AUTRES TEXTES DE DANIEL TIMSIT :

- Timsit, Daniel. 1998. *Algérie, récit anachronique*, Alger : Bouchène.
- . 1999. *Suite baroque. Histoires de Joseph, Slimane et des nuages*, Saint-Denis :
 Bouchène. (Prix François Billetdoux).

ANALYSE DE L'AUTOBIOGRAPHIE ET DU JOURNAL INTIME :

- Barthes, Roland. 1984. « Délibération ». In *Le bruissement de la langue*, Paris : Seuil, p.
 399 – 412. Article repris de *Tel Quel*, Paris, hiver 1979, n° 82, p. 8 – 18.

- Bégag, Azouz. 2005. *Le gône du Chaâba*, Paris : Seuil.
- Besançon, Guy. 2002. *L'Écriture de soi*, Paris : L'Harmattan.
- Blanchot, Maurice. 1971. *Le livre à venir*, Paris : Gallimard, coll. « Idées ».
- Braud, Michel. 2006. *La Forme des jours : pour une poétique du journal personnel*, Paris : Seuil, coll. « Poétique ».
- Carron, Jean-Pierre. 2002. *Écriture et identité. Pour une poétique de l'autobiographie*. Préface de Jacques Garelli, Paris : Éditions Ousia.
- Clerc, Thomas. 2001. *Les écrits personnels*, Paris : Hachette supérieur, coll. « Ancrages ».
- Doubrovsky, Serge. 1977. *Fils*, Paris : Galilée.
- Genette, Gérard. 1991. *Fiction et Diction*, Paris : Seuil, coll. « Poétique ».
- . 1972. *Figures III*, Paris : Seuil, coll. « Poétique ».
- . 1999. *Figures IV*, Paris : Seuil, coll. « Poétique ».
- Gusdorf, Georges. 1991a. *Lignes de vie I. Les écritures du moi*. Paris : Odile Jacob.
- . 1991b. *Lignes de vie II. Au-to-bio-graphie*. Paris : Odile Jacob.
- Lecarme, Jacques. 1992. « L'autofiction : un mauvais genre ? ». In Doubrovsky, Serge, Jacques Lecarme et Philippe Lejeune. *Autofictions & Cie*, Colloque e Nanterre, coll. Recherches interdisciplinaires sur les textes modernes, n° 6, Nanterre, Université Paris X, p. 227 – 249.
- Lejeune, Philippe. 2008. Le site *Autopacte*, consulté le 4 avril 2008, mis à jour : le 21 mars 2008, <http://www.autopacte.org/>
- . 2003. « Projet d'enquête sur la pratique du journal personnel en Algérie ». Disponible sur Internet, le site *Autopacte*, consulté le 4 avril 2008, mis à jour : le 21 mars 2008, [http://www.autopacte.org /Enquete_Algerie.html](http://www.autopacte.org/Enquete_Algerie.html)
- . 1998. *Pour l'autobiographie*. Chroniques, Paris : Seuil. Disponible sur Internet, le site *Autopacte*, consulté le 4 avril 2008, mis à jour : le 21 mars 2008, www.autopacte.org.
- . 1975. *Le pacte autobiographique*, Paris : Seuil.
- Léleu, Michèle. 1952. *Les journaux intimes*, Paris : PUF.
- Ricœur, Paul. 1985. *Temps et récit*. Tome III – *Le temps raconté*, Paris : Seuil.
- Ruffel, Lionel. 2002. « Thomas Clerc, *Les Écrits personnels*, Hachette supérieur, " Ancrages ", 2001 », compte rendu. In *Champs du signe*, P.U. Toulouse-Le Mirail,

- printemps 2002. Disponible sur le site Internet *Fabula. La recherche en littérature*, mis à jour : samedi 1 mars 2008 à 01h55 (Paris), consulté le 1^{er} mars 2008 : <http://www.fabula.org/revue/cr/228.php>
- Simion, Eugen. 2001. *Ficțiunea jurnalului intim*. Vol. I (« Există o poetică a jurnalului ? ») București : Univers Enciclopedic.
- Sîrbu, Ion D. 1991. *Jurnalul unui jurnalist fără jurnal*. Glose. Vol. 1 : Craiova, 1983 – 1986. Ediție îngrijită de Marius Ghica, Craiova : Scrisul românesc.
- Steinhardt, N. 1996. *Le journal de la félicité*. Traduit du roumain et annoté par Marily Le Nir. Préface par Olivier Clément, Paris : Arcantère/Éditions UNESCO.
- Zambrano, Maria. 2007. *La Confession, genre littéraire*, Jérôme Million, coll. « Nomina ».

PRAGMATIQUE ET NARRATOLOGIE :

- Bassano, Dominique. 1995. Articles. In Ducrot, Oswald et Jean-Marie Schaeffer. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Benveniste, Émile. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Vol. I et II, Paris : Gallimard.
- Bidu-Vrânceanu, Angela ; Călărășu, Cristina ; Ionescu-Ruxăndoiu, Liliana ; Mancaș, Mihaela et Gabriela Pană Dindelegan. 1997. *Dicționar general de științe. Științe ale limbii*, București : Editura Științifică.
- Bühler, Karl. 1934. *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Jena.
- Coșeriu, Eugen. 1994. « Limbajul poetic ». In *Prelegeri și conferințe (1992 - 1993)*, Iași: S. C. « Dosoftei » S. A., p. 145 - 161.
- *** « Coșeriu : réceptions contemporaines, sémantique, linguistique du texte, philosophie du langage ». 2007. In *Actualités de Fabula*, jeudi 8 février 2007, URL : <http://www.fabula.org/actualites /article17304.php>
- Desrochers, Nadine. 2002. « Avatars dramaturgiques ou idéologiques : *confession, contrition et comparution* dans le théâtre québécois contemporain ». In *L'Annuaire théâtral*, no 31, printemps 2002, 119 – 133.
- Ducrot, Oswald. 1995. Articles. In Ducrot, Oswald et Jean-Marie Schaeffer. 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.

- ***. « Eugenio Coseriu (1921 - 2002) ». Article disponible sur le site *Universität Tübingen* (s. a.), consulté le 1^{er} mars 2008 <http://www.uni-tuebingen.de/kabatek/coseriu/indexfr.htm>
- Eschyle. « La bataille de Salamine ». In *Les Perses*, V. 350-432, disponible sur Internet, consulté le 2 février 2008 : Encyclopédie Microsoft® Encarta® en ligne 2007, mis à jour le 21 janvier 2002 : <http://fr.encarta.msn.com> © 1997-2007 Microsoft Corporation. Tous droits réservés, http://w3.univ-tlse2.fr/multimedia/bazthal/thales/ue8_grece/textes/eschyle1.htm
- Golopenția-Eretescu, Sanda. 1988. *Les voies de la pragmatique*, Saratoga, Calif. : Anma Libri.
- Hawthorn, Jeremy. 2000. *A Glossary of Contemporary Literary Theory*. Fourth Edition, London : Arnold, a member of Hodder Headline Group, New York : Oxford University Press Inc.
- Eluerd, Roland. 1985. *La pragmatique linguistique*, Paris : Nathan.
- Ionescu-Ruxăndoiu, Liliana. 1999. *Conversația, structuri și strategii. Sugestii pentru o pragmatică a românei vorbite*. Ediția a II-a (revăzută), București : ALL EDUCATIONAL.
- Jakobson, Roman. 1964. « Lingvistică și poetică. Aprecieri retrospective și considerații de perspectivă ». In *Probleme de stilistică*. Culegere de articole [Les conclusions des débats qui ont eu lieu à l'Université Indiana, avril 1958], București : EȘ, p. 83 – 125.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1980. *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris : A. Colin.
- Lintvelt, Jaap. 1981. *Essai de typologie narrative. Le « point de vue ». Théorie et analyse*, Paris : Librairie José Corti.
- Maingueneau, Dominique. 1990. *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris : Bordas.
- Molinié, Georges. 1997. « Stylistique ». In *Dictionnaire des Genres et notions littéraires*, Paris : Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, p. 747 – 751.
- Moeschler, Jacques et Anne Reboul. 1994. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris : Seuil.
- Propp, Vladimir. 1970. *La morphologie du conte*, Paris : Seuil.

- Randall, Marilyn. 1990. *Le contexte littéraire : lecture pragmatique de Hubert Aquin et de Rejean Ducharme*, Longueuil, Québec : Le Préambule.
- Redondo, Susana Arroyo. 2007. « Une approche pragmatique de l'autofiction espagnole ». Disponible sur Internet, le site de l'Université Nice Sophia Antipolis, *REVEL NICE. Revue électronique de l'Université de Nice*. www.revel.unice.fr [Loxias. Littératures française et comparée. N° 18, Doctoriales IV. Mis à jour le 15 septembre 2007, consulté le 31 janvier 2008. <http://revel.unice.fr/loxias/ftn12#ftn12>].
- Saussure, Ferdinand de. 1916. *Cours de linguistique générale*. Édition critique préparée par Tullio De Mauro, Paris : Payot
- Schaeffer, Jean-Marie. 1995. Articles. In *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Schaeffer, Jean-Marie. 1997. « Poétique ». In *Dictionnaire des Genres et notions littéraires*, Paris : Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, p. 555 – 557.
- Turco, Lewis. 1999. *The Book of Literary terms. The Genres of Fiction, Drama, Nonfiction, Literary Criticism, and Scholarship*, Hanover and London : University Press of New England.
- LITTÉRATURE DES PRISONS ET LA GUERRE D'ALGÉRIE :
- *** *Algériades.com* (s. a.), site consulté le 5 mars 2008 <http://www.algeriades.com>
- Association pour la communication sur les prisons et l'incarcération en Europe *Ban public*, <http://www.prison.eu.org>
- Campbell, Ian et Richard Coggins. 2003. « One-party states ». In *The Concise Oxford Dictionary of Politics*. Ed. Iain McLean and Alistair McMillan. Oxford University Press, 2003. *Oxford Reference Online*. Oxford University Press. University of Waterloo. Le 19 Février 2008 <http://www.oxfordreference.com.proxy.lib.uwaterloo.ca/views/ENTRY.html?subview=Main&entry=t86.e932>
- Cesereanu, Ruxandra. 2005. *Gulagul în conștiința românească. Memorialistica și literatura închisorilor și lagărelor comuniste. Eseu de mentalitate*. Ediția a II-a revăzută și adăugită, Iași : POLIROM.
- Chikh, Slimane. 1998. *L'Algérie en armes ou le temps des certitudes*. 2^e édition corrigée et augmentée. Alger : Casbah.

- Foucault, Michel. 1975. *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris : Gallimard.
- Leclerc, Jacques. 2008. «L'Algérie». In *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, mis à jour: le 23 février 2008, consulté le 3 mars 2008, <http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/afrique/algerie-2Histoire.htm> 30,5 kb.
- Levalois, Anne. 2003. « Témoignage et histoire. Une approche de la singularité contemporaine ». In Chiantaretto, Jean-François et Régine Robin (sous la direction de). 2003. *Témoignage et écriture de l'histoire* (Cerisy, 21 – 31 juillet 2001), Paris : L'Harmattan, p. 48 – 52. Disponible sur Internet, consulté le 18 juin 2008, www.books.google.fr
- Mortimer, Robert A. 2001. « Algeria ». In *The Oxford Companion to the Politics of the World, 2e*. Joel Krieger, ed. Oxford University Press Inc. 2001. *Oxford Reference Online*. Oxford University Press. University of Waterloo. Le 19 février 2008 <<http://www.oxfordreference.com.proxy.lib.uwaterloo.ca/views/ENTRY.html?subview=Main&entry=t121.e0014>>
- Vidal-Naquet, Pierre. 1986. « Une fidélité têtue. La résistance française à la guerre d'Algérie ». In *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, No 10 (avr. - juin), p. 3 – 18.

DICTIONNAIRES

- *** Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), Portail lexical. www.cnrtl.fr
- *** *Le petit Larousse illustré 2000*. 1999. Paris : Larousse / HER.
- *** 2006. « Pied-noir ». *The Concise Oxford English Dictionary*, Eleventh edition revised . Ed. Catherine Soanes and Angus Stevenson. Oxford University Press, 2006. *Oxford Reference Online*. Oxford University Press. University of Waterloo. Le 5 mars 2008 <http://www.oxfordreference.com.proxy.lib.uwaterloo.ca/views/ENTRY.html?subview=Main&entry=t23.e42803>
- Rey-Debove, Josette (éd.). 1990. *Le Robert méthodique. Dictionnaire méthodique du français actuel*. Paris : Dictionnaires LE ROBERT.